Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

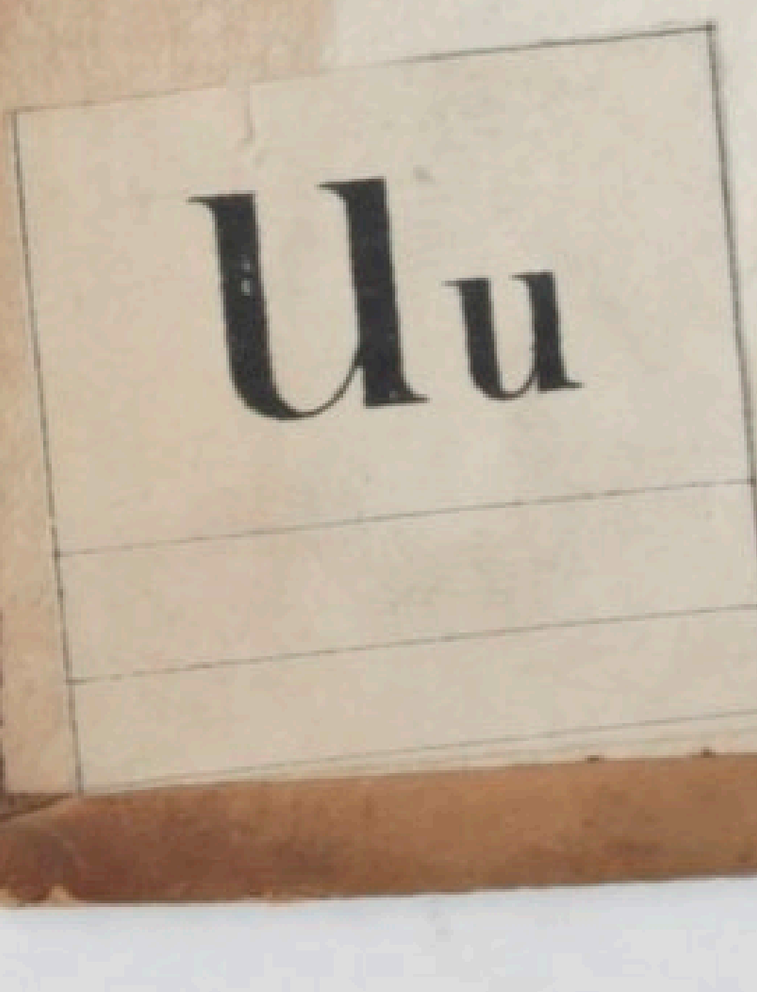
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Uu

(Abg. Planch. Lag. 216.)

Un 876

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

OCTOBRE 1687.

G 1563.
186.



A PARIS,
AU PALAIS.

BIBLIOTHECA REGIA
Ll. 4876

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant premier iour de chaque Mois, & on le vendra, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercіers, à la Juſtice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE.

Prelude. 1

Eloge du Roy, prononcé par le Pere Chesnon Iesuite. 4

Devises. 45

Madrigal. 49

Feste du Roy celebrée à Perigueux. 50

Ce que le Roy a fait en faveur des Catholiques de la grande Armenie. 54

De la Patience & du Vice qui luy est contraire, Ouvrage de M. de Fontenelle, qui a remporté le Prix de Prose, de l'Academie Françoise. 65

Ode de Mademoiselle des Houlieres,

TABLE.

ſur le ſoin que le Roy prend de l'éducation de la Nobleſſe, qui a remporté le Prix des Vers, de la meſme Academie. 111

Grande Ceremonie faite à Avignon, au Bapteſme d'un Iuif. 123

Honneurs funebres rendus par Meſſieurs de l'Academie Royale d'Arles, à la memoire de M. le Duc de S. Aignan. 142

Autre Service fait par les ſoins de la meſme Academie. 206

M. d'Agoult, Baron d'Olieres, eſt nommé par le Roy premier Senéchal de Siſteron. 212

Election d'un Abbé General de l'Ordre de Grandmont. 226

Service fait à Aix pour Madame Ducheſſe de Modene. 23[illegible]

Mort de Dame Marie-Marguerite Gouffier. 24[illegible]

TABLE.

Feſte celebrée à Sens. 255

Nouvelles de divers endroits des Indes. 258

Zele des nouveaux Convertis de Niort, pour tout ce qui regarde la Religion Catholique. 272

Iournal de tout ce qui s'eſt paſſé pendant le ſejour que les Envoyez de Tripoli ont fait en France. 277

Détail de tout ce qui s'eſt paſſé touchant le Docteur Molinos. 306

Nouvelles de Siam. 317

Nouvelles de Hongrie. 355

Cartes nouvelles. 361

Livres nouveaux. 365

Enigmes. 371

Modes nouvelles. 374

M. de la Berthiere eſt nommé Precepteur de Mr le Duc de Chartres. 376

Nouvelles d'Alger 378

TABLE.

Comedies nouvelles 379
Nouvelles Conqueſtes des Veni-tiens. 384

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de C. Guillery.

Avis pour

L'Air qui c*mmence par* , *Le plaisir de vous r*

me , doit regarder

La Médaille qui r*présente le Prince* Charles de Lorraine , doit regarder la page 216.

L'Air qui commence par , *Non, vous ne m'aimez plus* , *Bergere* , doit regarder la page 374.

CATALOGVE DES LIVRES nouveaux qui ſe débitent chez le Sieur Guerout, Court-neuve du Palais.

ENtretiens ſur la pluralité des Mondes, de M. de Fontenelle, augmentez en pluſieurs endroits, avec un ſixiéme Soir qui n'a point encore paru, contenant les dernieres découvertes qui ont eſté faites dans le Ciel. 1. liv. 10. ſ.

L'Art de Laver, ou nouvelle maniere de peindre ſur le Papier, ſuivant le coloris des Deſſeins qu'on envoye à la Cour, par M. Gautier de Niſmes 1. l.

Traité des Fortifications enrichy de 23 Figures, contenant la Démonſtration & l'Examen de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places tant regulieres, qu'irregulieres, ſuivant ce qui ſe pratique aujourd'huy, le tout

d'une maniere abregée, & fort aiſée pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. 1. liv. 10. ſ.

Eſſais de Morale & de Politique, où il eſt traité des Devoirs de l'Homme conſideré comme particulier, & comme vivant en Societé. 2. vol. 2. liv.

Le Cours du Danube & des Rivieres qui s'y déchargent, où ſe trouvent les Frontieres des Empires d'Allemagne & de Turquie.

Hiſtoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y eſt paſſé de remarquable juſqu'à la fin de l'année 1686. 5. vol. in douze. 7. l. 10. ſ.

Dialogues des Morts. 2. vol. in douze. 3. l.

Hiſtoires des Oracles. 1. liv. 10. ſ.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her... 2. vol. 3. l.

Les Malheurs de l'Amour, ou Eleonor d'Yvrée. 1. l. 10. ſ.

Amballades de Monſ. le Comte de Guilleragues, & de M. Girardin, au-

prés du Grand Seigneur, avec plusieurs Pieces curieuses, tirées des Memoires de tous les Ambassadeurs de France à la Porte, &c. 1. l. 10. s.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Le Napolitain. 1. l.

Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile. 1. l. 10. s.

Caracteres de l'Amour. 1. l. 10. s.

Le Grand Visir Cara Mustapha. 1. l. 10. s.

L'Illustre Genoise. 1. l. 10. s.

Le Serasxier. 1. l. 10. s.

Relation du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. s.

Relation du Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois. 1. 10. s.

Relation du Mariage de Monseigneur le Dauphin, avec la Princesse Anne-Chrestienne-Victoire de Baviere 1. l. 10. s.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la description des Places de la haute & basse Alsace, & de celles de la Province de la Sare & de Luxembourg. 1. liv. 10. s.

Deffaites des Armées Ottomanes par les Armées Chrestiennes en Hongrie, & dans la Morée, avec la prise de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. liv.

Voyage du Chevalier Chardin en Perse & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, enrichy de dix-huit grandes Figures. 2. vol. in douze. 4. l. 10. s.

Observations de M. Spon sur les Fiévres & les Febrifuges. 1. l.

L'Arioste moderne. 4. v. in douze. 6. l.

Dialogues Satyriques & Moraux. 1. l. 10. s.

Fables nouvelles. 1. l.

Discours Satyriques & Moraux en Vers. 1. l.

Epistres en Vers de M. Sabatier,

de l'Academie Royale d'Arles. 1. l.

Relation de tout ce que les Ambaſſadeurs de Siam ont fait & veu en France. 4. vol. in douze. 6. liv.

Jugement de Pluton ſur les Dialogues des Morts. 1. l. 10. ſ.

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. ſ.

La Negociation du Mariage de Monſieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. ſ.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. ſ.

Relation de ce qui s'eſt paſſé à Genes. 1. l. 10. ſ.

Relation du Siege de Luxembourg. 1. l. 10. ſ.

Hiſtoire du Siege de Bude. 1. l. 10. ſ.

Recueil d'Ouvrages faits à la loüange du Roy, ſur l'extirpation de l'Heresie. 1. l. 10. ſ.

Relation des Prieres publiques qui ont eſté faites par toute la France, en actions de graces de la gueriſon du Roy. 1. l. 10. ſ.

MERCURE

GALANT

OCTOBRE 1687.

JE suis bien aise, Madame, de pouvoir satisfaire vostre curiosité, & vous faire trouver en mesme temps l'Eloge du Roy au commencement de cette

Lettre. Ce que je vous ay dit dans ma derniere, du Panegyrique de ce Prince qui fut prononcé le jour de la Feſte de Saint Loüis, dans l'Egliſe Cathedrale deS. Pierre dePoitiers, au ſujet de la Statuë qui luy a eſté élevée dans la Place Royale de la meſme Ville, vous a fait naiſtre l'envie de le voir, & je ſuis aſſez heureux, pour vous le pouvoir envoyer entier. Il eſt du Pere Cheſnon Jeſuite, Docteur & Profeſſeur en Theologie. Vous ſçavez le zele extraordinaire que cette ſçavante

Compagnie marque en tous lieux pour le Roy, & que cet illuſtre Corps n'eſt compoſé que de perſonnes d'un merite diſtingué. En effet, on peut dire, que ſi l'on ne peut ſe diſpenſer de faire preuve de Nobleſſe pour entrer dans de certaines Communautez, il faut pour eſtre receu dans celle-là, avoir autant d'eſprit, que ſi l'on eſtoit obligé d'en faire des preuves, & je puis meſme ajoûter que l'on en fait, quoy que les Statuts ne le portent pas. Vous vous ſouvenez que

je vous ay déja dit que le Pere Chesnon avoit pris pour texte de cet excellent Panegyrique, ces paroles de S. Mathieu, qui avoient un entier rapport à son sujet. *De qui est cette Image? Ils répondirent de Cesar. Alors il leur dit, Rendez donc à Cesar ce qui est à Cesar, & à Dieu ce qui est à Dieu.* Voicy de quelle maniere il continna.

Il faut, Messieurs, se tenir aux bornes que nostre Evangile nous prescrit, & quelque honneur qu'on donne au plus grand des Rois, il ne faut pas le con-

fondre avec ce culte ſingulier qu'on ne doit qu'à Dieu ſeul. LOUIS LE GRAND regne ſur toute la Terre par la force de ſes Exemples & par les influences de ſa Sageſſe, mais il n'eſt pas immenſe. La Hollande, la Flandre, l'Eſpagne, l'Italie, l'Allemagne, toute l'Europe tremble au ſeul bruit de ſon nom, mais il n'eſt pas tout-puiſſant. Il eſt digne de l'immortalité, & merite de vivre toûjours dans la memoire des hommes, mais il n'eſt pas éternel. Il eſt Grand, mais c'eſt de vous, ô mon Dieu, qu'il tient ſa gran-

deur, & il se fait bien plus d'honneur d'estre vostre Sujet, que d'estre nostre Maistre. Ce n'est donc pas, Seigneur, pour vous ravir cette gloire que vous ne cedez à personne, que nous érigeons aujourd'huy une Statuë à l'Auguste Monarque que vous nous avez donné; mais c'est au contraire pour reconnoistre la grace que vous nous avez faite de nous soumettre à luy; & puis que c'est par une mesme loy que vous nous commandez de vous craindre & d'honorer le Roy, ce seroit manquer, de vous rendre ce qu'on vous doit, si

nous ne luy rendions pas ce que nous luy devons. C'est pourquoy, Messieurs, ne prenons point d'ombrage de la celebrité de ce jour. Que rien ne trouble la joye de ce Triomphe, & assurons-nous que le Ciel approuve encore plus que nous ne faisons, le dessein d'une pompe si raisonnable & si juste. Je contribueray de ma part à cette Feste, en vous proposant les motifs qui sont les plus propres à vous inspirer les sentimens que vous devez avoir. Le premier motif se prend de vostre devoir. Le second, de vostre honneur & de vostre

gloire. Le troisiéme, de vostre interest. Le devoir vous oblige d'ériger une Statuë en l'honneur du Roy, puis qu'il faut qu'il y ait dans cette Ville un monument éternel des graces tres-particulieres que vous avez receuës de Sa Majesté. La gloire & l'honneur vous invitent à ériger une Statuë au Roy, puis que la Statuë du plus grand Roy du monde, sera aussi le plus grand ornement de vostre Ville. L'interest & l'amour du bien public vous engagent enfin à ériger cette Statue, puis qu'en donnant au Roy cette marque de vostre affection

& de voſtre attachement à ſon ſervice, vous attirerez ſur vous ſa faveur, & tous les avantages d'une protection ſinguliere. Reddite ergo quæ ſunt Cæſaris, Cæſari, & quæ ſunt Dei, Deo.

Il n'y eut jamais de Monarque qui meritaſt mieux que LOUIS LE GRAND *les honneurs que nous luy rendons aujourd'huy. On trouve en luy un aſſemblage de toutes les vertus, & ſi ce fut une eſpece de Monſtre, que cette Statue bizarre qui eſtoit compoſée de tous les Metaux, ce ſeroit au con-*

traire une juſte expreſſion des éminentes qualitez du Roy, de faire la baſe, ou du moins la matiere de ſa Statue de celles de tous les plus grands Heros. On voit tout à la fois dans cet incomparable Prince la ſageſſe de Juſtinien, la pieté de Theodoſe, le zele & la religion de Conſtantin, la moderation des Antonins, la bonté de Trajan, la majeſté d'Auguſte, & la valeur de Ceſar. Il eſt cet Alexandre pour qui le Monde ſeroit trop petit, s'il regloit ſes deſirs par l'étendue de ſa puiſſance; cet Hercule qui a veritablement réuny les Mers,

qui a soutenu le Ciel en protegeant l'Eglise, & qui a défait une infinité de Monstres en exterminant les Pirates, en détruisant l'Heresie, en abolissant les Duels, l'Impieté, les Blasphêmes, les Ennemis de Dieu & de l'Estat. Ce n'est pas assez, il faut parler du Roy comme on parle des Causes les plus universelles; & si l'Ecriture a pû comparer la capacité de l'esprit de Salomon à la vaste étendue des rivages de la Mer, il faut dire que l'esprit de LOUIS LE GRAND est un Ocean qui embrasse tout, qui se fait des

noms dans tous les Pays, & qui par des conduits secrets porte ses influences dans les lieux les plus éloignez. Il faut dire que c'est un Soleil dont tous les mouvemens sont reguliers, dont toutes les voyes sont lumineuses, qui répand sa vertu, son feu & sa lumiere jusqu'aux extremitez du Monde, & jusque dans le Ciel mesme, que c'est une intelligence qui donne le branle à toutes les grandes affaires, & qui a toûjours la meilleure part en tout ce qui se fait de plus considerable dans l'Univers.

Mais outre les raisons com-

munes qui obligent generalement tous les François à laisser des Monumens eternels des grandes actions de LOUIS LE GRAND, *vous avez des obligations particulieres de le faire, pour reconnoistre les graces extraordinaires que vous avez receuës de Sa Majesté. Ce seroit assez pour vous en persuader, de vous mettre devant les yeux ces Illustres Personnes qui tiennent sa place dans le Gouvernement de cette Province, & qu'Elle vous a choisies par un dessein si positif de vous obliger & de vous faire plaisir. Il*

ſuffiroit de vous faire mention de cet admirable Prelat, que tant de vertus éminentes, ſur tout une extrême bonté, rendent ſi ſemblable au Prince des Paſteurs, le Sauveur du Monde; mais c'eſt particulierement pour le rétabliſſement de la Religion dans ce Pays, que vous devez au Roy ce Monument de reconnoiſſance que vous luy avez deſtiné dans la Statuë qui ſe doit ériger aujourd'huy en ſon honneur. Vous en tomberez d'accord, Meſſieurs, ſi vous faites reflexion que comme il y a peu de Villes que le Ciel ait autant

favorisées que la vostre par des graces extraordinaires, on s'est creu obligé de tout temps d'établir de certaines celebritez, pour conserver la memoire de ces grands bien-faits, & pour en marquer sa reconnoissance. Une fois tous les ans Mr le Maire avec les Echevins vont à Saint Hilaire rendre au Saint de solemnelles actions de graces de cette lumiere miraculeuse qu'on vit autrefois sortir de son Eglise, & qui montra au grand Clovis l'Ennemy qu'il devoit vaincre, la Religion qu'il devoit embrasser, & aux Poitevins le Roy

que le Ciel leur donnoit, & auquel ils se soumirent. Tous les ans, le Lundy de Pasques, il se fait une Procession Generale pour celebrer le miracle que firent vos trois grands Protecteurs, lors que paroissant sur vos murs en des figures glorieuses, ils défirent une Armée d'Ennemis qui estoit à vos portes. Chaque année le septiéme de Septembre, tous les Ordres s'assemblent pour remercier Dieu solemnellement de la protection qu'il donna à vos Peres contre l'Admiral de Coligni, & contre un Party, qui graces à Dieu & au Roy, n'a plus de

nom dans ce Royaume. Plusieurs fois l'année l'on voit triompher dans vos ruës l'Image de la Vierge avec les Clefs de vostre Ville, dont cette Mere de Misericorde eut la bonté de se saisir pour prevenir la trahison d'un miserable qui vouloit ouvrir vos Portes à un Ennemy qui estoit autour de vos murs. Seroit-il donc dit, Messieurs, que le retablissement de la Religion dans cette Province fût une grace qu'on seroit moins obligé de reconnoistre que toutes celles dont je viens de parler, & s'il faut la reconnoistre, peut-on le faire

avec bien-ſeance, ſi l'on ne voit dans les Etabliſſemens qu'on fera pour cela, l'Image d'un Prince à qui l'on doit tout le ſuccés de cette grande affaire? Seroit-il dit que dans une Ville, où l'on voit l'Effigie de Conſtantin, où l'on voit encore, dans les débris des Aqueducs & des Amphiteatres, les ſuperbes reſtes de la grandeur Romaine, on ne viſt pas la Statuë du Deſtructeur de l'Hereſie, du Protecteur de la Religion, du Conquerant de deux millions d'Ames? Seroit-il dit enfin, que dans une Province où le grand Cardinal de

Richelieu qui en estoit, a fait venir les Statues d'un Neron, d'un Tibere & de tant d'autres Princes qui ne nous sont rien, nous ne verrions pas celle d'un Prince à qui nous devons tout? En verité le Ciel ne nous pardonneroit jamais une si lâche indifference & une si noire ingratitude; & le grand Saint Loüis dont l'Eglise celebre aujourd'huy la memoire, & qui a traversé tant de Mers, & donné tant de Batailles pour la Conversion des Infidelles, vangeroit infailliblement l'injure que nous feriens à un Monarque qui

fait la plus grande gloire de ſon ſang ſur la Terre. Qu'il partage volontiers, ce grand Saint, les honneurs de ce jour avec cet Auguſte Fils ! & s'il eſt vray que les Anges du Seigneur font de ſi grandes Feſtes pour la Converſion d'un Pecheur, quelle complaiſance n'auront pas ces Bienheureux Eſprits, pour un Prince qui a eſtendu ſi conſiderablement l'Empire du Sauveur du Monde par le nombre prodigieux des Converſions qu'il a faites ? Certainement ce n'eſt preſque pas à nous qu'il appartient de celebrer les actions de

Loüis le Grand ; nos Concerts, nos Feux d'artifice, nos Eloges, nos vœux meſme & nos prieres ſont de foibles expreſſions de ſon merite ; il n'y a que le Ciel qui ſçache rendre juſtice à ſa vertu ; & ſi le Seigneur eut autrefois de l'admiration pour un Capitaine qui avoit la foy des Patriarches, ne doutons pas qu'il n'en ait auſſi pour un Roy qui a le zele des Apoſtres, qui conſacre à Dieu tout ſon pouvoir, & qui ne veut regner que pour le faire ſervir avec plus d'autorité. C'eſt donc le Ciel meſme qui nous apprend qu'il eſt de

noſtre devoir d'honorer noſtre Maiſtre. Voyons maintenant combien il eſt de noſtre honneur & de noſtre gloire, de le faire.

Comme ce droit naturel que nos Rois ont de regner, leur donne dés leur naiſſance un certain panchant à aimer leurs Sujets, leurs Sujets auſſi naiſſent avec une certaine correſpondance de cœur qui les attache à leurs Souverains, comme aux principes naturels de leur bonheur, & leur inſpire pour eux un amour, qui paroiſt plûtoſt une impreſſion de la Nature, qu'un effet de la reflexion.

De ſi belles inclinations ſe trouvent à la verité dans tout ce qu'il y a de veritables François ; mais l'on peut dire, nobles & genereux Poitevins, que le Roy n'a point de Sujets plus illuſtres que vous à cet égard, & que ſi Paris eſt le Chef de la France, comme la Capitale du Royaume, Poitiers en eſt le cœur par la fidelité, & par l'attachement qu'il a toûjours marqué pour ſon Roy. Je n'ay que faire de rappeller ces fâcheuſes conjonctures où la France s'eſt trouvée ſi ſouvent ; de ſi triſtes idées ne feroient que troubler la ſere-

nité d'un jour qu'on destine tout entier à la joye. Il suffit de dire que les occasions qui ont esté les plus funestes à la fidelité des autres peuples, n'ont servy qu'à faire paroistre la vostre avec plus d'éclat. L'on diroit mesme que c'est le destin particulier de Poitiers, de n'avoir jamais d'autres Souverains que nos Rois. Le Ciel qui fit autrefois un miracle pour soumettre cette Ville à leur Empire, en a fait souvent d'autres pour l'y conserver, lors que la force & la violence l'en ont voulu soustraire. N'est-il donc pas, Messieurs,

fleurs, de vostre gloire, qu'une fidelité si admirable & si éprouvée, soit marquée par quelque Monument éclatant qui en soit comme le sceau éternel & public? Et s'il est vray d'ailleurs que cette belle vertu ne peut vous faire plus d'honneur que par l'attachement qu'elle vous donne pour la personne sacrée de Loüis le Grand, il s'ensuit aussi qu'elle ne peut estre marquée par un sceau plus sacré & plus auguste, que par la Statuë de ce Monarque. Vous avez par ce moyen l'avantage de voir vostre Histoire confonduë avec

celle d'un Prince qui vivra toûjours dans la memoire des hommes ; vostre gloire ſera meſlée avec la ſienne, & l'Eloge de vostre fidelité ne durera pas moins que celuy de ſon Regne. D'ailleurs ſi c'eſt le plus beau droit des Peuples de rendre juſtice aux Grands, en laiſſant à la poſterité de juſtes idées & de fidelles memoires de leur merite, vous ne pouvez donner une preuve qui vous ſoit plus honorable, de vostre diſcernement & de vostre équité, qu'en laiſſant un Monument ſingulier de l'eſtime, du reſpect & de l'admiration que

Octobre 1687. G

vous avez toûjours euë pour Loüis le Grand. Il y a de la stupidité à voir passer sans reflexion les merveilles d'un Regne si admirable. Il y va de la justice de tenir compte à la posterité de tout ce que fait ce Monarque; le monde ne peut se passer de son Histoire, & il semble qu'on se fait plus ou moins de réputation selon qu'on prend plus ou moins de part à sa gloire & à ses interests. C'est pour cela qu'un des plus grands Heros de la France, aprés s'estre rendu digne des plus grandes récompenses que la valeur puisse meriter, a cru que

l'amour & l'attachement qu'il a toûjours eu pour le Roy, eſtoit la qualité qui pouvoit le faire conſiderer davantage, & qu'il ne pouvoit rien faire de mieux pour ſa propre gloire, que de laiſſer dans la Statuë qu'il a érigée à ſon Prince, le gage éternel de cette affection ſi juſte & ſi heroïque, qu'il a marquée en toutes occaſions pour ſa Perſonne ſacrée. Ce n'eſt pas, incomparable Monarque, qu'on pretende repreſenter entierement les éminentes vertus de Voſtre Majeſté par les Statues qu'on luy érige. Ce rayon de la Divinité qui éclate ſur voſtre

front, & qui fait qu'on est toûjours vostre Sujet par inclination, lors qu'on n'a pas le bonheur de l'estre par sa naissance; cet air naturel de grandeur qui vous distingue de tous les autres hommes, sont des traits que tous les efforts de l'Art ne sçauroient exprimer, & qu'il faut absolument reserver à la main de ce Dieu, qui vous a fait ce que vous estes. Neanmoins comme on ne laisse pas de connoistre les grands mouvemens du Soleil par les ombres mesmes, & les perfections infinies du Createur, par les foibles Images qu'on

voit de luy dans les Creatnres, voſtre Statuë auſſi nous fera reſſouvenir de ce qu'elle ne ſçauroit nous dire. Elle entretiendra les grandes idées que nous avons de vos vertus; elle excitera de plus nos eſperances, & nous la regarderons toûjours comme un ſigne de bonheur qui nous promet la protection ſinguliere de Voſtre Majeſté.

Pour vous perſuader, Meſſieurs, qu'il n'eſt rien que vous ne puiſſiez eſperer de la bonté de noſtre Monarque, il ſuffiroit de vous dire que voſtre Ville eſt remplie des bienfaits de nos Rois,

& que tout ce que l'on y voit de plus beau, & de plus conſiderable, eſt un effet de leur liberalité, & de cette affection particuliere qu'ils ont toûjours euë pour vous. N'eſt-ce pas de cette ſource que viennent ces Privileges qui font des Nobles de tous vos Echevins & de voſtre Maire, le Capitaine de cette Ville, & le premier Baron de la Province? N'eſt-ce pas de cette meſme ſource que vient cet illuſtre Preſidial, qui eſt abſolument le plus conſiderable qui ſoit en France, ſoit par l'étenduë de ſa Juriſdiction, ſoit

par le nombre & par la qualité de ſes Juges, ſoit par les marques d'honneur qui luy ſont particulieres, ſoit par le merite de ſes Chefs, que le Roy meſme a jugez dignes des Prerogatives les plus honorables & les plus ſingulieres? N'eſt-ce pas encore de ce meſme principe que vous tenez cette fameuſe Univerſité, qui eſt une des grandes lumieres de ce Royaume, un ſi ſolide appuy de la Religion, & qui a donné à cet auguſte Chapitre, d'ailleurs ſi recommandable par la pieté, & par les autres qualitez des perſonnes qui le com-

poſent, un Chef & des Dignitez qui ſont ſi utiles à l'Egliſe, par tous les ſecours qu'on peut attendre d'une capacité extraordinaire, d'une vie tres-exemplaire, & d'un zele tres-éclairé? Je ne dis rien de ce noble Chapitre de S. Hilaire, enrichy des liberalitez du grand Clovis, & dont nos Rois ſont les Abbez. Je ne parle point de celuy de Sainte Radegonde, dotée par Clotaire, Je laiſſe ce grand nombre d'Abbayes Royales que nos Monarques ont fondées, & que l'experience de nos jours fait voir, qu'ils ne confient qu'à

des personnes d'une qualité éminente, & d'une vertu consommée. Je laisse tout cela, & je ne m'attache pas mesme à vous faire valoir les grandes avances que le Roy a faites en vostre faveur. J'ay quelque chose de plus particulier à vous dire, c'est que Loüis le Grand estant le Monarque du monde le plus sensible à tout ce qui vient d'un bon cœur, & d'une veritable affection pour sa Personne, il sera sans doute touché de toutes les marques d'attachement que vous luy avez données en cette occasion. On luy en fera un rapport.

act, & cet illustre Ministre
i a ménagé si avantageuse-
ent les dispositions où il vous
trouvez d'honorer vostre Prin-
, fera tout réussir pour vostre
en, & vous attirera des gra-
s qui surpasseront infiniment
ut ce que je vous pourrois pro-
ettre. C'estoit une superstition
es anciens Empereurs, de tenir
ans leur Cabinet une Statue
u'ils appelloient la fortune de
'Empire; mais nous avons lieu
le croire que la Statuë du Roy
era un signe de bonheur pour
vous, & si je l'ose dire, la for-
une de vostre Ville; & qu'ayant

déja fait tant de bien à cet excellent Ouvrier qui l'a entrepris & finie avec tant de gloire elle étendra sa vertu sur tout le monde, & sera la source éternelle d'une felicité publique. Nous sçavons, incomparable Monarque, la complaisance que vous avez euë pour ce Heros, qui a fait à Paris, dans la Place des Victoires, ce que l'on fait aujourd'huy à Poitiers dans la Place Royale. Pourriez-vous donc n'aimer pas une Province, où le Peuple mesme sçait prendre des sentimens si genereux, & imiter les sentimens des Heros?

Clergé, la Noblesse, le Peu-
, tout s'est declaré dans cette
ision, tout a parlé, tous les
rs se sont ouverts, & l'on a
jusques à la plus tendre Jeu-
e marquer pour vous une ar-
r digne de vostre bonté &
vostre complaisance. Ce sont
vcües & ces considerations
ont inspiré le dessein de cette
ebrité, à celuy qui en est le
ncipal Auteur, & comme cet
stre Ministre a toûjours cher-
les moyens d'accroistre le
heur, la gloire, & la beauté
vostre Province, il a cru ne
voir rien faire de plus avan-

tageux pour vous, que de vous
insinuer dans l'esprit du meil
leur Prince du monde, & don
il connoist le naturel, par l'expe
rience qu'il a de ses bontez, &
par le bonheur qu'il a eu de lu
plaire en tout ce qu'il a fait pou
luy. Une politique si sage doi
servir de regle à nostre conduite
& nous persuader que nous n
sçaurions établir nos esperance
sur un fondement plus solide qu
sur celuy de nostre obeissance
& d'un attachement inviolabl
à la sacrée Personne du Roy. Ce
sont les mesures que la Provi-
dence a prises pour nous conduir

à nostre fin : & ces esprits seditieux & inquiets qui cherchent les moyens d'estre contens ailleurs que dans leur dependance, ne sont pas moins deraisonnables que s'ils cherchoient à vivre sous un autre Ciel, & dans un autre Monde que celuy-cy. Ces veritez sont encore plus sensibles sous le Regne de Loüis le Grand, & l'estat florissant où ce Monarque a mis la Religion & l'Estat, est une preuve éclatante que les interests publics ne pourroient estre en de meilleures mains, & que c'est de luy seul qu'on pouvoit attendre de

si grands succés. De là vient que le chemin le plus court pour arriver à la gloire, c'est de travailler sous les ordres & par la direction de cet admirable Prince. Nous voyons tous les jours des François trouver dans leur obeïssance des succés qui feroient honneur à des Souverains, & faire des actions qu'on n'attribueroit jamais à des Sujets, s'ils avoient un autre Maistre que le nostre. Que toutes ces raisons nous persuadent donc de contribuer avec plaisir à la celebrité de ce jour. L'interest nous y engage, la gloire nous y invite, le devoir

nous y oblige. Vous le devez, Pasteurs du Troupeau du Seigneur, Ouvriers Evangeliques, vous le devez, puisque les conquestes de vostre zele, sont les effets de celuy du plus Chrestien de tous les Roys. Vous le devez, brave & genereuse Noblesse, puis qu'en exterminant les Duels, il a sceu vous faire un sujet d'opprobre de ce point d'honneur qui estoit si funeste à vostre salut. Vous le devez, Juges & Magistrats, puis qu'il vous a donné des Loix qu'on peut nommer le Trésor de la Justice. Vous le devez, Professeurs

des Sciences & Maistres des beaux Arts, puisque l'esprit n'a jamais receu de plus grands honneurs que sous les auspices d'un Prince si sage & si éclairé. Vous le devez, vous qui estes dans le negoce, & qui avez le maniment du Commerce. C'est pour vous qu'il a fait tant de Ports, qu'il a détruit les Pirates, qu'il a réüny les Mers. Vous le devez enfin, leste & florissante Jeunesse; & si l'ardeur que vous faites paroistre, vous rend si aimables, & seconde si bien les inclinations de ceux qui vous instruisent, sçachez que vous

ne ſçauriez commencer trop toſt
à aimer un Prince qui vous
aime ſi tendrement, & qui a
fait dans tous ſes Etats de ſi
merveilleux Eſtabliſſemens pour
voſtre éducation. Mais enfin,
Seigneur, puiſque ce Monarque
ſi parfait & ſi admirable eſt
voſtre Creature, & que c'eſt
vous qui nous l'avez donné,
c'eſt auſſi à vous ſeul que nous
nous adreſſons pour ſa conſerva-
tion. Vous l'avez rendu neceſ-
ſaire à noſtre bonheur, & ſa
vie nous eſt infiniment plus chere
& plus precieuſe que toutes les
graces qu'il nous a faites. Con-

fervez-le donc, mon Dieu, pour les intereſts de voſtre Egliſe, & pour le bonheur de la France. Beniſſez les grands deſſeins qu'il a formez ſur la Converſion des Peuples de l'Orient, & enfin, aprés une longue & heureuſe ſuite d'années, introduiſez-le dans ce Royaume qui ne finira jamais.

Je ne vous dis rien de cet Eloge, puis qu'ayant autant de penetration que vous en avez, pour découvrir toutes les beautez dés Ouvrages que je vous envoye, ce ſeroit fai-

re tort à voſtre jugement que de les loüer. Je vous diray ſeulement que ce Panegyrique du Roy charma ſi fort toute l'Aſſemblée, que le choix que Mr Foucault avoit fait du Pere Cheſnon pour le prononcer, receut une approbation generale. La grande part que cet Intendant avoit à la Feſte, & à tout ce qui l'avoit cauſée, luy avoit acquis le droit de ſe meſler de beaucoup de choſes qui la regardoient, & meſme de les regler. Voicy excore quelques Deviſes qui

ont eſté faites à l'occaſion de la Statuë qui fait aujourd'huy l'ornement de la Place Royale de Poitiers.

Un Stile qui marque les heures dans un Cadran ſolaire avec ces mots, *Ipſa vel umbra regit*, pour marquer que la Statuë, qui n'eſt que comme l'ombre du Roy, ne laiſſera pas de tenir les Peuples dans le devoir, & toutes choſes en bon ordre.

Un Parelie formé dans une nuée, *Alium non reddit Imago*, pour faire entendre que de meſme qu'un Parelie ne ſçau-

roit estre que l'Image du So-
leil, cette Statuë ne peut l'e-
stre que du plus grand de
tous les Monarques.

Des Coqs qui chantent au lever du Soleil, *Degener est quisquis non cantat*, pour faire connoistre que tous les François ressentent une joye toute particuliere, lors qu'ils voyent rendre à leur Prince les hommages qui luy sont dûs.

Plusieurs Aigles qui reprennent leurs plumes au Soleil, *Vires animosque resumunt*. Les Peuples semblent reprendre une nouvelle vi-

gueur à la veuë d'une Statuë qu'ils regardent comme un ſigne de leur bonheur.

Un Feu d'artifice avec ces mots, *Et placet, & terret*, pour marquer le caractere particulier de la majeſté du Roy, dont la veuë fait le plus grand plaiſir de ceux qui ont l'avantage de l'approcher, & qui leur inſpire en meſme temps le plus profond reſpect.

Diverſes Lignes qui aboutiſſent au meſme centre. *Huc omnes recidunt*, pour montrer l'empreſſement de tout le monde

monde à témoigne r ſon ele
pour la gloire de Sa Majeſté.
J'ajoûte un Madrigal qui
eſté fait ſur eette Statuë.

CEt air ſi grand, eette mine
heroïque,
Cette Taille & ce Port ſi pleins de
majeſté,
Diſent aſſez ſans qu'on l'explique
Que c'eſt LOVIS LE GRAND qu'on
a repreſenté.
L'Ouvrier travaillant ſur ce divin
modelle,
N'a pourtant pas gravé ce qu'il a
de plus grand,
Son Air, ſon Port, ſa Taille, tout
ſurprend,
Mais ſon Ame eſt encore & plus
grande & plus belle.

Il auroit, ce Sculpteur, fait voir
en ce Portrait,
S'il en eust pû donner quelque marque fidelle,
Ce que jamais le monde a vû de plus parfait.

La continuation des grandes choſes que le Roy fait tous les jours, eſt cauſe que l'uſage s'eſt inſenſiblement introduit de faire le Panegyrique de cet Auguſte Monarque dans toutes les Villes de France, le jour de la Feſte de S. Loüis, avec celuy de ce Saint. C'eſt ce qui fut fait le 25. Aouſt dernier, dans la

Chapelle de l'Hospital Gene-
al de Perigueux, où il y eut
les Prieres publiques pour le
Roy. Elle estoit tres-bien
ornée, & fut remplie des per-
sonnes les plus considerables
de la Ville. Les Directeurs
de cet Hospital, à la teste
lesquels estoit Mr de Cha-
tillon, premier President,
n'oublierent rien pour ren-
dre la Feste des plus éclatan-
tes. Les Compagnies du Regi-
ment de Flandre qui voulu-
rent y prendre part, se mi-
rent sous les armes dans la
court de l'Hospital, & firent

plusieurs décharges en saluant le Buste du Roy. Les Officiers du Presidial & du Corps de Ville, s'estant rendus dans la Chapelle à l'heure de Vespres, le Pere Voisin Jesuite, fameux par diverses pieces d'Eloquence qu'il a faites à la gloire du Roy, prononça le Panegyrique de S. Loüis, auquel il messa celuy de Sa Majesté, & il employa un stile si noble & si naturel dans cet Eloge, qu'il fut applaudy de tous ceux qui l'entendirent. Lors qu'il fut sorty de Chaire, on donna

a Benediction, & cette ſo-
emnité ſe termina par les
ris de *Vive le Roy*, que les
Compagnies & les Particu-
iers firent retentir au bruit
les Boëtes, & d'une triple
ſalve du Canon.

Si tant de Predicateurs
prennent l'occaſion de faire
e Panegyrique de Sa Maje-
ſté, on peut dire que l'Egliſe
a ſujet de prendre part aux
loüanges qu'on luy donne,
puis que ce pieux Monarque
travaille de toutes manieres
pour la Religion, & qu'il s'en
declare hautement le Prote-

teur parmy les Princes & les Peuples les plus éloignez. Entre tant de preuves que l'on en pourroit donner, il ne faut que voir ce qu'il a fair depuis peu en faveur des Catholiques de la grande Armenie, à la demande des Religieux de Saint Dominique, qui eſtant les ſeuls Eccleſiaſtiques de ce pays-là, en ont le gouvernement ſpirituel depuis trois cens ans, ou environ. Le Bienheureux Barthelemy, ſurnommé le Petit, Religieux de cet Ordre, du Convent de Bologne, ayant eſté

ſacré Archeveſque ſous le Pape Jean XXII. s'en alla avec ſon Compagnon Pierre d'Arragon, dans la grande Armenie, pour tâcher d'éclairer les Infidelles Maiſtres du pays, & les Schiſmatiques qui y ſont en fort grand nombre, & qu'ils eſperoient reduire à l'unité de la Foy Catholique. Aprés les avoir long-temps inſtruits, ils recueillirent une aſſez riche moiſſon de leurs travaux Apoſtoliques, ſur tout dans la Province de Nahcivan, où ils trouverent les peuples plus

disposez à se soumettre à l'Eglise Romaine. Ils y bastirent mesme douze Convents de leur Ordre, dont les Religieux enseignent les enfans, pour avoir de quoy payer le Tribut, & subsister; & comme ils ne sont pas en grand nombre hors le Convent où reside l'Archevesque, leurs Disciples chantent avec eux l'Office divin, & mesme ont le soin de se trouver à Matines, quoy qu'on les chante à minuit. Tous les Catholiques, à l'exception des Malades, se rendent dans leur

Eglise, pour y assister les Di-
manches & les Festes. Ce pe-
tit Troupeau a subsisté jus-
ques à present sous la con-
duite de ces Peres malgré les
persecutions des Infidelles
Mahometans & des Schismа-
tiques, qui ne sont pas moins
leurs ennemis. Une des plus
grandes qu'ils ayent soufer-
tes depuis leur établissement,
vint il y a quelques années,
du Prince de Nahcivan, qui
ayant peine à souffrir les
Chrestiens, & encore plus
les Catholiques, parce qu'il
est de la Secte de Mahomet,

cherchoit ſans ceſſe à les opprimer. Les Catholiques ſe voyant pouſſez à bout, & abandonnez de tous les Princes leurs voiſins, eurent recours à la pieté ſinguliere & à la puiſſante protection de LOUIS LE GRAND, auquel ils députerent leur Archeveſque, appellé Matthieu Araniſez, tres-grand Religieux, & homme d'une rare vertu, qui ayant expoſé les afflictions & les miſeres que ſon Troupeau enduroit de la part du Prince de Nahcivan, obtint

de Sa Majesté une Lettre adressée au Roy de Perse, pour retirer les Catholiques de l'oppression où ils estoient, & les mettre, comme ils l'avoient demandé, immediatement sous l'autorité de ce Roy, ce qui leur fut aussitost accordé. Mais peu de temps aprés, il s'éleva une nouvelle & furieuse persecution contre les Catholiques, parce que le Prince de Nahcivan sçachant les mauvais offices qu'ils luy avoient rendus, rccommença à les inquieter plus qu'aupara-

vant, quoy que ſous main, & ſeulement par le miniſtere de ceux qui gouvernoient de la part du Roy de Perſe, auquel le grand éloignement de la Cour ne permettoit pas qu'ils euſſent recours. Cela les obligea de nouuveau à implorer la protection de Sa Majeſté Tres-Chreſtienne, qui repreſentant au Roy de Perſe les vexations que ſouffroient les Catholiques de Nahcivan, de la part des Turcs, & ſur tout des Princes voiſins, obtint de luy qu'ils ſeroient à l'avenir ſous

la conduite du Grand Visir de Tauris, qui n'en est pas éloigné ; mais comme on ne laissoit pas de faire encore de nouvelles peines aux Fidelles de Nahcivan, ils envoyerent en France M Piquet, Evesque de Cesaropolis, & le Roy eut la bonté de le députer à celuy de Perse, pour luy recommander fortement tous les Catholiques demeurans dans ses Etats, & particulierement tous ceux de la Province de Nahcivan. Ce Prelat s'estant acquité avec beaucoup de zele de la commis-

ſion qu'il avoit, obtint pour ceux-cy un Privilege, par lequel il a eſté ordonné qu'aucun des Sujets du Roy de Perſe, ſoit Prince, ſoit Commandant d'Armée, ſoit Vice-Roy, Soldat, ou quelque autre Officier que ce puiſſe eſtre, ne pourra ſous aucun pretexte ſe meſler de leurs affaires, ou de leur gouvernement, à la reſerve du Grand Viſir, qui doit eſtre, non pas un Juge ſevere, mais un Protecteur favorable pour eux. Ce Privilege qu'ils ont par écrit, porte encore, que

si quelque autre pretendoit à leur gouvernement, sous quelque cause ou pretexte que ce fust, les Catholiques auroient le pouvoir de se défendre jusqu'à les fraper, & mesme les emprisonner,

Ils ont eu une autre preuve fort considerable de la bonté du Roy Tres-Chrestien, en ce que ceux de cette Province de Nahcivan ont un temps déterminé pour porter le Tribut à la Cour, & ce temps estant passé, il faut payer le double; de sorte qu'une Ville qui devra six mille écus, si

elle differe de payer, eſt taxée à douze mille. Les Catholiques eſtant tombez deux fois dans le cas, on leur a remis cette double paye à la recommandation du Roy de France, lequel a accordé depuis peu au Pere Provincial d'Armenie, venu pour cela à Paris, une Lettre adreſſée encore au Roy de Perſe, pour demander qu'on les exemtaſt ainſi que tous les Catholiques de Nahcivan, des impoſts que les Officiers du Roy exigeoient d'eux à ſon inſceu, & qu'on leur rendiſt les eaux

qui leur avoient esté ostées
par leurs voisins, ce qui leur
ausoit un grand préjudice.
C'est ainsi que LOUIS LE
GRAND se monrre le Pro-
tecteur de tous les Catholi-
ques, non seulement dans
l'Europe, mais encore par
toute la Terre.

J'ay bien cru, Madame,
qu'en vous mandant la der-
niere fois, que lors que l'A-
cademie fit la distribution
des prix, Mr de Fontenelle
avoit remporté celuy d'Elo-
quence, & Mademoiselle des
Houlieres celuy de Poësie,

Octobre 1687.

je vous engagerois à me de-
mander quelque chose de
particulier des deux Ouvra-
ges qui leur ont fait meriter
ces Prix. Il y a tant de beautez
dans l'un & dans l'autre, que
tout ce que je vous en dirois
ne rempliroit pas l'idée, que
je voudrois vous en faire a-
voir. Ainsi j'aime mieux vous
les envoyer entiers, afin que
vous en puissiez juger par
vous-mesme. Les Ouvrages
de cette force sont toûjours
dignes d'estre conservez. Voi-
cy celuy de M^r de Fonte-
nelle.

DE LA PATIENCE, & du Vice qui luy eſt contraire.

QVelque peu d'uſage que l'homme faſſe de ſes lumieres pour s'étudier ſoy-meſme, il découvre les foibleſſes & les déreglemens dont il eſt remply: auſſi-toſt ſa raiſon cherche à y remedier, touchée naturellement d'un deſir de perfection qui luy reſte de l'ancienne grandeur, où elle s'eſt veue élevée. Mais que peut-elle maintenant, incertaine,

aveugle, pleine d'erreurs, digne elle-meſme d'eſtre comptée pour une des miſeres de l'homme? Elle ne ſçait que combattre des defauts par des defauts, ou guerir des paſſions par des paſſions; & les vains remedes qu'elle fournit ſont des maux d'autant plus grands & plus incurables, qu'elle eſt intereſſée à ne les plus reconnoiſtre pour des maux, & qu'elle s'eſt ſeduite ello-meſme en leur faveur.

En vain pendant pluſieurs ſiecles, la Grece ſi fertile en Eſprits ſubtils, curieux & inquiets, produiſit ces Sages, qui

faisoient une profession témeraire d'enseigner à leurs disciples l'art de vivre heureux, & de se rendre plus parfaits; en vain la diversité infinie de leurs sentimens, qui sera à jamais la honte des foibles lumieres naturelles, épuisa tout ce que la raison humaine pouvoit pour les hommes: l'effet des plus grands efforts de la Philosophie ne fut que de changer les vices que produit la nature corrompue, en de fausses vertus, qui estoient, s'il se peut, des marques encore plus certaines de corruption. Un homme du commun, ou ignore, ou reconnoist

ſes defauts avec aſſez de ſimplicité, pour les rendre en quelque ſorte excuſables ; au lieu qu'un Piloſophe Payen, fier d'avoir acquis les ſiens à force de meditations & d'étude, leur donnoit tous ſes applaudiſſemens.

Ces deſordres que la raiſon humaine cauſoit dans la Grece, où elle regnoit avec toute la hauteur dont elle eſt capable quand elle vient à ſe méconnoiſtre, les leçons trompeuſes qu'elle envoyoit de là chez tous les Peuples du monde, qui ne les recevoient qu'avec trop de docilité,

ne furent pas sans doute les moindres motifs qui inviterent la Raison eternelle à descendre sur la terre. Si d'un costé chez les Juifs les fameuses Semaines de Daniel qui expiroient, & le Sceptre de Juda qui avoit passé dans des mains étrangeres, pressoient le Liberateur si longtemps promis & attendu, il est certain que d'un autre costé les Grecs livrez jusque-là à des erreurs orgueilleuses, & à une ignorance contente d'elle-mesme, demandoient également le Messie par leurs besoins, quoy qu'ils ne fussent pas en droit de l'attendre.

Dieu le devoit aux uns pour dégager ſa parole tant de fois donnée par la bouche de ſes Prophetes ; & il le devoit, ce ſemble, aux autres pour ſatisfaire à ſa bonté, qui ne les pouvoit ſouffrir plus long-temps dans les égaremens de leur ſageſſe. Il falloit aux uns un Monarque qui s'établiſt un Empire tout divin ſur les Nations ; un grand Preſtre qui leur enſeignaſt les veritables Sacrifices ; & il falloit aux autres un Sage, dont ils receuſſent des preceptes ſolides, un Maiſtre qui leur apportaſt toutes les connoiſſances, aprés leſquelles

leſquelles ils ſoûpiroient depuis ſi long-temps.

Il parut donc enfin parmy les hommes, ce Meſſie ſi ardemment deſiré d'un ſeul Peuple, & ſi neceſſaire à tous. Alors les idées & du vray & du bien nous furent revelées ſans obſcurité & ſans nuages; alors diſparurent tous ces phantoſmes de vertus qu'avoit enfantez l'imagination des Philoſophes; alors des remedes tout divins furent appliquez avec efficace à tous les maux qui nous ſont naturels.

Arreſtons nos yeux en particulier ſur quelqu'un des effets.

que produiſit la nouvelle Loy annoncée par Jeſus-Chriſt. L'impatience dans les maux eſt peut-eſtre un des vices auſquels la nature nous porte, & le plus generalement, & avec le plus de force, & il n'y a point de vertu à laquelle la Philoſophie ait plus aſpiré qu'à la patience; ſans doute, parce qu'il n'y en a aucune ny plus neceſſaire à la malheureuſe condition des hommes, ny plus capable d'attirer une diſtinction glorieuſe à ceux qui auroient pû l'acquerir. Cette impatience de la nature, & la fauſſe patience de la Philoſophie nous ſerviront d'e-

exemples de l'heureux renouvellement qui ſe fit alors dans l'Univers. Voyons comment la veritable patience inconnuë juſques-là ſur la terre, prit la place de l'une & de l'autre. N'ayons point de honte d'enviſager de prés, & d'étudier nos miſeres; cette veuë, cette étude ſervira à nous convaincre des bienfaits du Redempteur.

I. POINT.

Quel eſt ce mouvement impetueux de noſtre ame qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agite comme pour en ſecoüer le joug? Pourquoy tâcher

à les repouſſer loin de nous par des efforts violens, dont nous ſentons en meſme temps l'impuiſſance? Pourquoy prendre à partie ou des Aſtres, qui n'ont en aucune ſorte contribué à nos malheurs; ou une Fortune & des Deſtins, qui n'ont point d'eſtre hors de noſtre imagination? Que veulent dire ces plaintes adreſſées à mille objets dont elles ne peuvent eſtre écoutées? Que veut dire cette eſpece de fureur où nous entrons contre nous-meſmes, moins fondée encore que tous ces autres emportemens? Soulageons-nous nos maux, ou

les redoublons-nous ? Malheureux, si nous n'avons que des moyens si faux & si peu raisonnables pour les soulager ! Insensez, si nous les redoublons ! mais quel sujet d'en douter ? Il n'est que trop seur que nous redoublons nos maux. Cet effort que nous faisons pour arracher le trait qui nous blesse, l'enfonce encore davantage ; l'ame se déchire elle-mesme par cette nouvelle agitation, & le mouvement extraordinaire où elle se met excitant sa sensibilité, donne plus de prise sur elle à la douleur qui la tourmente.

Cependant ny la honte de suivre des mouvemens déreglez, ny la crainte d'augmenter le sentiment de nos maux, ne reprime en nous l'impatience. On s'y abandonne d'autant plus facilement, que la voix secrete de nostre conscience ne nous la reproche presque pas, & qu'il n'y a point dans ces emportemens une injustice évidente qui nous frape, & qui nous en donne de l'horreur. Au contraire, il semble que le mal que nous souffrons nous justifie; il semble qu'il nous dispense pour quelque temps de la necessité d'estre raisonnables.

N'employe-t-on pas meſme quelque ſorte d'art pour s'exemter de rougir de ce defaut, & pour s'y pouvoir livrer ſans ſcrupule? Ne ſe deguiſe-t-on pas ſouvent l'impatience ſous le nom plus doux de vivacité? Il eſt vray qu'elle marque toûjours une ame vaincuë par ſes maux, & contrainte de leur ceder; mais il y a des malheurs auſquels les hommes approuvent que l'on ſoit ſenſible juſqu'à l'excés, & des évenemens où ils s'imaginent que l'on peut avec bien-ſeance manquer de forces, & s'oublier entierement. C'eſt alors qu'il eſt

permis d'aller jusqu'à se faire un merite de l'impatience ; & que l'on ne renonce pas à en estre applaudy. Qui l'eust crû que ce qui porte le plus le caractere de petitesse de courage, pust jamais devenir un fondement de vanité ?

La Religion seule pouvoit remedier à un defaut si enraciné dans la nature, & quelquefois autorisé par nos fausses opinions. Elle nous apprend, pour reprimer en nous l'impatience toûjours nuisible & insensée, que nous sommes tous pecheurs, que nous devons une expiation à la justice

divine ; que tous les maux que nous ſommes capables de ſouffrir, nous les avons meritez. Quelle étrange conſolation, à en juger ſelon les premieres idées qui ſe preſentent ! Quoy, nous ne ſerons pas ſeulement malheureux, nous ſerons encore obligez de nous croire coupables ? Nous perdrons juſqu'au droit de nous plaindre, nos ſoûpirs ne pourront plus eſtre innocens ? Encore un coup, quelle étrange conſolation !

C'en eſt une cependant, & ſolide & efficace. Quelques triſtes que paroiſſent quelquefois les veritez qui nous viennent du Ciel, elles

n'en viennent que pour nostre bonheur & nostre repos. Un Chrestien vivement persuadé qu'il merite les maux qu'il souffre, est bien éloigné de les redoubler par des mouvemens d'impatience. Il est juste que la revolte de nostre ame contre des douleurs deuës à nos pechez, soit punie par l'augmentation de ces douleurs mesmes : mais on se l'épargne en se soûmettant sans murmure au chastiment que l'on reçoit. Ce n'est pas que les Chrestiens cherchent à souffrir moins, c'est que d'ordinaire les actions de vertu ont

es recompenſes naturelles qui n ſont inſeparables. On ne peut ſtre dans une ſainte diſpoſition ſouffrir, que l'on ne diminuë la igueur des ſouffrances. On ne eut y conſentir ſans les ſoula- ger ; & lors que nous nous ran- geons contre nous-meſmes du party de la juſtice divine, on peut dire que nous affoibliſſons en quelque ſorte le pouvoir qu'- elle auroit contre nous.

Faut-il que je mette auſſi au nombre des motifs de patience que la Religion nous enſeigne, les biens eternels qu'elle nous apprend à meriter par le bon

usage de nos maux? Sont-ce veritablement des maux, que les moyens d'acquerir ces biens celestes qui ne pourront jamais nous estre ravis? Souffre-t-on encore quand on les envisage, & leur idée laisse-t-elle dans nostre ame quelque place à des douleurs & foibles & passageres? Ah! il semble qu'ils nous empeschent bien plûtost de les sentir, qu'ils ne nous aident à les endurer.

Tel a esté l'art de la bonté de Dieu, que dans les punitions mesme que sa colere nous envoye, elle a trouvé moyen de nous y ménager une source d'un

nheur infiny. Recevons avec
e ſoûmiſſion ſincere de ſi juſtes
nitions, & elles deviendront
ſſi-toſt des ſujets de recompen-
Nous n'aurons pas ſeulement
acé nos crimes, nous aurons
quis un droit à la ſouveraine
licité. Aveuglement de la na-
re, lumieres celeſtes de la Re-
gion, que vous eſtes contraires!
a nature par ſes mouvemens
eſordonnez augmente nos dou-
urs, & la Religion les met,
our ainſi dire, à profit, par la
atience qu'elle nous inſpire. Si
ous en croyons l'une, nous ajoû-
ons à des maux neceſſaires un

mal volontaire ; & ſi nous ſui-vons les inſtructions de l'autre, nous tirons de ces maux neceſ-ſaires les plus grands de tous les biens.

Auſſi la patience Chreſtienne n'eſt-elle pas une ſimple patience, c'eſt un veritable amour des dou-leurs. Si on ne portoit pas ſa veuë dans cette eternité de bonheur dont elles nous aſſurent la joüiſ-ſance, on ſe borneroit à les re-cevoir ſans murmure, comme des châtimens dont on eſt digne par ſes pechez ; mais dés que l'on re-garde le prix infiny dont elles ſont payées, ou ne peut plus que

les recevoir avec joye comme des graces dont on eſt indigne. De là naiſſoient ces merveilles dont les Annales des Chreſtiens ſont remplies ; cette tranquilité dont les Saints ont joüy au milieu même des plus âpres tourmens ; cette égalité parfaite qu'ils ont toûjours veuë entre les biens & les maux. Que dis-je, égalité? cette préference qu'ils ont toûjours donnée aux maux ſur les biens; tes heureux excés de patience qu'ils ont pouſſez juſques à oſer appeller ſur eux les maux que la main de Dieu leur refuſoit.

Quel ſpectacle fut-ce pour le

monde corrompu que la naissance du Christianisme ! On voit paroistre tout à coup & se répandre dans l'Univers des hommes qui disconviennent d'avec tous les autres sur les principes les plus communs ; des hommes qui rejettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, & qui ont un amour sincere pour tout ce que les autres fuyent. Les plaintes sont un langage qui leur est inconnu, si ce n'est dans la prosperité. Ils ne se contentent pas d'avoir au milieu des malheurs une constance inébranlable ; ils ont une joye qui va sou-

vent jusqu'à des transports ; s'ils ne s'offrent pas d'eux-mesmes aux tourmens & à la mort, ils se contraignent ; la cruauté de leurs ennemis se méprend eternellement. On ne leur donne pour supplices que ce qu'ils souhaitent. Quels sont ces prodiges, devoient dire les Payens ? Quel est ce renversement ? Les biens & les maux ont-ils changé de nature ? Les hommes en ont-ils changé eux-mesmes ? Cet étonnement fut sans doute d'autant plus grand que l'on voyoit les Philosophes, qui jusque-là avoient paru estre en possession

de toutes les vertus & de toutes les veritez, confondus, & dans leur ſpeculation, & dans leur pratique, par de nouveaux Philoſophes incomparablement plus parfaits. Ce furent ces derniers Sages, ou plutoſt ce fut leur Maiſtre celeſte que détruiſit les fauſſes eſpeces de patience établies par des Sages trompeurs, & plus vicieuſes peut-eſtre que l'impatience meſme naturelle aux hommes, qui n'ont que leurs paſſions pour guides.

II. POINT.

Jamais la raiſon humaine n'a fait eclater tant d'orgueil, &

n'a laiſſé voir tant d'impuiſſance que dans la Secte des Stoïciens. Ces Philoſophes entreprirent de perſuader aux hommes que leur propre corps eſtoit pour eux quelque choſe d'étranger, dont les intereſts leur devoient eſtre indifferens, & que les douleurs qui affligeoient ce corps, eſtoient ignorées par le Sage, qui ſe retranchoit entierement dans la partie ſpirituelle de luy-meſme. Ainſi le Stoïcien regardoit les maux avec dedain comme des ennemis incapables de luy nuire, & il ſe paroit d'une patience faſtueuſe, fondée ſur l'im-

passibilité dont sa Secte se flatoit. Souffrir avec constance eust esté quelque chose de trop humain, il ne souffroit point, semblable à Jupiter mesme dont il n'avoit lieu d'envier ny les perfections ny le bonheur.

Jusqu'où vous égarez-vous, foibles esprits des hommes, quand vous estes abandonnez à vous-mesmes? Quoy, il s'agit de soulager les blessures que nous recevons tous les jours, nous les recevons, nous en gemissons, & on n'y trouve point d'autre remede que de nous soûtenir que nous sommes invulnerables? trop-

heureux encore si nous pouvions entrer dans cette illusion & en profiter ; mais si ces vaines idées elevent pour quelques momens & enflent l'imagination seduite, on est aussi-tost rappellé au sentiment de ses maux par la nature plus forte & plus puissante, & si l'opiniâtreté du party dont on a fait choix, maintient encore dans l'esprit cette superbe speculation, le cœur la dément & la condamne. Quand ce Stoïcien pressé par la douleur d'une maladie violente s'écrioit, en s'adressant à elle ; Je n'avoüeray pourtant pas que tu sois un mal ; Cet

effort qu'il faiſoit pour ne le pas avoüer, ce deſaveu meſme apparent n'eſtoit-ce pas un aveu & le plus fort & le plus ſincere qui puſt jamais eſtre ?

Loin du Chriſtianiſme une erreur ſi contraire aux ſentimens naturels, & un orgueil ſi indigne d'une raiſon éclairée. La patience des Chreſtiens n'eſt point fondée ſur ce qu'ils s'imaginent eſtre au deſſus des douleurs, ils ſouffrent, ils avoüent qu'ils ſouffrent ; mais la ſoûmiſſion qu'ils ont pour celuy qui les fait juſtement ſouffrir ; mais le prix qui eſt propoſé à leurs ſouffrances

produit cette constance, ce cal-
me, cette joye qui ont si sou-
vent arraché à leurs Persecu-
teurs de l'admiration & du res-
pect. Ils ne retiennent point leurs
plaintes & leurs gemissemens,
par la crainte de deshonorer le
party qu'ils font profession de
suivre, mais la divine Religion
qu'ils suivent previent en eux
les plaintes & les gemissemens
par les saintes pensées dont elle
les remplit. Ils sont tels au de-
dans d'eux-mesmes que les Stoi-
ciens avoient beaucoup de peine
à paroistre au dehors, tranquilles
& vainqueurs de la douleur

qu'ils endurent. Ils ſont ce que toute la Philoſophie elle-meſme ne ſçauroit aſſez admirer, auſſi ſenſibles que les autres hommes à toutes les miſeres humaines, plus ſatisfaits au milieu des plus grandes miſeres, que s'ils eſtoient les plus heureux des hommes.

Il n'y a rien où la patience éclate avec plus d'avantage, que dans les injures. Un Stoïcien offensé ne conſervoit un exterieur paiſible, que parce qu'il s'élevoit auſſi-toſt dans ſon cœur au deſſus de celuy qui l'avoit offensé, & quelquefois meſme par un ſuperbe jugemcnt oſoit

le

le degrader de la qualité d'homme ; insulte qu'on fait sans danger à son ennemy, vangeance impuissante qui ne laisse pas de consoler l'orgueil. Un Chrestien se met dans son cœur au dessous de tous les hommes, & cependant il a au milieu des outrages une heroïque tranquillité qui le met au dessus de ses ennemis. Innocent & heureux artifice que la grace nous enseigne ! Sans prendre une fierté mal fondée, sans affecter une fausse insensibilité, nous n'avons qu'à nous humilier sous la main du Createur pour estre superieurs aux creatures.

Nous n'avons qu'à la respecter dans les instrumens qu'elle employe, pour estre à l'épreuve des plus rudes coups que les hommes puissent nous porter. Il n'y en a point qui n'ayent assez de pouvoir pour nous faire souffrir ; mais il n'y en a point qui en ayent assez pour troubler nostre repos. Lors que leurs bras sont tournez contre nous, un bras plus puissant qui les fait agir, se montre aux yeux de nostre foy, tient nos douleurs dans le respect, & reprime toute l'agitation qu'elles produiroient dans nostre ame. Les injustices que nous avons

à essuyer ne se presentent plus à nous comme des évenemens qui partent de la méchanceté des hommes, & qui doivent exciter en nous de la haine & de l'indignation, nous remontons plus haut, & d'une veuë plus éclairée nous découvrons que ces mesmes évenemens nous viennent du Ciel, & comme de justes châtimens qui demandent de la soûmission, & comme des sujets de merite qui demandent des actions de graces.

Ce n'estoit pas ainsi qu'en jugeoient la pluspart des Philosophes, persuadez que toutes cho-

ſes étoient gouvernées par une fatalité aveugle, immuable, neceſſaire, de laquelle partoient indifferemment & les biens & les maux. Il eſt vray qu'ils ſe ſoumettoient à elle dans les malheurs, & quelquefois avec aſſez de reſolution; mais quelle eſtoit cette eſpece de patience ? Une patience d'eſclaves attachez à leur chaiſne, & ſujets à tous les caprices d'un Maiſtre impitoyable; une patience qui n'eſtant fondée que ſur l'inutilité de la révolte, arreſte durement les mouvemens de l'ame, & au lieu de la conſoler y laiſſe un chagrin ſombre &

farouche, en un mot, un deſeſpoir un peu raiſonné, plutoſt qu'une vraye patience.

Graces à noſtre auguſte Religion, nous ſçavons que nous ne dependons point d'un deſtin aveugle qui nous emporte & nous entraiſne invinciblement. Nos malheurs ne viennent point de l'arrangement fortuit de ce qui nous environne; une Intelligence eternelle, non moins puiſſante que le paroiſſoit aux Philoſophes leur fatalité imaginaire, mais de plus ſouverainement ſage, preſide à tout. Ce bras dont nous reſpectons les coups, eſt un bras

qui nous distribuë les maux mê-me selon nos besoins & selon nos forces, qui, à proprement parler, ne nous envoye que des biens; c'est le bras d'un Pere, nous souffrons comme des enfans, seurs de la bonté de celuy qui nous fait souffrir, & non point comme des esclaves assujettis à toutes les rigueurs les plus bizarres & les plus cruelles: ce n'est point l'inutilité de la revolte qui nous arreste, c'en est l'injustice, & nostre patience est une veritable soûmission d'esprit qui répand dans le cœur une consolation presque aussi douce, si j'ose le dire, que la joüissance mesme du bien.

Tels ſont les effets que produit chez les Chreſtiens le divin exemple de la patience qui leur fut proposé, lors que le Juſte, le ſeul Juſte qui l'ait jamais eſté par luy-meſme, ſe vit ſur le point d'expier les pechez du Genre humain. Abandonné de toute la Nature, hormis de quelques Diſciples qui n'avoient plus que peu d'inſtans à luy eſtre encore fidelles, frapé de l'affreuſe idée d'un ſupplice également honteux & cruel qui luy eſtoit deſtiné, il s'adreſſe à ſon Pere celeſte. Il luy demande que s'il eſt poſſible les tourmens

qu'il enviſage luy ſoient épar-
gnez, & un ſouhait que la gran-
deur de ſes tourmens déja pre-
ſens à ſes yeux rendoit ſi legi-
time, un ſouhait plus legitime
encore par l'innocence de celuy
qui le faiſoit, un ſouhait où la
moderation éclate juſque dans
les termes qui l'expriment, eſt
cependant reprimé dans le meſ-
me moment par une ſoûmiſſion
entiere, & ſans reſerve aux
deſſeins de Dieu. Que ta vo-
lonté ſoit faite, *dit Jeſus-*
Chriſt à ſon Pere. & quelle
volonté! Combien ſçavoit-il
qu'elle eſtoit ſevere & rigoureuſe

à son égard ! Il se voyoit livré à la Justice irritée, il voyoit la bonté entierement suspenduë, cependant pour satisfaire aux devoirs de l'obeissance d'un Fils, il souscrit à sa propre disgrace, & son unique soulagement au milieu de ses douleurs les plus vives, est de tourner les yeux sur la main dont il les reçoit.

Il soupira encore sur la croix, il se plaignit d'avoir esté abandonné de son Pere ; mais il ne murmuroit pas de cette extrême rigueur, il nous marquoit seulement combien il y estoit sensible. Les Philosophes pretendoient à

une impassibilité, qui dans l'état où nous sommes ne peut s'accorder avec la nature humaine, & Jesus-Christ ne voulut pas joüir de celle qu'il eust pû recevoir de sa Divinité. Il souffrit les plus cruels supplices pour laisser un exemple qui convinst à des hommes necessairement sujets à la douleur. Il prit toute nostre sensibilité pour nous porter avec plus de force à l'imitation de sa patience.

Inspirez-nous, Verbe incarné, cette heroïque vertu si éloignée de la corruption qui nous est devenuë naturelle, & de la

fausse perfection à laquelle la Philosophie aspiroit. Daignez nous instruire dans la science de souffrir, science toute celeste, & qui n'appartient qu'à vos Disciples. Tout le cours de vostre vie nous en donne d'admirables leçons ; mais comment les mettre en pratique sans le secours de vostre grace ? C'est vous seul sur qui nous pouvons prendre une veritable idée des vertus, & c'est vous seul encore de qui nous pouvons recevoir la force de les suivre ; vous qui estes la raison & la sagesse de vostre adorable Pere, devenez aussi la nostre

pour regler les emportemens auſquels la nature s'abandonne dans les afflictions. Ne permettez, Seigneur, à voſtre Juſtice de les faire tomber ſur nous, que quand vous aurez mis dans noſtre ame les diſpoſitions neceſſaires pour en profiter, & ne nous envoyez tous les maux dont nous ſommes dignes, qu'en nous donnant en meſme temps un courage vrayment Chrêtien.

Depuis que les Prix ont eſté donnez, on a ſceu que les deux Diſcours qui ont

concouru ſur cette meſme matiere, eſtoient, l'un de Mr l'Abbé Raguenet, & l'autre de Mr de Clerville. Ils meritent l'un & l'autre de grandes loüanges, ayant écrit d'une maniere tres-noble, & fait le portrait de la Patience Chreſtienne avec des traits vifs qui la font aimer. Le ſujet que Mrs de l'Academie avoient donné pour le Prix de Poëſie, eſtoit l'éducation de la Nobleſſe dans les Ecoles des Gentilshommes, & dans la Maiſon de S. Cir. Vous ſeriez contente de la

maniere dont Mademoiſel-
le des Houlieres l'a traité,
quand meſme l'eſtime que
vous avez pour ſon nom, &
l'intereſt que vous devez
prendre à tout ce qui fait
honneur à voſtre Sexe, ne
vous engageroient pas à lire
cet Ouvrage avec plaiſir.

ODE

Sur le ſoin que le Roy prend de l'éducation da la Nobleſſe.

TOy, par qui les Mortels rendent leurs noms celebres,
Toy, que j'invoque icy pour la premiere fois,
De mon eſprit confus diſſipe les tenebres,
Et ſoûtiens ma timide voix.
Le projet que je fais eſt hardy, je l'avouë,
Il auroit effrayé le Paſteur de Mantouë
Et j'en connois tout le danger.
Mais, Apollon, par toy ſi je ſuis inſpirée,

Mes Vers pourront des ſiens égaler
la durée ;
Haſte-toy, viens m'encourager.

S

Dieu du jour, tu me dois le ſecours
que j'implore,
C'eſt ce Heros ſi grand, ſi craint dans
l'Vnivers,
Le Protecteur des Arts, LOVIS que
l'on adore, [*Vers.*
Que je veux chanter dans mes
Depuis que chaque jour tu ſors du
ſein de l'onde,
Tu n'as rien veu d'égal dans l'un
& l'autre monde,
Ny ſi digne du ſoin des Dieux.
C'eſt peu pour en parler qu'un lan-
gage ordinaire,
Et pour le bien loüer, ce n'eſt point
aſſez faire
Dés que l'on pourra faire mieux.

Il ſçait que triompher des erreurs &
des vices,
Répandre la terreur du Gange aux
flots glacez,
Elever en tous lieux de pompeux
Ediſices,
Pour un grand Roy n'eſt pas aſſez.
Qu'il faut pour bien remplir ce ſa-
cré caractere,
Qu'au deſſein d'arracher ſon Peuple
à la miſere,
Cedent tous les autres projets,
Et que, quelque fierté que le Trône
demande,
Il faut à tous momens que ſa bonté
le rende
Le Pere de tous ſes Sujets.

S

A peine a-t-il calmé les troubles de
la Terre,

Que ce ſage Heros conſulte avec la
Paix,
Les moyens d'effacer les horreurs de
la Guerre
Par de memorables bienfaits.
Il dérobe les cœurs de ſa jeune No-
bleſſe
Aux funeſtes appas d'une indigne
moleſſe,
Compagne d'un trop long repos.
France, quels ſoins pour toy prend
ton auguſte Maiſtre!
Ils s'en vont pour jamais dans ton
ſein faire naiſtre
Vn nombre infiny de Heros.

2

Il établit pour eux des Ecoles ſça-
vantes (les mœurs,
Où l'on regle à la fois le courage &
D'où l'on les fait entrer dans ces
routes brillantes

Qui menent aux plus grands
honneurs.
On leur enseigne l'art de forcer des
murailles,
De bien asseoir un Camp, de gagner
des batailles,
Et de défendre des remparts.
Dignes de commander au sortir de
l'enfance,
Ils verront la Victoire attachée à la
France
Ne suivre que ses Etendars?

Tel cet Estre infiny dont LOVIS
est l'Image,
Par les secrets ressorts d'un pouvoir
absolu,
Des differens perils où la misere en-
gage
Sceut delivrer son Peuple élû.

Long-temps dans un Desert sous de
fidelles Guides
Il conduisit ses pas vers les Vertus
solides,
Sources des grandes actions,
Et quand il eut acquis de parfaites
lumieres,
Il luy fit subjuguer des Nations en-
tieres,
Terreur des autres Nations

&

Mais c'est peu pour LOVIS d'élever
dans ses Places
Les Fils de tant de vieux & fidelles
Guerriers,
Qui dans les champs de Mars, en
marchant sur ses traces,
Ont fait des moissons de lauriers.
Pour leurs Filles il montre autant de
prévoyance
Dans l'asile sacré qu'il donne à l'in-
nocence

Contre tout ce qui la détruit ;
Et par les ſoins pieux d'une illuſtre
Perſonne,
Que le Sort outragea, que la Vertu
couronne,
Vn ſi beau deſſein fut conduit.

Dans un ſuperbe enclos où la ſageſſe
habite,
Où l'on ſuit des Vertus le ſentier
épineux,
D'un âge plein d'erreurs mon foible
Sexe évite
Les égaremens dangereux.
D'enfans infortunez cent Familles
chargées,
Du ſoin de les pourvoir ſe trouvent
ſoulagées,
Quel ſecours contre un ſort ingrat?
Par luy ce Heros paye en couronnant
leurs peines.

Le sang dont leurs Ayeux ont épuisé
leurs veines
Pour la défense de l'Etat.

Ainsi dans les jardins l'on voit de
jeunes Plantes,
Qu'on ne peut conserver que par
des soins divers,
Vivre & croistre à l'abry des ardeurs
violentes,
Et de la rigueur des Hyvers.
Par une habile main sans cesse cul-
tivées,
Et d'une eau vive & pure au besoin
abreuvées,
Elles fleurissent dans leur temps:
Tandis qu'à la mercy des saisons
orageuses
Les autres au milieu des campagnes
pierreuses
Se flêtrissent dés leur Printemps.

Mais quel brillant éclair vient de fraper ma veuë !
Qui m'appelle ? qu'entens je ? & qu'eſt-ce que je voy ?
Mon cœur eſt tranſporté d'une joye inconnuë ,
Quels ſont ces preſages pour moy ?
Ne m'annoncent-ils point que je verray la cheute
Des celebres Rivaux avec qui je diſpute
L'honneur de la lice où je cours ?
Que de gloire & quel prix ! ſi le Ciel me l'envoye ,
Le Portrait de LOVIS à mes regards en proye
Les occupera tous les jours.

PRIERE POUR LE ROY.

AH ! Seigneur, pour LOVIS
ne nous alarme plus,
Content de nos ſoupirs n'en exige
point d'autres ;
Mais pourquoy te laſſer par des vœux
ſuperflus ?
Tes intereſts icy ſont joints avec les
noſtres.
Que pour luy donc, Seigneur, ta
main daigne s'armer ;
Conſerve-nous long-temps un ſi di-
gne Monarque,
Tel que tu pris pour nous le ſoin de
le former ;
Qu'on le puiſſe toûjours reconnoi-
ſtre à ta marque,
Soit qu'il ſe faſſe craindre, ou qu'il
ſe faſſe aimer.
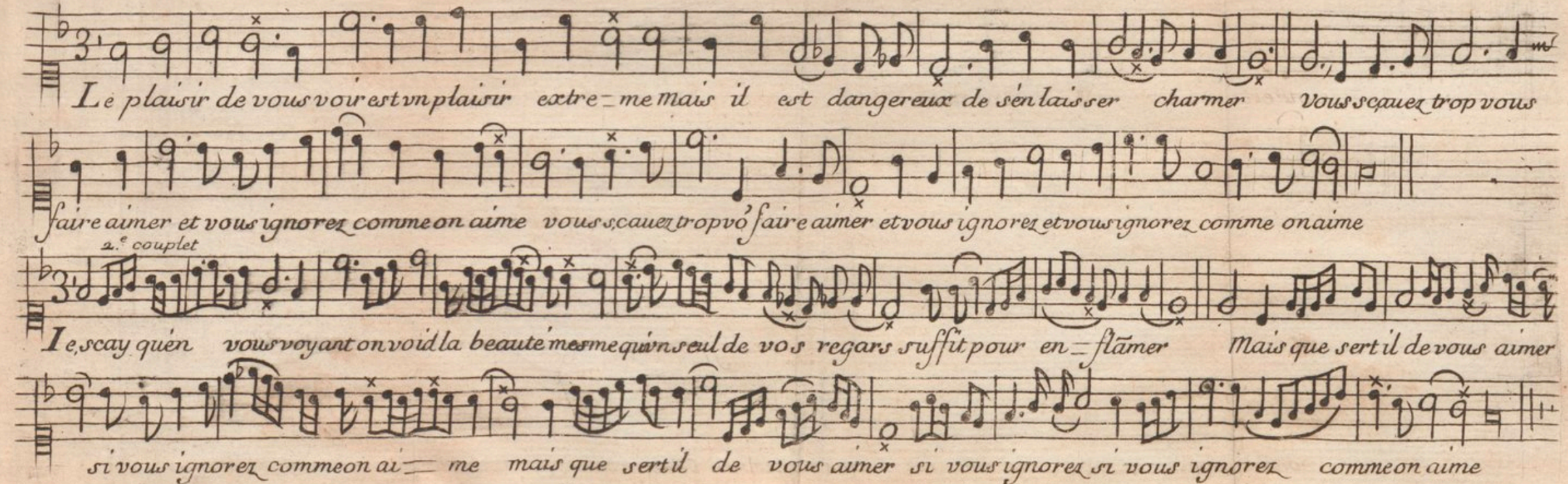
Je vous envoye une Chanſon à deux couplets. Mr Malo a fait les paroles du premier, & celuy qui les a miſes en air, a fait celles du ſecond, auſquelles il a joint la diminution, ce que vous n'avez point encore veu dans aucun des Airs nouveaux que je vous ay envoyez. Il vous eſt aiſé de voir par là que je vous parle de cet illuſtre Maiſtre en Muſique dont le Public a veu tant de beaux Ouvrages, & qui veut bien prendre ſoin à l'avenir de me fournir tous les mois des

Airs, ou de sa composition, ou de celle des plus habiles Musiciens que nous ayons.

AIR NOUVEAU.

LE plaisir de vous voir est un plaisir extrême,
Mais il est dangereux de s'en laisser charmer.
Vous sçavez trop vous faire aimer,
Et vous ignorez comme on aime.

Ie sçay qu'en vous voyant on voit la beauté mesme,
Qu'un seul de vos regards suffit pour enflâmer;
Mais que sert-il de vous aimer,
Si vous ignorez comme on aime?


Le plaisir de vous voir est vn plaisir extre=me mais il est dangereux de s'en laisser charmer Vous scauez trop vous
faire aimer et vous ignorez comme on aime vous scauez trop vo faire aimer et vous ignorez et vous ignorez comme on aime
2.e couplet
Ie scay quen vous voyant on void la beauté mesme qui n'a seul de vos regars suffit pour en=flãmer Mais que sert il de vous aimer
si vous ignorez comme on ai=me mais que sert il de vous aimer si vous ignorez si vous ignorez comme on aime

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Il s'eſt fait à Avignon uneConverſion remarquable d'un Juif nommé Angelo Pace, ou Mordacai Schalom, natif de Sienne ‹ & élevé à Piſe depuis l'âge de dix ans. Ses Parens qui ſont gens riches n'ayant rien voulu épargner pour ſon éducation, avoient employé tout ce qu'il y a de ſçavans Rabins dans les Ecoles des Juifs d'Italie, pour le rendre un des plus doctes & des plus éclairez de cette Religion. Il y a quatorze ans ou environ qu'il quitta l'Italie, & depuis

ce temps il a conferé avec les plus habiles Rabins de l'Europe, pour tâcher de s'éclaircir ſur quelques points qui luy faiſoient peine, & ſur leſquels ſes propres lumieres, quoy que tres-fortes, n'avoient pû le ſatisfaire. Il prit enfin le deſſein d'aller à Paris, & de traverſer toute la France, pour voir ſi quelqu'un luy donneroit l'entier éclairciſſement de ſes doutes, & ce fut dans Avignon qu'il trouva le repos d'eſprit qu'il ſouhaitoit. Il y vit des perſonnes éclairées qui le tire-

rent de ſes embarras, & le convainquirent par raiſons & par doctrine. Il les pria de le preſenter à M^r l'Archeveſque, ne doutant pas qu'il ne vouluſt bien prendre le ſoin de le faire inſtruire, & de regler la ceremonie de ſon Bapteſme. Il avoit ſujet d'en juger ainſi. Ce Prelat, qui eſt d'une des plus illuſtres Maiſons de Ferrare, & qui vient des Comtes de Montecatini, a toûjours fait profeſſion de la pieté la plus exemplaire. Il ſe voüa à Dieu dés ſon bas âge, & prit l'habit de Char-

treux dans la grande Chartreuſe de Grenoble. Aprés y avoir demeuré quelque temps retiré du monde, ſes rares qualitez le rendant neceſſaire au bien de tout l'Ordre, il fut choiſi pour en remplir les places les plus conſiderables, & particulierement celle de Procureur General de tout l'Ordre. En ſuite il fut fait Archeveſque d'Avignon, & quoy que ſon caractere le diſpenſe de l'auſterité de la regle des Chartreux, il n'a rien voulu en relâcher, & obſerve dans

toute ſa rigueur l'abſtinence perpetuelle des viandes. Il eſt d'une profonde capacité, & a des ſoins ſi vigilans pour tout ſon Dioceſe, qu'on peut dire qu'il fait en meſme temps l'office & d'Eveſque & de Curé, voulant eſtre appellé à tous les Malades de la Ville, ſans meſme en excepter les plus pauvres. Il les conſole, leur donne ſa Benediction Paſtorale, & cette bonté luy gagne les cœurs de tous les Peuples. Ce digne Prélat n'eut pas plûtoſt ſceu le deſſein de celuy dont je

vous parle, que ravy de voir de ſi belles diſpoſitions dans un jeune homme de vingt-quatre ans, d'un eſprit ſublime, & d'un naturel fort doux, il le mit entre les mains de M^r Rouſſet, Preſtre d'Avignon, qui excelle en la connoiſſance de l'Hebreu & du Chaldéen, & qui ſçait à fond les Ceremonies de l'Egliſe, ſe reſervant de faire enſuite publiquement celle du Bapteſme de ce Neophite. Madame la Princeſſe d'Harcourt qui eſt depuis quelque temps en ce Pays-là dans le

Convent des Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation, conſentit à luy ſervir de Marraine. Vous ſçavez, Madame, que cette Princeſſe, mariée à M^r le Prince d'Harcourt de la Maiſon de Lorraine, eſt de celle d'Ornano la plus illuſtre d'Italie, & qui deſcend de la Maiſon des Colomna, où il y a eu Aſcanio & Jeroſme Colomna qui ont remply ſi dignement leur rang dans le Sacré College des Cardinaux, ainſi que pluſieurs autres Cardinaux & Souverains

Pontifes de cette meſme Maiſon. En 814. du temps que Charlemagne regnoit, Hugues Colomna, à la perſuaſion d'Eſtienne IV. chaſſa les Sarraſins du Royaume de Corſe, & y fut proclamé Seigneur & Liberateur avec titre de Comte Souverain. Il y laiſſa un Fils qui ſe rendit fameux dans la Guerre, & qui fut orné des dépoüilles de l'Empire. C'eſt de luy que la Maiſon de M^rs d'Ornano tire ſon origine, & que Madame la Princeſſe d'Ornano, Comteſſe d'Harcourt, eſt deſcenduë.

Le choix du Parrain fit naître quelque embarras. On avoit prié Mr le Vice-Legat de le vouloir estre, mais il pouvoit survenir des difficultez dans le temps de la ceremonie du Bapteſme entre ce Prelat, & M l'Archeveſque d'Avignon, qui ne ſe trouvent preſque jamais en un meſme lieu à cauſe de la préſeance. Le Pere Loüis d'Amena, Religieux de l'étroite Obſervance de S. François, Auditeur de Mr l'Archeveſque, & l'un des plus ſçavans hommes de ce Siecle,

regla toutes choſes d'une ma-
niere ſi judicieuſe, qu'il ne
pouvoit eſtre fait aucun pré-
judice aux pretentions de
l'un ny de l'autre. Ainſi le 17.
Aouſt fut choiſi pour eſtte
le jour de cette Ceremonie.
Mr le Vice-Legat qui s'eſt
diſtingué dans toutes les oc-
caſions qui s'en ſont offer-
tes, voulut marquer ſon vray
caractere en celle-cy, non
ſeulement comme Vicaire
Apoſtolique, Vicelegat, Gou-
verneur, & Intendant Gene-
ral en cet Etat pour Sa Sain-
teté, mais encore comme

une perſonne qui s'eſt toû-
jours ſoûtenuë par ſa qualité,
& par ſon propre merite. Il
ordonna que l'Egliſe des
Cordeliers, l'une des plus
grandes & des plus belles qui
ſoient en France, & que Mr
l'Archeveſque avoit choiſie
pour y baptiſer ce Neophite,
fuſt toute tenduë de ſes plus
magnifiques Tapiſſeries, &
que l'on paraſt ſomptueuſe-
ment l'Autel. Il fit garder la
place au devant de cette E-
gliſe par trois Compagnies
de ſon Infanterie, & la porte
par une autre de ſa Garde

Suiſſe. Ce Prelat, qui s'appelle Balthaſar Cenci, eſt un des plus accomplis Prelats qui ſervent l'Egliſe. Sa pieté, ſa douceur, & ſon ſublime ſçavoir le font admirer de tout le monde. Sa naiſſance ne le rend pas moins conſiderable. Il eſt d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Cardinaux au Sacré College, & dans laquelle le Pape Jean X. creé l'an 912. fait un tres-bel ornement. Il eſtoit Romain, & tint le Saint Siege ſeize ans, pendant leſquels il gouverna avec force. Il

chaſſa les Sarrazins de l'Eſtat Eccleſiaſtique, & mourut l'an 928. aprés avoir couronné l'Empereur Berenger. Honoré III. qui fut creé Pape à Peruſe l'an 1216. homme genereux, pieux & ſçavant, gouverna & deffendit l'Egliſe pendant plus de dix ans, dans le temps que les Sarrazins l'attaquoient avec plus de violence. Il couronna deux Empereurs, & confirma les Ordres des quatre Mendians.

Le Dimanche 17. Aouſt eſtant arrivé, M. l'Archeveſ-

que d'Avignon qui fait toutes les fonctions de son caractere avec éclat, partit de son Palais Archiespicopal sur les quatre heures, accompagné de M^r l'Abbé de Cabanes, Prevost de sa Metropolitaine, & de tout ce qu'il y a de personnes distinguées dans son Clergé qui est fort nombreux, & alla aux Corderiers. On l'y revestit de ses habits Pontificaux, & aprés qu'on eut chanté en Musique les Pseaumes marquez dans le Rituel pour servir de preparation à cette Cere-

monie, il descendit de son Trône pour aller à la porte de l'Eglise, où elle devoit être commencée. Il y arriva en mesme temps que s'y rendit Mr le Vice-Legat, accompagné de ses Officiers tant d'épée que de Robe, & de toute la Noblesse, precedé par sa Garde Suisse, & suivy par celle de ses Gardes à cheval, de Chevaux Legers, outre une vingtaine de Carrosses, & douze Estafiers. Dans le mesme temps parut Madame la Princesse d'Harcourt en Chaise, precedée de douze

Valets de Pieds, Elle estoit suivie de dix ou douze Carrosses où estoient les Dames les plus qualifiées de la Ville. Mr le Marquis de Brancas qui a l'honneur d'appartenir à Madame la Princesse d'Harcourt sa Belle-fille, luy donna toûjours la main, & Mesdames les Marquises de Cereste, de Rochefort & de Brancas, aussi-bien que Mademoiselle de Brancas l'accompagnerent. Toutes choses estant ainsi disposées, Mr l'Atchevesque commença la ceremonie par les Exorcismes

hors la porte de l'Eglise, où Mr le Vice-Legat & Madame la Princesse d'Harcourt luy presenterent le Neophite. Il estoit vestu tres-proprement d'une moire de soye blanche, avec les boutons & les agrémens de mesme. Il avoit un Castor blanc, & tout le reste de l'assortiment estoit de cette mesme couleur. Mr l'Archevesque ayant demandé au Parrain & à la Marraine le nom qu'ils vouloient qu'on luy donnast, aprés plusieurs complimens de part & d'autre, Madame la Prin-

ceſſe d'Harcourt pria Mr le Vicelegat, qu'on le nommaſt Balthaſar Alfonſe. Le premier de ces deux noms eſt celuy de ce Prelat, & le ſecond, celuy de Mr le Prince d'Harcourt, Fils de cette Princeſſe. Aprés cela Mr l'Archeveſque nomma toûjours celuy que l'on baptiſoit Balthaſar-Alphonſe. Tant que dura la Ceremonie, douze Valets de Pied tinrent chacun un grand flambeau de cire blanche allumé, & plus de cent Muſiciens avec des Violons, des Hautbois, &

plusieurs autres Instrumens, chanterent divers Motets de la Composition de Mr Petit, Maistre de Chapelle de l'Eglise Metropolitaine d'Avignon. Aprés le Bopteſme on chanta un *Te Deum*, & les Violons de la Ville meſlez avec ceux de Mr Gautier, Maistre de l'Academie Royale de Musique établie à Marſeille, joüerent differentes Pieces qui charmerent plus de douze mille perſonnes qui eſtoient preſentes. La Feſte fut terminée par une ſalve de la Mouſqueterie, & par

la décharge de vingt-quatre Boëtes rangées dans la Place au devant de l'Eglise, le long du Canal de la Riviere de Sorgue.

Je m'acquite de ce que je vous promis la derniere fois, touchant les honneurs funebres rendus dans la Ville d'Arles à la memoire de Mr le Duc de S. Aignan, & comme la Relation en a esté faite par Mr Gifon, l'un des Academiciens de l'Academie Royale établie en cette Ville-là, & qu'il ne doit pas estre permis de faire des changemens

dans l'Ouvrage d'un homme de ce caractere, je vous l'envoye telle qu'elle m'a esté donnée. En voicy les termes.

LA Noblesse du sang n'inspirant que des sentimens fort élevez au dessus du vulgaire, on ne doit pas estre surpris que l'Academie Royale d'Arles, que Sa Majesté a declaré par ses Patentes ne vouloir estre composée que de Gentilshommes, par un Privilege à ce Corps d'une singuliere distinction, se soit toûjours

extremement ſignalée dans toutes les occaſions où le devoir l'a engagée de ſe montrer en public. Elle le fit en dernier lieu, d'une maniere ſi éclatante pour l'heureuſe convaleſcence de Sa Majeſté, qu'outre l'avantage qu'elle eut de gagner les deuants ſur toutes les Compagnies de cette Province, qui ſe ſignalerent en cette occaſion, elle aſſortit ſi bien ſon deſſein à la dignité du ſujet, qu'on demeura pleinement convaincu que tout ce que des Gens d'eſprit & de qualité

lité veulent entreprendre, porte un caractere bien différent à tout ce que les autres peuvent imaginer. Les Curieux pourront en juger aujourd'huy par la magnificence avec laquelle Mrs de l'Academie Royale ont tâché de rendre leurs devoirs funebres à la memoire de Mr le Duc de S. Aignan leur Protecteur. A peine eurent-ils appris dans cette Compagnie la nouvelle de sa mort, par des Lettres qui furent écrites de Paris à Mr le Marquis de Robias-d'Estou-

blon, Secretaire perpetuel, & à Mr Giffon ſon Subſtitut, par Mr le Marquis de Chateau-Renard leur Confrere, Député de cette Compagnie, & d'ailleurs tres-eſtimé & chery de ce Duc, que l'Aſſemblée fut extraordinairement convoquée, pour regler tout ce qu'on auroit à faire en cette occaſion, pour donner au Public les marques les plus ſenſibles & les plus éclatantes de la doleur de l'eſtime, de la gratitude, & de la veneration qui ſont deuës à la memoire de ce grand hom-

me. Aprés plusieurs propositions, il fut arresté que l'on iroit faire part à M l'Archevesque de la triste nouvelle que l'Academie venoit de recevoir, & qu'on répondroit par cette marque de respect, a toutes les bontez dont ce digne Prelat, aussi bien que M son Coadjuteur, l'ont toûjours honorée ; aprés quoy il fut resolu d'ordonner generalement des Prieres & des Sacrifices pour le repos de l'ame du Défunt dans toutes las Paroisses & Communautez Religieuses

de la Ville. Cependant Mrs les Recteur & Officiers de la Compagnie des Penitens bleus, qui ſont de fondation Royale, pouſſez d'un zele & d'une honneſteté toute particuliere, vinrent offrir à Mrs de l'Academie leur Chapelle, leurs ſoins, & leurs ſervices pour la Ceremonie funebre que l'on projettoit, d'une maniere ſi engageante, qu'il auroit eſté bien difficile de ne pas ſe prevaloir d'une auſſi heureuſe diſpoſition, pour aſſortir avec toute la magnificence poſſible, les

dessеins qu'on avoit for-
mez pour honorer la memoi-
re d'un si grand Protecteur.
Cette Chapelle (c'est ainsi
qu'on appelle generalemeut
toutes les Eglises où Mrs les
Penitens s'assemblent) est
d'une propreté & d'une stru-
cture la plus reguliere que
l'on puisse voir. Elle est per-
cée au milieu de la voûte par
un grand Dôme, environné
de fenêtrages, qui répandent
un agreable jour dans tout le
reste de la Nef. Cette dispo-
sition du lieu parut d'abord
si favorable à toutes les idées

que l'on avoit conceuës d'un magnifique Mauſolée, que l'on détermina de l'élever juſqu'au haut de ce Dôme, pour luy donner un ordre & une diſpoſition à laquelle il puſt ſervir de couronnement. On entre dans cette Egliſe par une Anti-chapelle, qui s'étend en un long Portique juſqu'à la maiſtreſſe porte qui aboutit à la ruë. Il ſeroit difficile de repreſenter avec quels ſoins & quelle diligence on entreprit de parer cette Egliſe d'une tenture de drap noir, depuis

le haut de la Nef jusques au bas, de mesme que l'Antichapelle & le Portique. Tous les bancs qui les environnent en furent aussi couverts, de maniere qu'on ne sçauroit concevoir l'idée d'un plus pompeux & plus lugubre appareil, que celuy de ce lieu. Mais comme on avoit resolu de mettre en usage tous les assortimens qui pourroient en augmenter la magnificence, on fit appliquer contre cette Tapisserie noire de grands Squeletes de relief peints en grisailles, plantez

sur des piedestaux proportionnez à la hauteur des Figures, qui estoient toutes de differentes attitudes, rangées autour de l'Eglise à deux toises & demie les unes des autres, & soutenant chacune quelque quartier de sepulcre sur la teste avec un bras élevé pour l'appuyer, sur lequel on lisoit en forme d'inscription quelques paroles ou Sentences convenables au sujet de cette Ceremonie. Deux bandes de velours noir s'étendoient au dessus de ces Colosses, tout autour de l'E-

glise, de l'Antichapelle & du Portique, ornées d'un double rang de riches Ecussons de la Maison de l'illustre Défunt, & d'autres remplis de toutes ses Alliances, rangez alternativement avec celuy de l'Academie Royale, qui est chargé de deux Lauriers verdoyans, plantez sur un tertre au naturel, entrelassant leurs branches, & surmontez d'un Soleil rayonnant, avec cette Devise, *Foventur eodem*. Dans la seconde bande de velours on avoit placé d'espace à autre,

avec les Armes de noſtre il-
luſtre Protecteur, des teſtes
de mort couronnées à la du-
cale, des Deviſes & des Em-
blêmes avec des Oſſemens
paſſez en ſautoir, entremê-
lez de tous les ſymboles les
plus convenables à la gran-
deur de ce Heros. Le reſte
paroiſſoit parſemé d'une in-
finité de larmes d'argent d'u-
ne diſpoſition tres-recher-
chée, & d'un effet admirable.
On voyoit enſuite tout au-
tour de la Tapiſſerie une tres-
grande quantité de belles De-
viſes, d'Emblêmes, & de

Hierogliphes, que l'on avoit
diſpoſées à pouvoir eſtre lûës
& admirées ſans peine de tous
les Curieux & les Sçavans. Le
Portrait au naturel de Mr le
Duc de S. Aignan, qui eſt
un chef-d'œuvre de la plus
ſçavante Peinture, & un glo-
rieux preſent dont M Giffon,
de l'Academie Royale, ſe vit
honoré à Paris des propres
mains de ce Duc, fut expoſé
au milieu de l'Egliſe, à l'op-
poſite du Bureau que l'on
avoit deſtiné pour la Seance
de Mrs de l'Academie. Sa ri-
che bordure dorée, couverte

d'un creſpe noir tout pliſſé
& pratiqué par les bouts en
feſtons, ſembloit eſtre ſou-
tenuë dans ſes quatre coins,
par quatre petits Amours
pleurans qui enviſageoient le
Mauſolée, & embraſſoient
une Urne fumante. Vis-à-vis
de ce Portrait, on voyoit
parmy les Emblêmes & les
Deviſes qu'on y avoit placées,
un grand Tableau auſſi en-
vironné d'un creſpe pliſſé en
bordure, repreſentant l'Aca-
demie Royale, par des Figu-
res, des Hierogliphes, & des
ſymboles tres-curieux & tres-

recherchez, par un assemblage de Vers retrogrades, & de tant de differentes beautez, qu'il semble que cet Ouvrage, que le Pere Hyacinte Recolet a dedié à l'Academie, est le dernier effort de l'esprit humain. Il y a disposé les Armes de chaque Academicien, avec une Devise tirée des Pieces qui les composent, au haut desquelles celles de M^r le Duc de S. Aignan sont supportées par Mars & par Minerve, qui semblent vouloir les appendre au Temple de la Gloire, qu'on y voit

repreſenté d'un deſſein & d'un pinceau tres-delicat.

Comme je me ſuis propoſé de donner une idée generale de la diſpoſition du lieu avant que de venir au détail des autres aſſortimens de cette pompe, je vous diray que les trois grandes Portes par où il falloit paſſer avant que d'entrer à l'Egliſe, avoient chacune leurs Ornemens particuliers. Celle de la ruë eſtoit garnie d'un drap noir, qui formoit tres-regulierement toutes les beautez de ſon Architecture. Son

fronton & ſon couronne-
ment eſtoient ſoûtenus à la
place des Pilaſtres par deux
gros Coloſſes ou Squeletes
deſſechez, portant ſur la teſte
des baſes de colomnes bri-
ſées, ſur leſquelles on avoit
écrit ce Vers Latin en gros
caractere.

Ultima tela necis Heroum
gloria vincit.

Les Armes de M^r le Duc de
Saint Aignan dans un grand
ovale, ornées du Manteau
Ducal & des Ordres du Roy,
& environnées d'un grand
creſpe, eſtoient placées au

haut de la porte, ſur un ta-
pis de velours noir, tout par-
ſemé de chiffres de ſon nom
& de larmes d'argent. De
cette porte on arrivoit par
un long Portique tout drapé
de noir, & enrichy d'Ecuſ-
ſons, à celle de l'Anticha-
pelle, qui eſtoit à peu prés
de la meſme parure & de la
meſme diſpoſition ; la veuë
de l'une & de l'autre eſt ter-
minée par un Autel qu'on
avoit couvert d'un grand
velours noir traverſé d'une
croix de ſatin blanc, can-
tonnée de quatre Ecuſſons de

Mr le Duc Protecteur. On avoit mis ſix gros chandeliers d'argent ſur l'Autel, garnis de flambeaux, & ornez d'Ecuſſons. A la droite de l'Antichapelle, on voyoit la porte de l'Egliſe toute reveſtuë d'un drap noir comme les autres, mais beaucoup mieux ornée par des lez de velours, étendus à l'endroit des Piaſtres, ſur leſquels on avoit appliqué deux grands Squeletes ſupportant des bazes, où on liſoit cet autre Vers,

Vivitur ingenio, cætera mortis erunt.

Le grand Tableau du ſymbole de l'Academie, que nous avons déja deſigné, eſtoit ſur le haut de cette porte, avec un grand creſpe noir qui en couvroit la bordure dorée, & trois Ecuſſons du défunt Protecteur eſtoient rangez prés de ce Tableau; deux à coſté, & l'autre au deſſus. Deux grands bras d'ébene ſupportant de gros flambeaux, eſtoient aux deux extremitez de cette porte, de laquelle on découvroit à plein tous les aſſortimens de l'Egliſe où le Service devoit

eſtre fait, & l'Eloge funebre prononcé, & au milieu de laquelle on avoit dreſſé le ſuperbe Mauſolée dont je vous ay parlé, & dont je me ſuis reſervé de vous faire icy une deſcription ſeparée du reſte.

Il eſtoit élevé ſous le Dôme de l'Egliſe ſur un carré en theatre, de trois toiſes de longueur, & d'une & demie de hauteur, qui formoit une eſtrade élevée ſur quatre degrez, le tout tendu d'un drap noir traiſnant; ſa figure eſtoit carrée & d'un double rang

de colomnes torſes. Quatre grandes portes ornées de toutes les beautez de l'Architecture ſoûtenoient au deſſus de leur friſe une voûte en Imperiale, qui terminoit en pointe de Diamant par un Piramidion, ſur lequel on voyoit en relief un Genie ou Amour éploré, qui portoit ſur ſa teſte une urne brûlante à l'antique, & dans l'une de ſes mains un Vaſe lacrimatoire, & un phare allumé. Aux deux coſtez des portes de ce Mauſolée, il y avoit à la place des pilaſtres quatre

grandes Figures de relief, ſoutenuës ſur des piedeſtaux proportionnez à leur hauteur au delà de nature, ſur la baſe deſquels on avoit gravé en lettres d'or quatre Epitaphes pour Mr le Duc de S. Aignan, en quatre Langues differentes qu'il entendoit & parloit parfaitement. Ces Figures eſtoient comme quatre Veſtales pleurantes ſous des habits lugubres, tenant d'une main un mouchoir devant les yeux, & de l'autre une Torche ou Flambeau Mortuaire. On pretendoit

par là faire connoiſtre le deüil & la triſteſſe des quatre principales Academies de France, qui ont paru ſi cheres à cet illuſtre Duc, & qui avoient lieu de le regarder, ou comme Membre, ou comme Amy, ou comme Protecteur & Chef de leurs Corps, telles que celles de Paris, d'Arles, de Soiſſons, & d'Angers; quoy que peu de perſonnes ignorent le rang qu'il s'eſtoit acquis dans toutes celles de l'Europe, & ſur tout en Italie, & en Angleterre. Ces meſmes Figures

avoient auſſi rapport aux quatre principaux Emplois, ou Titres éminens qu'il a poſſedez dans le monde ; ſçavoir de Duc & Pair de France, de premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, de Chevalier de ſes Ordres, & d'Academicien & Protecteur parfait ; c'eſt à dire, que la Nobleſſe, la Valeur, l'Honneur & les Lettres avoient également contribué à le faire devenir l'admiration des Braves, le modele des Courtiſans, le charme des Spirituels, & l'Amour des

Sçavans de ſon Siecle.

Sous cette Chapelle ardente, & ſur cette Eſtrade, on voyoit la Repreſentation Mortuaire couverte d'un grand Poële de Velours noir traverſé d'une large Croix de moire d'argent, & orné de quatre Ecuſſons aux Armes & aux Alliances du Défunt. Une grande Couronne Ducale de vermeil, voilée d'un creſpe noir, eſtoit poſée ſur un Carreau de Velours noir houppé d'or, au pied de ce Tombeau, avec tous les autres ſymboles con-

venables

venables à ſes emplois & à ſes Charges. La premiere face de ce Mauſolée eſtoit enrichie de quantité de Trophées qui environnoient le grand Ecuſſon de ſes Armes, à ſeize quartiers de ſes Alliances, dont les principales ſont, Huſſon, Clermont, Poitiers, Babou, Gaudin, Robertet, Gaillard, Longueumeau, la Grange, la Marche, Rochechoüard, Autri, Crenant, Brigüeil, la Jaille, Halluin, Crevecœur, &c. & ſur le tout, *facé d'argent & de Sinople à*

ſix Merletes de ſable ſur l'argent, 3. 2. & 1. qui eſt de Beauvilliers. La ſeconde face eſtoit ornée de la Médaille en Camayeu de cet illuſtre Duc, avec quelques Deviſes ſur ſa Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy. Je vais vous les rapporter icy, quoy que pour éviter la longueur je laiſſe la pluſpart des autres, dont beaucoup ayant eſté faites par Mr le Marquis de Robias, par Mr le Marquis d'Eſtoublon ſon Fils, & par M l'Abbé Fleche de l'Aca-

demie Royale, ſont d'une beauté, d'une recherche, & d'une regularité preſque inimitables. Dans l'une de ces Deviſes paroiſſoit la belle Etoile aux premiers rayons du Soleil levant, avec ce mot, *A ſon Lever.*

La meſme Etoile aux rayons du Soleil couchant, faiſoit le Corps de la ſeconde Deviſe, avec ces mots, *A ſon Coucher.*

La troiſiéme repreſentoit la Planete de Jupiter, avec les quatre petites Etoiles, qu'on appelle les Satel-

lites, & ces paroles pour ame, *Ces quatre ne le quitent point*, ce qui faisoit allusion à l'employ des quatre Gentilshommes de la Chambre. On representoit aussi la pleine Lune, avec ces mots; *C'est des Quartiers le plus brillant*, pour faire comprendre que lors que Mr le Duc de Saint Aignan estoit en Quartier, toutes les Festes de la Cour en paroissoient & plus galantes, & plus spirituelles. Sur la troisiéme face du Mausolée on voyoit les Armoiries de ce mesme Duc sans écarte-

Iure, avec le grand Manteau Ducal & le Collier des Ordres du Roy, dans des Couronnes de Laurier, de Gramen, de Chesne, Murales, & Valleres. On y avoit marqué en des Ovales qui bordoient ces Ecussons, les Profils en Camayeu de differentes couleurs, avec les noms fameux de Vaudevranches, de Dole, de Corbie, de Landrecy, d'Eymeries, de Barlemont, de Maubeuge, de Chinay, d'Yvoy, de Gravelines, de Cosme, de Sink, de Sainte Menehoud, de Steimbrun,

de Chasteau-porcien, de Montmedy, & autres Places qui ont servy de Theatre à la valeur & à la gloire de nostre Heros, & chaque action où il s'est signalé avoit donné lieu à de tres-belles Devises, qui mettoient sa bravoure & son courage dans leur plus beau jour. La quatriéme face de ce Mausolée estoit enrichie d'un tres-beau Cartouche, où l'on avoit dépeint la Devise de l'Academie Royale. Ce Cartouche estoit rehaussé d'or & d'argent, & environné du sym-

bole de toutes les Academies Etrangeres, avec lesquelles cet illustre Duc estoit en commerce d'esprit & d'amitié, comme si elles venoient faire fumer leur encens au pied de son tombeau.

Celle des *Intronati* de Sienne, qui est la plus ancienne que nous connoissions, estoit representée par son symbole, qui est une Calebasse remplie de Sel, avec ce mot, *Meliora latent.*

Celle des *Humoristes* de Rome, a une pluye formée des vapeurs qui s'élevent de

la Mer, & le mot, *Redit agmine dulci.*

Les *Gelati* de Bologne, marquent des arbres dépoüillez de verdure durant l'Hyver, avec ce mot, *Nec longum tempus.*

Celle des *Nascosti* de Milan est figurée par un Soleil dans les broüillards, & ce mot, *Nec diu.*

La *Crusca* de Florence, à un Bluteau à passer la Farine, avec ces mots, *Il piu bel fior ne coglie.*

Les *Obscurs* de Luques representez par un tas de charbons,

& ce mot. *Coruſcant accenſi.*

Les *Ardents* de Naples, par un Autel antique, avec la Victime & le feu; le mot eſt, *Non aliunde.*

Les *Adormentati* de Genes ont un Réveil, & ce mot, *Sopitos ſuſcitat.*

La Fuſcina de Meſſine, une Forge & ſon enclume; & ces mots, *Formas vertit in omnes.*

Les *Olympiques* de Vicence, le Cirque accompagné de ce mot, *Hoc opus, hic labor.*

Les *Immobiles* d'Alexandrie, le Globe de la Terre avec ce

mot, *Immota, nec iners.*

On voyoit au bas de cette face un grand Ovale ou l'Obelisque & la Venus d'Arles estoient representées comme des pieces considerables qui ont donné lieu à cet illustre Protecteur de faire valoir auprés de Sa Majesté, & la fidelité de nostre Ville, & le zele de son Academie Royale. Il y avoit au bas de la Tapisserie du Mausolée, une ceinture de velours noir, chargée des Armes de M de S. Aignan, du symbole de l'Academie Royale, & de

quantité de Deviſes hiſtoriques de ſa vie alternativement rangées. On y voyoit repreſenté un grand Miroir avec ce mot d'Horace, *Quid deceat, quid non.*

Un Aigle ayant les yeux attachez ſur le Soleil, avec ces mots Eſpagnols, A *tan puros eſplendores,*

Par de ſi purs rayons qui ne ſeroit touché?

Ce qui exprimoit ſon zele & ſon attachement pour le Roy.

Un Cadran au Soleil avec ce mot d'Horace, *Certa fides.*

Toûjours à ſon devoir égale-
lement fidelle.

Deux grands Palmiers panchez l'un vers l'autre, quoy que ſeparez par un bras de Mer, avec ces mots, *Poco pueden las diſtancias,*

Dans leur éloignement de cœur ils ſont unis,

pour marquer l'Alliance des deux Academies, la Françoiſe & la Royale d'Arles, contractée par les ſoins de ce Duc.

Un grand Cheſne dont le tronc eſt entr'ouvert, & ſes branches droites & fortes avec ce mot, *Vecchiaya, vir-*

tuosa, vigorosa. L'Academie Royale avoit fait cette Devise, pour signifier la belle vieillesse de son illustre Protecteur.

Une main, ou dextrochere, empoignant fortement une épée, & laissant tomber en mesme temps une quantité d'especes ou pieces d'or, avec ce Vers tiré des Poësies du Tasse,

S'astringe al ferro, & si dilata al oro

On avoit aussi peint sur ce qui restoit de vuide dans les quatre faces du Mausolée les

Deviſes que ce Duc avoit portées & inventées en diverſes Feſtes de la Cour.

Au grand Carrouſel de 1662. il fit voir que les plus adroits ne gagnoient jamais rien avec luy, puis qu'il leur enlevoit preſque toûjours le prix ; il portoit pour Deviſe un Laurier, qui eſt l'arbre conſacré au Soleil, avec ce mot, *Soli*.

Au fameux Carrouſel de la Quadrille des Romains, dans lequel le Roy qui en eſtoit le Chef, portoit un Soleil pour ſa Deviſe, Mr le Duc

de S. Aignan fit admirer ſon adreſſe, de meſme qu'aux Feſtes de Verſailles en l'année 1664., où il prit pour Deviſe un Timbre d Horloge, avec ces mots Eſpagnols, *De mis golpes mi ruido.*

Il fut fait Maréchal de Camp de ces Courſes, & il y remporta le prix contre feu Mr le Marquis de Soyecour. Il en diſputa un autre avec Sa Majeſté, & s'eſtima le plus heureux des hommes, de n'avoir pû eſtre vaincu que par le plus grand Roy de la Terre. Il fut l'ame des deux

derniers Carrouſels, par l'ordonnance & le deſſein qu'il en fit ; il en fut auſſi le Maréchal & le Juge, & dans cette premiere qualité il porta pour Deviſe un gros Diamant taillé à facetes, avec ces mots, *Da ogni parte fiammeggia*, & pour aſſortir l'autre, on fit de tres-beaux Vers en ſa faveur, qui peignoient parfaitement bien le caractere de ſa vie & de ſes qualitez éminentes.

L'Academie Royale pour marquer la peine qu'elle aura à ſe conſoler de la perte d'un

si digne Protecteur, avoit peint un grand Palmier, qui met un tres-long temps à venir & à porter son fruit, avec ces mots, *Post sæcula crescit.*

Le Ciel dans ce Heros tant de Vertus assemble,
Qu'on peut dire de luy comme on dit du Palmier,
Il faut un siecle tout entier
Pour en faire un qui luy ressemble.

Enfin, pour signifier le deüil des deux Academies, on avoit representé une Foreſt de Lauriers, parmy lesquels il y en avoit un qui paroissoit sec & abattu, sur-

montez d'un Soleil rayonnant, auquel ils adreſſoient ces paroles.

Vivere ni jubeas, fraternâ morte perimus.

Sans le Soleil qu'il nous faut ſuivre,
Luy, de qui dépend noſtre ſort,
Nous ceſſerions bien-toſt de vivre,
Car comment ſurvivre à ſa mort?

Il y avoit autour de ce Mauſolée quarante groſſes flambeaux, pour aſſortir le nombre de Mrs de l'Academie Françoiſe, dont Mr le Duc de S. Aignan eſtoit un illuſtre membre, & trente autres ſur le tour de la premiera

marche, qui portoient les Ecuſſons des trente Academiciens de l'Academie Royale. Les autres marches de l'Eſtrade eſtoient chargées d'une infinité de chandeliers d'argent, garnis de groſſes bougies, & tout le reſte du Mauſolée eſtoit éclairé d'un bout à l'autre d'une maniere ſi bien entenduë, qu'on ne ſçauroit ſe repreſenter la magnificence de cet appareil, à moins que de l'avoir vû. Le grand Autel eſtoit voilé d'un velours noir traverſé d'une large croix de

ſatin blanc. On avoit placé au milieu le grand Crucifix d'argent qui ſert d'étendard aux Proceſſions ſolemnelles que font Mrs les Penitens ; une tres-grande quantité de Plaques d'argent en augmentoient la parure de chaque coſté. Il y avoit ſix gros Chandeliers auſſi d'argent ſur l'Autel, avec ſix flambeaux chargez d'autant d'Ecuſſons du Défunt, & l'on avoit poſté ſur les deux Credences qui ſont aux coſtez de l'Autel, deux Anges de relief, habillez en Dalmatique, dont

l'un tenoit d'une main une épée flamboyante, & de l'autre une couronne de Laurier entremêlée d'étoiles d'or, avec ces mots tirez de l'Hiſtoire des Rois. *Pro Domino, Deo Exercituum.* Le ſecond tenoit d'une main un Livre ouvert, dans lequel on liſoit ces paroles du meſme Livre des Rois, *Deus ſcientiarum Dominus eſt*, & de l'autre main il tenoit une couronne de Laurier, auſſi parſemée d'étoiles, au bas de laquelle on avoit écrit en Lettres d'or le mot de l'Academie Fran-

çoiſe, A L'IMMORTALITE'.

On avoit diſpoſé du coſté de l'Autel une grande Table couverte d'un tapis de velours noir houppé & frangé d'argent, & ſur cette Table eſtoient tous les aſſortimens neceſſaires aux Offrandes, Abſolutions, Encenſemens, & Aſperſions qui devoient eſtre faites en cette Ceremonie.

Le jour en avoit eſté arrêté au Mercredy 20e du mois d'Aouſt, & dés le ſoir precedent, elle fut annoncée par le ſon de toutes les Cloches

de l'Eglise Cathedrale, qui sonnerent à volée pendant une partie de la nuit, & tout le lendemain matin, jusqu'aprés le Service achevé. Cependant ce mesme jour Mrs les Penitens bleus, qui voulent signaler en leur particulier leur zele par leurs prieres autant que par leurs soins, allerent dés le grand matin chanter l'Office des Morts dans cette Chapelle, pour le repos de l'ame de Mr le Duc de Saint Aignan, & sur les huit heures Mrs de l'Academie Royale, tous en

habit de deüil, s'y rendirent enſemble, avec des témoignages ſenſibles de la douleur dont ils eſtoient penetrez. Ils firent inviter à cette Ceremonie lugubre Mrs les Conſuls, qui s'y rendirent auſſi en habit noir, & en chaperon, accompagnez d'une foule de Nobleſſe, & aprés qu'on les eut poſtez dans la place d'honneur à coſté du Mauſolée, Mrs de l'Academie ſe rangerent de l'autre à leur oppoſite, les uns & les autres dans des bancs faits en Prié-Dieu, garnis d'un drap

drap noir trainant, & couverts par dessus d'un grand velours noir, avec des carreaux de mesme, On avoit rangé la Musique au fond de l'Eglise, dans une Tribune vis-à-vis de l'Autel, d'où elle estoit entenduë sans trouble & sans embarras, en une occasion où l'affluence du monde sembloit devoir faire craindre un fort grand desordre. Ce fut Mr l'Abbé de Quiqueran qui fit le Service. Il eut pour ses Assistans plusieurs autres Abbez de qua-

lité, qui firent paroiſtre de l'empreſſement à rechercher cet employ. Mrs les Conſuls ſe preſenterent à l'Offrande, & aprés eux Mr le Chevalier de Romieu, Directeur, & Mr le Marquis de Robias-d'Eſtoublon, Secretaire de la Compagnie, qui a ſignalé également en cette occaſion ſon grand cœur, ſon eſprit & ſon zele, pour honorer la memoire de ce Protecteur. La Meſſe eſtant achevée, Mr l'Abbé Officiant, & ſes Aſſiſtans en chape, vinrent faire les Prieres, Encenſemens, & Abſo-

lutions accoûtumées autour de la Repreſentation, avec des ceremonies proportionnées au rang du Défunt, & pendant ce temps, la Muſique & les Inſtrumens ne ceſſerent de faire retentir les Airs les plus lugubres. Aprés les dernieres Aſperſions qui furent faites enſuite par Mrs les Conſuls & par tous les Academiciens, la Compagnie ſe retira ; pour revenir au meſme endroit ſur les quatre heures, pour entendre l'Eloge funebre qui devoit achever la Ceremonie.

L'employ de ce Discours avoit esté donné à Mr de Manville, Avocat General au Presidial de cette Ville, parfait Academicien, & doüé d'une éloquence, d'ue grace & d'une force d'esprit presque inimitable. Aussi sa reputation attira une si grande foule de Sçavans & de Curieux, aussi-bien que de Dames les plus qualifiées de la Ville, que quelque soin qu'on eust pris pour éviter l'affluence, elle y fut aussi extraordinaire, que le plaisir qu'on se proposoit à entendre un si

agreable Orateur, parut un moyen assuré pour faire supporter sans peine les incommoditez de la chaleur, & de la foule. Cette prevention en faveur de Mr de Manville ne fut pas la seule cause de ce grand concours. On sçavoit que l'ouverture de cette Séance devoit estre faite par Mr le Chevalier de Romieu, Directeur de l'Academie. C'est un Gentilhomme d'un goust aussi delicat que l'on en puisse trouver pour les Ouvrages d'esprit, & qui avec la justesse de son dis-

cernement, a une maniere de parler en public qui porte le caractere d'un homme de qualité, & celuy d'un parfait Orateur. Dés que Mrs les Consuls furent placez dans des fauteüils revêtus de deüil, à l'oppofite du Bureau de l'Academie, couvert d'un grand tapis de drap noir, au milieu duquel on avoit mis un grand fauteüil, & deux autres aux deux coſtez reveſtus de même, l'un pour Mr le Marquis de Robias-d'Eſtoublon, Secretaire, & l'autre, pour Mr

de Manville ; & que les autres Academiciens se furent rangez de chaque costé sur de semblables fauteüils, Mr le Chevalier de Romieu commença son Discours, & le finit avec toute l'approbation qu'il pouvoit attendre d'un Auditoire aussi éclairé, & aussi équitable que celuy-là. Ce fut un ingenieux racourcy des motifs qu'avoit l'Academie d'honorer en ce jour la memoire de Mr le Duc de Saint Aignan son Protecteur, & il désigna avec tant d'adresse les plus beaux en-

droits de sa vie, que son Eloge auroit paru parfaitement assorty, s'il n'eust voulu procurer à la Compagnie le plaisir de le faire entendre avec plus d'étenduë de la bouche de Mr de Manville, à qui il s'adressa pour le supplier de le prononcer. L'attention de tout l'Auditoire fut si grande dés la premiere ouverture qu'il en fit, qu'on demeura également suspendu par le recit des merveilles de nostre Heros, & par la force des expressions avec lesquelles Mr de Manville les

dépeignit. Auſſi receut-il tous les applaudiſſemens qui eſtoient deus à la delicateſſe de ſon genie, & à ſon éloquence.

Voilà, Madame, ce que Mr Giffon a écrit de cette lugubre Ceremonie, à laquelle je n'ay rien à ajoûter, ſinon que pendant que Mr de Manville prononçoit l'Eloge de M le Duc de Saint Aignan, il s'éleva tout à coup un orage, ou plûtoſt un combat ſi impetueux de tous les vents, que les Baſtimens en parûrent ébranlez.

L'air en fut tout obſcurcy, & en meſme temps le Tonnerre entrant à la veuë de tout ce monde aſſemblé, par une feneſtre qu'on avoit laiſſée ouverte au haut du Dôme à cauſe de la chaleur, traverſa l'Egliſe pour aller fraper un jeune homme de vingt-trois ans, par une autre feneſtre qui eſtoit à coſté de la Tribune où l'on avoit placé la Muſique. Vous pouvez juger quel trouble cauſa dans tout l'Auditoire une mort ſi ſurprenante. Les Payens qui n'élevoient leurs Heros dans

les Cieux qu'à travers les éclairs, & les Tonnerres, n'auroient pas manqué de prendre un accident de cette nature dans une semblable occasion, pour un indice assuré de l'Apotheose qu'ils auroient pretendu faire, mais la superstition ne s'accorde pointavec le Christianisme, & nous sommes convaincus que l'on ne peut arriver au Ciel que par les routes de la pieté & de la vertu. Ce sont celles que Mr le Duc de S. Aignan a toûjours suivies, ayant donné jusqu'à son der-

nier moment des marques édifiantes d'une parfaite reſignation aux ordres de Dieu. C'eſt ce qui a donné lieu à Madame de Saliez, Viguiere d'Albi, de faire ce Madrigal ſur ſa mort.

Du brave S. Aignan ne pleurez
plus le ſort,
Muſes, ce Duc ſans vous rend ſa
gloire immortelle;
Mais vous, qui connoiſſez & ſa vie
& ſa mort,
Dites-nous ſeulement laquelle eſt la
plus belle.

Mr le Marquis de Robias, dont vous venez d'entendre parler dans cette Relation,

a fait ſur ce meſme ſujet les Vers que vous allez lire.

Tout le Parnaſſe eſt invité
A la triſte ſolemnité
Que feront à ce Duc les Filles de
Memoire.
Apollon y preſidera,
Et c'eſt au Temple de la Gloire
Que le Service s'enfera.

Voicy une Epitaphe pour ce Duc, faite par Mademoiſelle de Chance.

Sous ce ſuperbe Monument
Repoſe de la Cour un illuſtre orne-
ment.
Ce Heros eſt mort plein de gloire.
Il fut Protecteur des beaux Arts,
Et joignit au meſtier de Mars

Celuy des Filles de Memoire.
Ce grand Homme pouvoit mourir,
Mais ſon nom ne pouvoit perir.

Mrs de l'Academie Royale d'Arles eurent à peine achevé de rendre ces devoirs funebres à ce Duc, que pour ſatisfaire à leur inclination & à leurs Statuts, ils ſe virent obligez de faire un autre Service ſolemnel pour honorer la memoire de Meſſire Bertrand de Meyrand, Marquis d'Ubaye & de Vacheres, jeune Gentilhomme de 29. ans, & l'un des plus accomplis de la Province pour le

corps & pour l'esprit. Ses grandes qualitez accompagnées de beaucoup de pieté, luy avoient attiré une telle estime, qu'il estoit également l'admiration des Gens de bien & des Sçavans. Il fut fait premier Consul, & Gouverneur de la Ville d'Arles l'année derniere, & il fit connoistre dans cet employ l'étenduë de son zele pour le bien de sa Patrie, & son intelligence aux affaires. Le talent admirable qu'il avoit de parler en public avec une grace & une force d'esprit

extraordinaire, obligea Mrs de l'Academie Royale, à se servir de luy en plusieurs occasions éclatantes, comme ils firent dans la députation des quatre Academiciens qui allerent ratifier à Nismes l'Alliance des deux Academies, en quoy il s'attira tous les applaudissemens qu'il pouvoit attendre. Il mourut le 13. Aoust dernier, d'une cruelle maladie qu'il avoit contractée par trop d'application à servir les Pauvres de l'Hôpital, dont il estoit le premier Recteur. Ce fut dans

l'Eglise des Recolets d'Arles, où son Corps est inhumé, que Mrs de l'Academie resolurent de faire faire un Service le 22. du mesme mois. Dans le Presbitere qui est fort large & separé de la Nef par une Baluſtrade que l'on avoit abatuë, estoit dressée une Representation mortuaire sur une Estrade à deux marches, couverte d'un Poële de velours cramoisy, barré d'une grande Croix blanche qui est un assortiment funebre accordé par privilege à

ceux de la Famille de Mr d'Ubaye. Il y avoit sur les marches de cette Balustrade quantité de Chandeliers d'argent, garnis de grosses bougies, avec les Ecussons du Défunt & de l'Academie, accompagnez de plusieurs Devises. Tout le reste du Presbitere estoit couvert de drap noir, jusqu'au delà de l'endroit où Mrs de l'Academie avoient disposé leurs Places. Douze gros Flambeaux sur des Gueridons noirs environnoient la Representation. Cependant les Aca-

demiciens s'eſtant mis de chaque coſté dans de grands Fauteüils revêtus de noir qu'on avoit rangez au dehors du Presbitere, le Service & les autres Ceremonies que l'on pratique dans une pareille occaſion, n'eurent pas eſté plûtoſt achevées, que M. le Chevalier de Romieu prononça avec un ſuccés digne de luy l'Eloge funebre du Défunt, aprés quoy le Pere Reſtaurand, Docteur de Sorbonne, Predicateur ordinaire de Madame la Ducheſſe de Toſcane, & cy-devant Pro-

vincial de l'Ordre des grands Auguſtins, témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de faire éclater aux yeux de Mrs de l'Academie Royale, les ſentimens qu'il avoit pour eux, & pour l'Illuſtre Confrere dont ils regretoient la perte, ce qu'il fit par un Eloge Latin, ou la force de ſon genie ne brilla pas moins que ſon érudition.

Meſſire Joſeph d'Agoult, Baron d'Olieres, a eſté nommé par le Roy pour remplir la place de Meſſire Charles de Glandeves, Premier Senéchal

de Sisteron, mort depuis quelques années dans un Voyage de la Terre-Sainte ; & sur les Provisions dont Sa Majesté l'honora au mois d'Avril, il s'est fait recevoir aux Cours de Parlement, des Comptes, & au Bureau des Tréſoriers de cette Province en la Ville d'Aix. Quoy que les Archives de cette Maison, ainsi que plusieurs graves Historiens justifient qu'elle est une des plus anciennes & des plus illustres de Provence, ce que je vais vous en dire ne sera pas tant pour vous

faire connoiſtre la Genealogie d'Agoult que pour vous apprendre des choſes auſſi agreables & auſſi curieuſes qu'on en puiſſe lire ailleurs. Ce fut vers l'an neuf cens que cette Famille iſſuë des Princes de Saxe du coſté paternel, & de ceux de Pomeranie du maternel, vint d'Allemagne en Provence, où elle a fait ſon ſéjour ordinaire depuis ce temps-là. On luy donne un commencement qui a quelque conformité avec celuy de Romulus, & voicy ce qu'en publient,

Antoine du Pinet, Noſtradamus, Pithon, & une ancienne Chronique écrite par l'Eveſque de Stetin en Saxe. Hugues de Thric Prince de Saxe, eſtant devenu paſſionnément amoureux de la Princeſſe Valdulgue, Fille d'Uneil Roy de Pomeranie, en obtint des faveurs ſecretes ſur une promeſſe de mariage. Elle ſe trouva groſſe peu de temps aprés, & la Reyne ſa Mere l'ayant découvert, la fit enfermer dans un Château, pour cacher ſa honte, & pour la punir de ſon peu

de retenuë. Le terme de l'accouchement estant venu, cette Princesse mit un Fils au monde, & dans la crainte qu'elle eut que sa Mere ne le fist enlever, & ne luy ostât la connoissance de ce qu'elle en auroit fait, elle voulut qu'on executast l'ordre qu'elle avoit donné à sa Gouvernante de le faire prendre par un Berger, dont la Femme le devoit nourrir secretement. Il fut pourveu de tout ce qui luy estoit necessaire, & dans le temps qu'on le descendoit des fenestres de la Chambre

de

de la Princesse dans le Fossé,
une Louve qui passa par là
le ravit d'entre les mains du
Berger, & l'ayant emporté
dans sa Taniere, elle l'allaita
parmy ses Louveteaux. Il ar-
riva quelque temps aprés, que
le Roy estant allé à la Chasse,
découvrit la mesme Louve.
Il poussa son cheval à toute
bride jusques à l'entrée de sa
Taniere. Elle y fut tuée, &
l'on y trouva l'Enfant aussi
sain & aussi frais que s'il eust
esté mis entre les mains de la
Nourrice la plus vigilante.
Le bruit de cette avanture

s'étant répandu, le Berger parla de ce qui luy estoit arrivé, & la verité ayant esté reconnuë, le Roy ordonna que le mariage entre sa Fille Valdugue & le Prince Hugues de Thrie, seroit celebré avec toute la magnificence possible. Il fit ensuite baptiser l'Enfant, auquel on donna le nom de *Vvolf*, qui signifie *Loup* en Allemand, & en perpetuelle memoire d'une si heureuse naissance, on bastit par ses ordres un fort beau Chasteau appellé *Goultnau*. La Princesse Valdulgue

ne vescut pas long temps a-
prés qu'elle eut esté mariée,
& Hugues de Thrie son Mary
ayant épousé en secondes
Noces la Fille de l'Empereur
de Constantinople, laissa
plusieurs Enfans de son se-
cond mariage. Vvolf deve-
nu grand, se maria avec l'In-
fante Sydrac, Fille du Roy
de Russie, & prit le Loup
pour ses Armes à la place de
celles de Saxe. On l'a blason-
né depuis de cette maniere,
sçavoir, Porte d'or au Loup
raviſſant d'azur, armé & lam-
passé de gueules, l'Ecu char-

gé d'une Couronne Ducale avec cette Deviſe au deſſus, *Garde que dire*, entouré de deux Palmes de Sinople, & au deſſous de l'Ecu ce Vers pentametre.

Sanguinis altricem non pudet eſſe lupam.

De ce mariage ſortirent deux enfans mâles, Pons & Vvolf ſecond du nom. Pons l'aiſné ſuivit Conrad, Roy de Bourgogne & d'Arles, & pour les grands ſervices qu'il rendit contre les Sarraſins, qui avoient uſurpé la meilleure partie de la Provence, il

receut de la liberalité de Con-
rad, la Ville de Marseille en
Vicomté, dont luy & ses Des-
cendans joüissoient souverai-
nement, puis qu'ils se quali-
fioient, *par la grace de Dieu*
Vicomte de Marseille, à quoy il
ajoûta la Baronnie d'Olieres,
Trets, Pourcioux, Mimet,
Roucet-le Castelard, Tou-
lon, Yeres, Sixfourts, &
quantité d'autres Places, qui
furent au nombre de quatre-
vingt: acquises ou par le don
des Princes, ou par la dot des
Femmes de leurs Descendans.
C'est de ce Pons que sont

issus les Seigneurs Barons d'Olieres, qui depuis l'an 924. ont possedé la Ville de Marseille jusques à Raymond d'Agoult, qui la vendit aux Recteurs, & ceux-cy la réunirent à la Couronne en 1206.

Depuis ce premier Vicomte jusqu'à M Joseph d'Agoult, à present Baron d'Olieres, & encore Seigneur de quelques-unes de ces Places, on justifie qu'il y a eu plus de vingt-deux generations.

Vvolf second du nom, appellé autrement *Agoult du Loup*, Cadet de Pons, vint en

Provence peu de temps aprés ſon Frere, avec Beroal de Saxe ſon Couſin, qui ſe ſaiſit de la Savoye, qu'on nommoit alors la Morienne, & ce Volf II. prit la Terre de Sault, érigée depuis en Comté avec ſa Vallée, de laquelle il joüit auſſi en toute Souveraineté, ainſi qu'il luy fut permis par l'Empereur Henry II. qui en 1004. le créa Maréchal du ſacré Empire, comme il eſt juſtifié par la donation en lettres d'or conſervée dans les Archives de Sault. A l'exemple de Beroal

qui quitta le nom de Saxe pour prendre celuy de Comte de Savoye, Volf fit bastir Goult en cette Province, & laissa le nom de Thrie pour prendre celuy d'Agoult, que tous ceux de ces deux branches ont toûjours gardé. La Terre de Sault. qui n'estoit alors que Baronnie, fut érigée en Comté par Charles IX. en 1561. avec confirmation de tous ses anciens privileges. Plusieurs Enfans de cette Famille, pendant qu'ils estoient Vicomtes de Marseille, ont esté, les uns Archevesques

d'Aix & d'Arles, les autres Evesques de Marseille, Sisteron, Carpentras, & Abbez de S. Victor, à laquelle Abbaye, & à celle de Mont-major d'Arles, ils ont donné la plus grande partie des Prieurez qu'elles possedent. Le Pape Goto, nommé Clement V. estoit de cette Famille, qui est la premiere en rang des vingt-huit Illustres de Provence, ausquelles le Roy René donna des Sobriquets. Nostra-Damus qui les rapporte, marque pour celle-cy, *Hospitalité & bonté d'Agoult.*

Elle a auſſi donné un Grand-Maiſtre de Malthe.

Le Mardy 9. du mois paſſé, tous les Religieux Profez de l'Abbaye de Grandmont, qui ſeuls entre tous ceux de cet Ordre, ont droit d'élire leur Abbé & General, s'aſſemblerent dans le Chapitre de cette Abbaye au nombre de ſoixante-neuf, avec une permiſſion du Roy par écrit, & en preſence de Mr de Saint Comtais, Intendant en Limoſin, & Commiſſaire de Sa Majeſté pour aſſiſter à cette élection, qui ſe fit par ſcru-

tins en moins de deux heures, Henry de la Marche de Jarnac, Religieux Prestre de cette Abbaye, & Prieur titulaire de Grandmont en Bercé, ayant eu cinquante-trois suffrages, le Prieur de Grandmont, Président du Chapitre, le proclama aussi-tost Abbé, Chef & General de tout l'Ordre. Jamais élection n'a esté faite si paisiblement, ny si generalement approuvée. Le Roy y donna son agrément le 22. du mesme mois, par une Lettre qu'il fit l'honneur d'écrire à tous les

Religieux Profez de cette Abbaye. Le 26. ce General eut celuy de saluër Sa Majesté, à laquelle il fut presenté par M le Maréchal de Humieres, dont il a l'avantage d'estre parent. Le Roy, aprés luy avoir marqué qu'il estoit fort satisfait & de sa conduite & de son élection, l'exhorta d'entretenir le bon ordre parmy ses Religieux, & se recommanda à ses prieres. Ce General est un homme qui a beaucoup de merite, de pieté, de capacité, & de naissance. Il se fit Religieux à

Grandmont en 1661. & depuis ce temps-là il a toûjours vescu avec une regularité tres-édifiante. En 1681. feu Messire Alexandre Fremont, Abbé de Grandmont, & General, qui mourut le 10. Juillet dernier, l'établit Superieur à Grandmont en Bercé, & ce Prieuré estant demeuré vacant deux ans aprés, le même Abbé, à qui pour lors la collation en appartenoit, l'en pourveut. Depuis qu'il en est Prieur, il a reparé les bastimens qui tomboient en ruine, & a re-

mis le bon ordre dans cette Maiſon. Henry de la Marche de Jarnac, nouveau General, eſt Fils de Claude de la Marche, Seigneur de Jarnac & de Fins, Gentilhomme d'une tres-ancienne Nobleſſe de Poitou, & de Françoiſe Chamborant, Fille de feu Mr de Claviere, & ſœur de celuy qui a eſté Gouverneur de Philisbourg. Ils vivent encore l'un & l'autre, quoy qu'il y ait ſoixante & trois ans qu'ils ſoient mariez. Ils ont eu dix-neuf Enfans, dont il reſte encore cinq Garçons

& cinq Filles. Le plus jeune a trente-cinq ans. L'Aiſné, qu'on appelle la Baron de Fins, aprés avoir fait dix-huit Campagnes, s'eſt retiré du ſervice, & a épouſé une Niece de feu Mr. de Sainte Maure, Gouverneur du Havre. Il commanda auſſi une Compagnie de Nobleſſe dans le dernier Ban qui en a eſté fait. Le ſecond, qui eſt Chevalier de Malthe, aprés avoir fait ſes Caravanes, & ſervy Volontaire dans les Armées du Roy, fait ſa ſeconde Campagne dans le Baraillon de

Malthe qui eſt dans la Morée, au ſervice des Venitiens, où il ſert d'Aide de Camp. Il y en avoit un autre, auſſi Chevalier de Malthe, qui eſtant allé en Candie avec les Officiers Reformez, en attendant qu'on euſt équipé une Galere dont Sa Majeſté luy avoit donné le commandement, fut tué le meſme jour que l'on perdit Mr de Beaufort. Le troiſiéme, qui n'eſt point encore marié, commença à porter le Mouſquet à l'âge de dix ans, dans la Citadelle de Marſeille, ſous feu Mr de

Tuignon ſon Oncle, qui y commandoit. Il ſervit enſuite de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant d'Infanterie dans le Regiment de Souches en Flandre, & ſe trouva à l'attaque d'Ardembourg, où il eut le bras caſſé en deux endroits, dont il eſt encore eſtropié. L'année ſuivante allant rejoindre ſon Regiment que l'on envoyoit en garniſon dans le fort de Schens, il paſſa à Maſtric dans le temps que l'on faiſoit l'ouverture de la Tranchée. Il la voulut voir, & il y receut un coup de

Mouſquet, dont la bale, aprés luy avoir fracaſſé toute la machoire, coula le long du goſier dans l'eſtomac, où elle eſt encore. Elle luy a fait deuxplayes dont il ne guerira jamais,une à la gorge, & l'autre par le dedans de l'eſtomac. Les deux autres Garçons ont quitté le monde. Il y en a un Abbé de Grandmont, & General de tout l'Ordre, comme je viens de le dire, & l'autre qui eſt Religieux Profés dans cette même Abbaye, & fort diſtingué par ſon merite, eſt pre-

ſentement Prieur de S. Hilaire deGrandmont en Bercé. Il y a quatre Filles Religieuſes de l'Ordre de Fontevraut, & une cinquiéme mariée. Cette Famille eſt fort eſtimée, & a des Alliances avec la pluſpart des grandes Maiſons du Royaume. J'ay oublié de vous dire que l'Ordre de S. Eſtienne de Grandmont eſt tout François, & qu'on n'y reçoit aucun Etranger. Il y a quarante-deux Maiſons dans cet Ordre, trente-huit d'Hommes, & quatre de Femmes. Les ſeuls Religieux

du Chef de l'Ordre, c'eſt à dire, de la premiere Maiſon de l'Ordre, éliſent le General. Le Roy nomme aux Prieurez de toutes les Maiſons, à la reſerve des quatre premiers qui vaquent aprés l'élection du General. C'eſt à luy que nomination en appartient.

Je vous envoye une Medaille frapée depuis peu de temps. La face droite repreſente le Prince Charles de Lorraine, & le revers fait voir que l'on a fait la Medaille à l'occaſion des Conqueſtes de Hongrie.

On écrit d'Aix en Provence que la Mere Superieure du Monaſtere de la Viſitation de Sainte Marie, ayant receu avis de la mort de Madame la Ducheſſe de Modene, par Madame de Venel, Sous-Gouvernante des Enfans de France, elle & ſes Religieuſes ont fait faire dans leur Egliſe un Service ſolemnel, pour le repos de ſon Ame, avec tout l'éclat que l'on peut donner à une pompe funebre. Elles ont voulu s'acquiter par là de ce qu'elles doivent à la memoire

d'une Princeſſe qui leur a marqué ſon affection par ſes bien-faits, tant en divers dons, qu'en un Preſent de plus de dix mille écus qu'elle fit employer à l'Autel de marbre, & à d'autres ornemens de leur Egliſe. Elle avoit fait pluſieurs fois retraite avec Madame ſa Mere dans leur Monaſtere, d'où elle tira ſept Religieuſes pour la fondation qu'elle a faite dans ſa Ville de Modene, qui eſt un établiſſement digne de ſa pieté & de ſa magnificence. Le Parle-

ment se trouva en Corps à ce Service, aussi-bien que Mrs du Chapitre de la Cathedrale, & la Messe à laquelle une excellente Musique répondit, fut celebrée par Mr l'Abbé de Barreme, Conseiller au Parlement, & Grand Vicaire de Mr l'Archevesque d'Aix en son absence. Le Chœur de l'Eglise, la Nef & le frontispice du Portail estoient tendus de drap noir avec un lez de velours tout autour, sur lequel estoient des Ecussons aux Armes de Modene, de Mar-

tinoſſi, & de Mazarin. Il y avoit une Repreſentation magnifique, & une eſpece de Mauſolée couvert de velours noir, avec quatre Ecuſſons en broderie d'or, & au ſommet on avoit poſé un Carreau de toile d'argent qui ſupportoit une riche Couronne Ducale, le tout couvert d'un Creſpe trainant. Madame de Venel avoit eſté Gouvernante de Madame la Ducheſſe de Modene.

J'ay à vous apprendre la mort de Dame Marie-Marguerite Gouffier de Roüanez, arrivée

arrivée le mois passé. Elle estoit Religieuse de l'Abbaye de Malnouë, & est morte aux Filles-Dieu de Paris. Son humilité estoit telle, qu'elle luy a fait refuser les plus belles Abbayes du Royaume, qui luy ont esté offertes. Vous ne ferez pas surprise qu'on ait fort souvent jetté les yeux sur elle, quand il en a vaqué quelqu'une de considerable, puis qu'outre que sa pieté & sa vertu l'en rendoient tres-digne, elle estoit Sœur de feuë Madame la Duchesse

de la Feüillade, de l'ancienne Maiſon de Gouffier. Le rang qu'elle tient parmy les plus illuſtres de France, de la pluſpart deſquelles je vous ay donné une aſſez exacte Genealogie, m'engage à vous la faire connoiſtre.

En l'année 846. Charles le Chauve, Empereur & Roy de France, reconnut par Lettres patentes, qu'Egobart Gouffier eſtoit deſcendu par maſles des Gouffier, Ducs Souverains d'Aquitaine. Il eut un Fils de ſon meſme nom, qui fut Pere de Bou-

chart Gouffier, Comte Palatin de Melun, & Maiſtre de la Chambre du Roy, comme les Lettres le portent, & de Gombaut Gouffier, Archeveſque de Bordeaux. Yvon Gouffier Fils de Bouchart, & Frere de Vallerand Gouffier, Comte de Melun, eſtoit Sous-Camerier du Roy. En 1033. il épouſa Judith, Fille du Vicomte de Chateaudun. Herbert Gouffier, Fils d'Yvon, & Frere d'Arſude Gouffier, Comte de Foix, fut marié à Berthe, Fille du Comte de Melun. Guillaume Gouffier,

Fils d'Herbert, eſtant mort en la Guerre de la Terre-Sainte l'an 1146. laiſſa Voyon Gouffier, qui fut premier Chambellan du Roy, & Frere d'Aguerrand Gouffier, Abbé de S. Victor de Paris, & qui d'Alix, Fille du Comte de Perche, eut Barthelemy Gouffier. Celuy-cy, qui eſtoit Frere de Pierre Gouffier, Eveſque de Meaux, & de Hugues Abbé de Marmoutier, épouſa Marie de Luſignan en 1191. & il en eut Raoul Gouffier, qui épouſa la Fille de Jean Trinquam, Prince

Souverain de Beziers, & Robert Gouffier, Eveſque de Nantes & Patriarche de Jeruſalem. Jean Gouffier Fils de Raoul, fut grand Pannetier de France, & Pere de Geoffroy Gouffier, qui en 1303. épouſa Blanche de Chargines, & de Regnault Gouffier, Abbé de Saint Joüin. Jean Gouffier II. du nom, Fils de Geoffroy, & Frere de Thibaut Gouffier, Grand Maréchal de France, & premier Ecuyer du Roy, Frere auſſi d'Yvon Gouffier, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & de Madeleine Gouf-

fier, Abbesse de Poissy, épou-
sa Agathe de la Jaille. & fut
tué à la Bataille de Poitiers.
Emery Gouffier son Fils, pre-
mier Chambellan du Roy
en 1411. eut pour Frere Philip-
pe Gouffier, Chevalier de
la Toison d'or. Guillaume
Gouffier II. du nom, Fils d'E-
mery, S de Boisy, de Bonni-
ver, &c. Grand Chambellan
du Roy Charles VII. & pre-
mier Gentilhomme de la
Chambre, Gouverneur de
Languedoc, Senéchal de
Saintonge, épousa Loüise
d'Amboise, Sœur de Geor-

ges Cardinal, & il en eut Pierre, tué à la Bataille de Marignan, Loüiſe Religieuſe à Poiſſy, & Madeleine mariée à René le Roy Sr de Chavigny. Il prit une ſeconde Alliance avec Philippe de Montmorency, Veuve de Charles de Melun Sr de Nantoüillet; & de ce mariage ſortirent Artus, qui épouſa Heleine d'Hongeſt, Dame de Magny, Fille de Jacques & de Marie de Moüy, Guillaume Sr de Bonnivet, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Dauphiné, tué

à la Bataille de Pavie; Adrien, qui en 1493. fut Eveſque de Coutance, quoy qu'âgé ſeulement de quatorze ans, à cauſe de ſa haute naiſſance, ainſi que portent les Bulles, puis Eveſque d'Albi, enſuite Cardinal du titre de Sainte Sabine, Legat *à latere* en France, & Abbé de S. Nicolas d'Angers & de Fécam; Pierre, qui aprés le decés de ſon Frere Aimar, fut Abbé de Saint Denis & de Cluny; Charlote, Femme de René de Coſſé Sr de Briſſac, Grand Pannetier & grand Faucon-

nier de France, & Anne, ma-
riée à Raoul de Vernon, S^r
de Montreüil-Bonin. Ce
Guillaume Gouffier fut Gou-
verneur de Loüis XI. & il
avoit tellement gagné les
bonnes graces du Roy Char-
les VII. qu'il fut accusé de
s'estre fait aimer par magie.
Il fut remis dans ses honneurs
& ses dignitez, par Lettres
du 3 Septembre 1467. Artus
Gouffier son aisné, fut Gou-
verneur de François I. grand
Maistre & grand Chambel-
lan de France, Bailly de Ver-
mandois, & Gouverneur de

Dauphiné. Il mourut à Montpellier, Plenipotentiaire pour faire la Paix entre le Roy son Maiſtre, & Charles-Quint. Guillaume de Croüy- Chevres, negocioit pour ce dernier, dont il avoit eſté auſſi Gouverneur. Claude Gouffier, Fils d'Artus, & Frere d'Helene Gouffier, mariee en premieres Nopces à Loüis de Vendoſme, Prince de Chabanois, Vidame de Chartres, & en ſecondes à François de Clermont, S^r de Traves, fut grand Ecuyer de France, & premier Duc de

Roüanez. Il mourut dans un âge fort avancé aprés s'eſtre marié cinq fois; la premiere avec Jacqueline de la Tremoüille, Dame de Chateaurenard, dont il eut Claude, Femme de Leonor de Chabot, Comte de Charny, grand Ecuyer de France; la ſeconde à Françoiſe de Bretagne, Fille de René, Comte de Ponthievre, & il en eut Gilbert, Duc de Roüanez, qui épouſa Jeanne de Coſſé, ſeconde Fille du Mareſchal de Briſſac, Artus mort ſans poſterité, & Claude

tige des Comtes de Caravas; la troiſiéme à Marie de Gagnon, Fille de Jean, Sr de S. Bohaire, dont il eut Charles, Chevalier de Malthe, Loüis qui fut Baron de S. Loup, Paul, Sire de Pouſages, & Claude mort ſans alliance; la quatriéme, à Claude de Beaune, Fille de Jacques, Baron de Samblançay, General des Finances de François I. & la cinquiéme avec Antoinette de la Tour-Landry, Dame d'Honneur de la Reyne Catherine de Medicis, Fille de Jean, Com-

re de Châteauroux, & d'Anne Chabot. Loüis Gouffier, Duc de Roüanez, Fils de Gilbert, fut Gouverneur de Poitiers, & épousa Claude-Eleonor de Lorraine, Dame de Beaumesnil, Fille de Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf. Il eut pour Enfans Henry Gouffier, Marquis de Boisy, qui mourut avant son Pere, ayant esté tué au Combat de S. Iberquerque en 1639. Loüis Gouffier, Ecclesiastique, Artus, Marie Marguerite, Femme d'André de Chastillon, Marquis d'Ar-

genton, de la Maiſon des Princes de Champagne, & de Blois, & Charles, Comte de Gonnor, qui mourut en 1671. laiſſant de Madelaine d'Abeſac, Fille de Gabriel, Marquis de la Douzo, Loüis-Charles Leonor, Marquis de Curſé, & Loüis Chevalier de Gonnor. Henry Gouffier, Marquis de Boiſy, épouſa Anne-Marie Hennequin, & il en eut Artus III. Marguerite Henriette, Abbeſſe de la Trinité de Caën, & en ſuite de Beaulieu, prés de Compiegne, Marie-Mar-

guerite, Religieuſe de Malnoué, & Charlote, à laquelle Artus ſon Frere, cy-devant Gouverneur de Poitou, s'étant fait Eccleſiaſtique, a cedé le Duché de Roüanez avec tous ſes autres biens. Elle fut mariée le 9. Avril 1667. à François d'Aubuſſon, Duc de la Feüillade, Pair & Maréchal de France, & mourut il y a quelques années.

Le 13. du mois paſſé, jour auquel on celebre la Feſte de Saint Amé, Archeveſque de Sens, il y eut en cette Ville-là une grande ſolemnité pour

la Reception d'une Relique conſiderable de ce Saint Prelat, envoyée à l'Egliſe de Sens par Mrs les Doyen & Chanoines de l'Egliſe Collegiale de S. Amé de Douay en Flandre, qui ſont les dépoſitaires de ſon Corps. M. l'Archeveſque de Sens, pour marquer ſon zele envers un Saint dont il occupe le Siege, ordonna une Proceſſion generale du Clergé Seculier & Regulier, à laquelle aſſiſterent tous les Corps de la Ville. La Relique y fut portée, & enſuite on l'expoſa

dans la Cathedrale à la ve-
neration des Fidelles, aprés
quoy la Messe fut celebrée
avec toutes les ceremonies
que l'on observe dans les
grandes Festes.

Je vous donne rarement
des uouvelles des Indes, mais
au moins je puis vous asseu-
rer que quand je vous en
envoye, elles sont toûjoûrs
tres-veritables, puisque je
prens soin de les copier
moy-mesme sur l'original
des Lettres qui sont venuës
de ce Pays-là. C'est ce que
j'ay encore fait par ces frag-

mens, auſquels je ne change rien. Ainſi vous ne devez point mettre ce qu'ils contiennent au nombre de ces nouvelles, qui à force de paſſer de bouche en bouche, ſont toutes défigurées.

A Pondichery ce 20. Octobre 1686.

LEs Indes ne ſont plus les Indes, & les choſes y ſont tellement changées, que les perſonnes qui y ſont & ont le plus de connoiſſance & d'experience, ont bien de la peine à ſe tirer d'affaires. L'on ne ſçait de quel coſté ſe tourner pour faire valoir

son argent, car les Voyages qui donnoient autrefois cent pour cent de profit, à peine aujourd'huy en donnent-ils dix. Le Roy de Perse n'est pas curieux comme l'estoient ses Predecesseurs, & il ne songe qu'à grossir son tresor. Le Mogol est obligé à tant de dépense, que l'on peut dire qu'il est pauvre avec tous ses grands revenus. Il fait mesme tout ce qu'il peut pour persuader à tout le monde qu'il a un grand mépris pour tout ce qui sert à entretenir le luxe. Les Princes ses Enfans & les grands de son Empire suivent son ex-

emple, & n'ont pas assez de bien pour satisfaire leur curiosité. Le Roy de Golconde ne se soutient qu'avec peine, & n'est pas peu embarrassé à trouver de l'argent pour fournir au grand Tribut que le Mogol exige de luy, & pour vous marquer que ce que je vous dis approche assez de la verité, c'est que le jeune Tavernier & Zacara qui ne manquent ny d'adresse ny d'intrigues, n'ont jamais pû vendre les belles pieces de Joüaillerie qu'ils avoient apportées avec eux. Ils les ont montrées dans toutes les Cours de l'Orient,

chacun les a admirées, mais pour le prix, ils n'ont jamais pû en trouver un qui approchaſt de leurs eſperances.

Vous aurez veu dans quelques-unes de mes precedentes, que le Mogol avoit fait aſſieger la Ville de Viſiapour par un des Princes ſes Fils, & qu'il avoit eſté obligé d'en lever le Siege. Cet Empereur l'a envoyé aſſieger pour la ſeconde fois. Il y eſt venu en perſonne, & a enfin obligé le Roy de Viſiapour, jeune Prince de dix-huit ou vingt ans qui s'y eſtoit enfermé, de luy rendre cette Capitale de ſes

Etats, à composition. Il est entre les mains du Mogol qui le traite, à ce qu'on dit, assez bien. La prise de Visiapour a donné fin au Royaume du mesme nom qui a fleury pendant deux ou trois Siecles, & qui estoit encore il y a quinze ou vingt ans redoutable à ses Voisins. Il est connu dans plusieurs Autheurs sous le nom du Royaume de Bisnagar. Le Mogol aprés cette expedition s'est mis en marche; l'on croit que c'est pour venir à Golconde. Le Roy n'y sçauroit tenir s'il est attaqué, il acceptera toutes les conditions que l'on

voudra luy prescrire, & la coste de Coromandel estant de la dépendance de ces deux Royaumes de Visiapour & de Golconde, le Mogol se rendra Maistre de tout, si ce Prince conduit luy-mesme son Armée. Sommagy Raya qui avoit succedé au fameux Sivagy son Pere, a esté tué par une conspiration des principaux de ses Sujets. D'autres disent que ç'a esté par un de ses Officiers qui a voulu se vanger de quelque galanterie que ce Prince avoit avec sa femme. Ram Raia Frere du dernier mort, a esté élevé au Trône, &

comme il eſt fort jeune & ſans experience, on craint bien que le Mogol ne le chaſſe de ſes Etats.

Le bruit court que les Hollandois ſont fort inquietez dans l'Iſle de Java, & qu'un certain Fugitif de Batavia y a aſſemblé quatre ou cinq mille hommes avec leſquels il fait de grands deſordres. L'on ajoûte que le Conſeil de cette Compagnie ayant envoyé une Ambaſſade au Mataram, qui ſe nomme Empereur de l'Iſle de Java, quoy qu'il ſoit depuis quelques années tributaire de la Compagnie.

gnie Hollandoise ; l'Ambassa-deur qui estoit dans son Palais avec 76. Européans, ayant apperçeu le Fugitif dont je viens de vous parler, & l'ayant voulu arrester, cet homme qui estoit bien suivy, & qui avoit preveu le coup, fit main-basse sur l'Ambassadeur & sur sa suite. Vous aurez déja esté informé que les Hollandois s'estoient emparez de la Ville de Masulipatan. Ils avoient de grandes pretentions contre le Roy de Golconde ; mais l'on a esté étonné qu'ils se sont tout à coup accommodez moyennant six-vingt mille pagodes,

ou six cens cinquante mille li-
vrès payables en cinq ans. L'on
croit que le soulevement arrivé
en l'Isle de Java, les a contraints
de souscrire à cet accommode-
ment qui ne leur est pas avanta-
geux, afin de pouvoir réünir
leurs forces, qui auroient esté
sans cela trop dispersées.

Je vous manday par ma Let-
tre du 30. Septembre dernier,
que les Anglois avoient envoyé
des Navires armez en Guerre
à Bengale pour tirer satisfaction,
des avanies que les Officiers du
Mogol ont faites à leur Compa-
gnie. Nous n'avons pû bien sça-

voir jusqu'à present quel succés a eu cette expedition, nous avons seulement appris qu'ils ont plusieurs Navires à Bengale, parmy lesquels il y en a quatre de 60. à 76. pieces de Canon; que leur Milice monte à douze ou quinze cens hommes; qu'ils ont battu les Mores en une rencontre, & que leur dessein est de fortifier l'Isle d'Angely, ou celle de Sagor qui sont dans le Gange. L'on nous écrit de Surate que les Anglois en estoient sortis, & qu'ils devoient se retirer à Bombaye qui leur appartient; il y a apparence que ç'a esté pour ne

se pas exposer aux insultes qu'on auroit pû leur faire à cause de la guerre qu'ils font à Bengale. Ils ont publié qu'ils ne se retiroient que pour se parer des injustices que le Gouverneur leur faisoit tous les jours, & qu'ils vouloient satisfaire leurs Creanciers.

Il a passé depuis un mois & demy par Pondichery un Pilote & trois Matelots Anglois, qui nous ont dit qu'ils avoient esté pris à la Baye de Saint Augustin, à l'Oüest de Madagascar, par un Corsaire François qui avoit déja pris un Navire Hollan-

dois ; qu'ils s'estoient battus contre ce Corsaire, & que leur Capitaine & quelques autres Officiers avoient esté tuez ; qu'il avoit ensuite esté courir la coste d'Arabie & la coste de Malabar, où il leur avoit donné une Chaloupe avec laquelle ils avoient gagné Ceylan, & ensuite la coste de Coromandel. Leur Navire appartenoit à des Marchands des Barbades, & ils venoient à Madagascar pour y traiter des Noirs. L'on croit que ce Corsaire a armé à Saint Domingue, & que son équipage est de Frisoustiers de diverses

Nations ramassées. Deux autres Corsaires ont paru dans la Mer Rouge, où ils prirent à la fin du mois d'Aoust dernier quelques Navires de Surate, sur deux desquels ils trouverent quatre cens mille écus en argent ou marchandises. Cela a jetté la terreur parmy les Marchands de cette riche Ville, & fort allarmé les Officiers du Mogol qui pretendoient rendre les trois Nations, Françoise, Angloise, & Hollandoise, qui ont leur Loge à Surate, responsables de ces prises. On avoit fait courir le bruit que ces derniers Pirates

estoient Anglois, mais un Hollandois qui passa il y a quelques jours icy, nous dit qu'ils estoient Danois.

Les pluyes ont manqué depuis deux ans en ces quartiers, ce qui a causé une telle famine, que je ne croy pas que l'Histoire fasse mention d'une pareille. L'on pretend qu'il est mort depuis Golconda jusques icy plus de la moitié des Peuples. Madras qui appartient aux Anglois, & qui est à trois journées au Nord de ce Comptoir, estoit la Ville la plus florissante & la plus nombreuse en Habitans de cette coste; elle

est à present presque deserte. L'on nous a écrit qu'il y avoit des jours où il estoit mort cent cinquante personnes. Les Peres & les Meres ont vendu leurs Enfans presque pour rien, & plusieurs personnes ont achepté des Esclaves pour un Ecu. Ce qu'il y a de plus facheux, est que nous ne pouvons esperer de pluyes que l'Hiver prochain.

Il me seroit difficile de vous exprimer combien les nouveaux Convertis se fortifient tous les jours dans la nouvelle croyance qu'ils ont embrassée. On devoit estre

perſuadé que cela arriveroit à ceux qui voudroient écouter, puis qu'il n'y a que l'obſtination à fermer l'oreille, & les yeux à la verité, qui empeſche de la découvrir. Les nouveaux Réunis de la Ville de Niort en Poitou, ont écouté, & ils ont cru, & cela fait voir qu'on ne peut entendre parler la verité ſans la reconnoiſtre. Ils eſtoient au nombre de quatre mille, qui doivent au Roy, & au Pere le Blanc, Cordelier de la Province de Touraine, les lumieres qu'ils ont receuës.

Ils ont fait connoiſtre par un Placet à Mr l'Archeveſque de Paris, qu'ils avoient eſté édifiez de la conduite de ce Pere, & inſtruits par ſes Sermons pendant l'Avent & le Careſme dernier; ce qui les engageoit à le ſupplier d'obtenir du Roy qu'il retournaſt auprés d'eux, afin que dans les principales Feſtes de l'année, il achevaſt de leur découvrir le veritable ſens de l'Ecriture-Sainte, & des Miſteres ſacrez, & qu'en leur expliquant les ceremonies de l'Egliſe, & de l'Office divin,

il puſt les porter à la penitence & à la ſanctification des mœurs, & donner à leurs conſciences le repos qu'ils cherchent. Mr Augier de la Teraudiere leur a dreſſé ce Placet, & a eſté député icy pour en ſolliciter la réponſe. C'eſt un homme d'un merite diſtingué, dont je vous ay parlé dans pluſieurs de mes Lettres, & qui a déja eſté quatre fois Maire de la Ville de Niort. Sa pieté eſt ſincere, & ſon zele deſintereſſé, ce qu'il a fait connoiſtre dans le temps des Converſions, ayant tra-

vaillé à celles de prés de vingt mille perſonnes. Comme le Roy ne cherche que le ſalut des ames de ſes Sujets, & qu'il ne luy importe par qui ils reçoivent les lumieres dont ils ont beſoin, ce Monarque a accordé à ces heureux Réunis, le Pere qu'ils luy ont fait demander, & parce qu'eſtant Vicaire de ſon Ordre au grand Convent de Paris, cet Employ ſembloit l'y devoir arreſter, Sa Majeſté a ordonné qu'on luy en conſervaſt les droits & les privileges, pendant qu'un autre en feroit les

fonctions, n'eſtant pas juſte que dans le temps qu'il ſerviroit le public, il fuſt deſtitué d'un honneur qu'il s'eſt attiré par ſon merite,

Je vous ay promis le détail de ce qui s'eſt paſſé icy pendant le ſejour que les Envoyez de Tripoli y ont fait, & je n'ay garde de manquer à ma parole, puis qu'on ne voit point d'évenemens pareils ſous les Regnes precedens. Je ne vous repete point ce que Mr le Maréchal d'Etrées fit il y a deux ans devant Tunis. Je vous diray ſeule-

ment, qu'en consequence du Traité qui y fut conclu, le Dey, Divan, & Milice de Tripoli, ont envoyé deux des principaux d'entre eux, nommez *Halil Aga*, Lieutenant du Bacha, & *Hoiser Aga*, Officier de Marine, pour venir offrir au Roy en maniere d'hommage & de Tribut, au nom de ces trois Puissances de leur Estat, des Animaux des plus curieux de leur Pays, & marquer par là à Sa Majesté leur parfaite soûmission. Ces Envoyez arriverent à Toulon le 3. de May dernier,

& y débarquerent avec huit personnes de leur suite, & *Chelibi Halil*, Fils du premier Envoyé. Les Animaux qu'ils amenoient, estoient deux Dromadaires, six Chevaux, & des Autruches. Il y en avoit encore de differentes especes, & fort extraordinaires. Ces Envoyez furent receus à Toulon de la part du Roy par M. de Vauvré, Intendant de la Marine, & défrayez aux dépens de Sa Majesté pendant quarante jours qu'ils y sejournerent, pour se reposer, & donner temps à

ces Animaux de ſe rétablir, parce qu'ils avoient beaucoup ſouffert ſur la Mer. Ce long ſejour leur laiſſa le temps de voir le Port, les Vaiſſeaux du Roy, les Arcenaux, & aprés avoir conſideré l'ordre merveilleux avec lequel tout s'y execute, ils dirent *que chacun s'y appliquoit en particulier, comme s'il n'avoit point d'autre intention que celle d'employer tout ſon temps & toute ſon induſtrie pour le ſervice du plus grand, & du meilleur Maiſtre du monde.* Quelque bon traitement qu'on leur puſt faire

pendant ces quarante jours, ils leur parurent fort longs, par l'impatience qu'ils avoient de voir *Il gran Papas*, (c'eſtainſi qu'ils nommoient le Roy) eſtant prévenus, diſoient-ils, qu'ils ne verroient rien de ſi beau dans leur Voyage. Ils partirent enfin par ordre de la Cour, accompagnez de Mr Magny, Officier de Sa Majeſté, employé dans la Marine au Département de Toulon, qui fut nommé pour les conduire, & du Sr Antonio Boyer, Malthois, qui leur devoit ſervir

d'Interprete dans la route. Ils paſſerent à Aix en Provence, où ils furent viſitez des principaux Officiers du Parlement, & d'une grande partie des Perſonnes de qualité de cette Ville-là. Ils receurent les meſmes honneurs dans les principales Villes de leur paſſage, & ſur tout à Montelimart, à Valence, & à Lion. Ils ſejournerent pluſieurs jours dans cette derniere Ville, tant pour ſatisfaire leur curioſité, & en voir les beautez, que pour donner lieu à leur équipage de ſe rafraîchir. On

marqua aussi beaucoup d'empressement de les voir à Châlons sur Saone & à Auxerre, & l'accueil qu'on leur fit dans tous les lieux de leur route, leur fit dire que c'estoit un heureux pronostic de la bonne reception que que le Roy leur feroit. Le 11. d'Aoust ils arriverent à Charenton, d^s où M^r Magny partit pour aller rendre compte à M^r de Seignelay de ce qui s'estoit passé. Ce Ministre le fit retourner auprés des Envoyez, pour y attendre les ordres du Roy. Ils y demeu-

rerent treize jours, pendant lesquels plusieurs personnes de qualité de Paris les allerent voir. Le 22. Mr Magny receut ordre de les conduire à Versailles. Il les y mena le lendemain, & le jour suivant Mr de Seignelay les presenta à Sa Majesté, dans le temps qu'Elle sortoit de la Messe. Le premier Envoyé fit son Compliment en Langue Turque, & Mr Dipy l'interpretaen ces termes. *Grand Monarque de la Terre. Les Envoyez du Dei, Divan, & Milice de Tripoly viennent pour*

presenter à Vostre Majesté, des Chevaux, des Dromadaires, & d'autres Animaux de leur Pays, comme un hommage, & un tribut qu'ils offrent à Vostre Majesté, & ils s'en retourneront tres-contens de l'honneur qu'ils ont eu d'avoir paru devant le plus grand Roy du monde.

L'accueil qu'ils receurent de ce grand Monarque, leur fit connoistre qu'il estoit content des marques qu'ils luy donnoient de leurs soûmissions, & de leurs respects. Sa Majesté vit ensuite les Animaux qu'ils avoient a-

menez. Un More âgé de 18. ans d'une taille extraordinaire par sa hauteur, & par sa grosseur, monta sur un Dromadaire enharnaché à la mode du Pays, & il le fit galoper de toute sa force autour de la Court. Aprés cette Cavalcade qui donna quelque plaisir au Roy & à tous ceux qui estoient presens, ce Negre descendit de son Dromadaire, & comme il avoit remarqué dans Sa Majesté cet air engageant qui luy attire tous les cœurs, il crut que s'il prenoit la liberté de luy baiser

la main, ce Prince auroit la bonté d'excuſer ſa hardieſſe. Il eut cet honneur, & baiſa enſuite la main de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, auſſi-bien que celle de tous les Princes & Seigneurs, qui avoient l'Ordre du Saint Eſprit, dans la penſée qu'il eut que ceux qui avoient un Cordon bleu, devoient eſtre les premieres perſonnes de la Cour. Le Roy eſtant rentré, ces Envoyez ſe retirerent, remplis d'admiration pour ce Monarque, & comblez de

ſes bontez, & du bon accueil de toute la Cour. Ils revinrent deux jours aprés à Paris pour y recevoir les Ordres du Roy, & y voir toutes les choſes qui font remarquer ſa grandeur & ſa puiſſance, ainſi que le genie, & l'adreſſe des François. Mrs Dipy, & Magny prirent le ſoin de leur montrer tout ce qu'il y a de plus curieux dans cette Capitale du Royaume, & ils le prirent d'une maniere qui fit connoiſtre leur zele pour la gloire de Sa Majeſté, & pour celle de la France. Ils

les

les menerent au Louvre, où ces Envoyez virent les Appartemens anciens, & nouveaux, le Cabinet des Peintures, & la Galerie d'Apollon. Je ne vous décris point tous ces lieux-là, pour ne vous rien repeter, de ce qui eſt dans mes quatre Volumes de l'Ambaſſade de Siam en France. Ils paſſerent enſuite dans la Galerie baſſe du Louvre, où le Roy loge les plus illuſtres de chaque Art, & ils entrerent chez Mr Turet, fameux dans toute l'Europe pour la bonté de ſes Pendules.

Ils en examinerent un grand nombre, & le plaiſir qu'ils prirent à entendre parler cet Illuſtre, fut cauſe, qu'ils demeurerent chez luy pendant plus d'une heure. Ils monterent enſuite dans la Galerie haute, dont la longueur les ſurprit d'autant plus, que l'œil n'en peut découvrir le bout. Ils entrerent de là dans les grands Appartemens du Chaſteau des Thuileries, que je vous ay déja décrit, & de là dans la Salle des Machines, ou les Balcons, Galeries, & Plafons dorez,

aprés ce qu'ils avoient vû dans l'un & l'autre Chasteau, les surprit de telle sorte, qu'ils dirent *que l'or devoit estre en France le plus commun de tous les Métaux*. Ils dirent aussi *qu'aprés tout ce qu'ils avoient vû, ils estoient persuadez que le Roy n'avoit qu'à souhaiter une chose pour la voir aussi tost executée* ; & ils ajoûterent, *que la douceur & l'air affable de ce grand Monarque meritoient l'Empire de toute la Terre.*

Au sortir des Thuileries ils allerent à l'Academie Royale de Peinture, & de Sculpture,

où ils furent reçûs par Mr le Hongre, fameux Sculpteur, qui faisoit alors la fonction de Recteur de cette Academie. Il seroit impossible de vous marquer icy tout ce qu'ils dirent à l'avantage du Roy, & de la Nation. Ils examinerent tous les Ouvrages de Peinture, & de Sculpture les uns aprés les autres, & dirent ensuite, *Qu'ils ne doutoient point que tout ne fust possible aux François, hors le secret de ne point mourir.* Ils virent encore ce jour-là la Place des Victoires, & ils se

firent expliquer toutes les Inſcriptions, & les Bas-reliefs, & furent ſurpris d'apprendre la jonction des deux Mers dont ils n'avoient point encore entendu parler, ce qui les jetta dans un étonnement inconcevable. Ils donnerent de grandes loüanges à Mr de la Feüillade, & dirent à Mr Dipy, qui leur ſervoit d'Interprete, *Qu'il n'y avoit que LOUIS LE GRAND qui puſt veritablement faire le ſujet de leur admiration, & ternir par ſes hauts faits la memoire du premier Alexandre*, voulant

faire entendre par là que le Roy estoit le second. Lors qu'ils furent à l'Hostel Royal des Invalides, ils admirerent l'ordre que l'on y observe pour les Soldats blessez au service de Sa Majesté, & le soin qu'ils virent que l'on y prend pour subvenir à tous leurs besoins, leur fit dire en propres termes, *Que le Roy meritoit que tous ses Sujets sans balancer, fissent en tout rencontre un Sacrifice de leurs personnes pour Sa Majesté.*

Ils dirent à l'Hostel Royal des Manufactures des Gobe-

lins, *que la grandeur du* Roy *paroissoit par tout, & que rien n'estoit impossible au genie, & à l'adresse des François.* Ils admirerent le Dôme du Val de Grace, & dirent de l'Observatoire, *que l'esprit des François, & leur dessein de se perfectionner, les portoient aux choses les plus élevées.* Ils ont vû la Comedie, & l'Opera avec un fort grand plaisir, & ont dit *que ces Spectacles paroissoient plûtost un enchantement qu'un effet de l'imagination des Hommes.* J'estois à l'Opera avec eux, & en

les entretenant, j'eus le plaisir de remarquer leur surprise. Ils me dirent *que s'ils estoient dans une Place extremement fortifiée, & dont les Remparts fussent garnis de tout le Canon necessaire pour sa deffense, ils seroient seurs de faire toute la resistance qu'on pourroit attendre d'eux; mais que s'ils estoient attaquez par tous ceux qui composoient l'Opera, avec le mesme équipage, & les mesmes charmes, ils ne se deffendroient point, & auroient au contraire beaucoup de plaisir à se rendre.* Ils ont esté

à Sceaux voir la Maiſon de M^r le Marquis de Seignelay, où quoy qu'ils n'y fuſſent point attendus, & que par conſequent il n'y euſt point d'ordre de les regaler, les Officiers de ce Marquis ne laiſſerent pas de le faire. Ils connoiſſoient l'humeur magnifique de leur Maiſtre, ſur tout à l'égard des Etrangers, & ils crurent en devoir uſer de cette ſorte. Je ne vous dis point les loüanges qu'ils donnerent aux Eaux de cette belle Maiſon; vous pouvez vous l'imaginer par la deſcri-

ption que je vous en ay donnée, Le 5. Septembre Mr Magny ayant eu ordre de se rendre le lendemain à la Cour avec ces Envoyez, ils partirent le 6. de Paris, & passerent par Saint Cloud, pour y voir le Jardin de Monsieur. Mademoiselle qui y estoit alors, leur fit l'honneur de les recevoir, & de les faire conduire par les Officiers de son Alteſſe Royale, dans tous les endroits qu'elle jugea dignes de leur curiosité. On fit joüer toutes les Eaux, & ils retournerent à

Verſailles charmez des honneſtetez de la Princeſſe, & de ce qu'ils avoient vû.

Le jour ſuivant, ils firent demander à Sa Majeſté la permiſſion de la voir dîner, & de viſiter toutes les beautez de Verſailles, tant dedans que dehors le Chaſteau; ce qui leur fut accordé. Ils commencerent par ce qu'ils ſouhaitoient le plus, & virent dîner le Roy, Ils regarderent avec une application extraordinaire, tout ce qui ſe paſſa pendant le dîner, & firent de profondes reverences tou-

tes les fois que le Roy, Monſeigneur, & Madame la Dauphine burent, mais ſeulement aprés qu'ils eurent bû. Je ne vous dis point l'étonnement que leur a cauſé tout ce qu'ils ont vû à Verſailles, puis qu'il me ſeroit impoſſible de vous l'exprimer, & que vous pouvez vous imaginer les ſurpriſes que doivent cauſer les beautez de ce Château. Avant qu'ils en partiſſent, Mr de Seignelay leur donna à chacun de la part du Roy une chaiſne d'or, & une Medaille avec le Portrait de Sa

Majeſté. On fit auſſi des gratifications aux Officiers, & aux Domeſtiques de la ſuite des Envoyez, proportionnées à ce qu'ils eſtoient. Ils revinrent à Paris le 18. & le lendemain ils écrivirent à Mr de Seignelay la Lettre ſuivante, pour le remercier des bons offices qu'il leur avoit rendus auprés de Sa Majeſté.

ILLVSTRISSIME SEIGNEVR,

Dieu veüille par ſa puiſſance ſuprême conſerver l'Empereur des François, celuy qui par ſa valeur imperiale, ſes forces in-

vincibles, & ſes treſors inépuiſables, fait trembler toute l'Europe, quand il luy plaiſt, & qui par ſa glorieuſe protection peut faire le bonheur de tous les Etats ſes voiſins, qui ſeront des amis de Sa Majeſté. Nous ſçavons bien que nous ſommes redevables au Dieu tres-haut, & à noſtre Protecteur auprés de luy de tout ce qui nous arrive, auſſi nous n'ignorons pas, illuſtriſſime Seigneur, les obligations que nous vous avons des bons offices que vous avez rendus à noſtre Patrie, & à nous en particulier, auprés du Roy, dont nous vous aſſeurons que nous ne perdrons

jamais le souvenir. La grace que Sa Majesté a faite à Alsid Hbalit mon Fils, de le gratifier de sa Medaille enrichie d'une chaisne d'or, est une autre faveur que vous luy avez procurée, dont nous vous remercions encore, ainsi que de ce que nostre Secretaire & nos Serviteurs ont receu par vostre ordre du Sieur Magny. Nous vous supplions, instamment, Illustrissime Seigneur, en nous continuant vostre appuy auprés du Roy, d'obtenir de Sa Majesté la liberté de six Turcs esclaves dans ses Galeres, que nous luy avons

demandez depuis long temps, & de nous faire ſçavoir la volonté de Sa Majeſté à Toulon, par Mr ſon Intendant de la Marine. Aprés cela nous irons rendre témoignage au Dey, Divan, & Milice de Tripoli, de l'abondance des graces dont le plus grand & le plus puiſſant Monarque du monde nous a honorez, & des aſſiſtances, & protection que vous nous avez accordées auprés de Sa Majeſté, pour laquelle nous & les noſtres ſerons toûjours remplis d'une grande admiration, & de tres-profonds reſpects & ſoûmiſſions.

Les Envoyez de Tripoli,

KHLIL AGA.

HEISER AGA.

Depuis le 19. juſqu'au 24. qu'ils demeurerent à Paris, ils acheterent pluſieurs choſes qu'ils n'ont pas en leur Pays; & qu'ils ont trouvé eſtre d'un uſage fort commode. Ils partirent accompagnez de Mr Magny, & du Sr Antonio Boyer Interprete, pour ſe rendre à Toulon, & s'y embarquer ſur un des Vaiſſeaux du Roy, qui les doit conduire à Tripoli, où ils ne manqueront pas de rendre compte

de l'heureux ſuccés de leur Voyage.

Quoy qu'aucune affaire n'ait fait tant de bruit depuis fort long-temps, que celle du Docteur Michel Molinos, je ne croy pas vous en devoir dire beaucoup de choſes. Il y a des Sectes ſi ridicules, que l'on n'y doit faire reflexion que pour en rire, & pour en déteſter les Auteurs. Le nombre de ces Sectes a eſté ſi grand, qu'on rempliroit un volume de leur ſeul dénombrement. Cependant on a oublié juſqu'au nom de la

pluſpart. La maniere de vivre de Molinos pendant un grand nombre d'années, nous fait connoiſtre que c'eſtoit un homme fort ſenſuel & fort addonné aux Femmes. Il eſtoit Preſtre, & ſon caractere ne luy fourniſſoit pas les occaſions de contenter ſes deſirs, qu'ont les perſonnes du monde. Il faut faire de la dépenſe & employer de grands ſoins pour ſe faire aimer; & quand on pourroit en venir à bout, il n'eſt pas toûjours aiſé d'obtenir des Femmes ce qu'on en ſouhaite.

Molinos en vouloit à tout le Sexe, & ſa convoitiſe le rendoit ſemblable au D. Juan de la Comedie du Feſtin de Pierre, mais il n'en pouvoit joüer le perſonnage publiquement, & il voyoit bien que de la profeſſion dont il eſtoit, il ne le pouvoit joüer heureuſement en particulier. C'eſt ce qui luy fit prendre le deſſein de ſe faire Auteur d'une Secte qu'il n'a inventée, que pour trouver moyen d'accorder à ſon temperament tout ce qu'il luy demandoit, & pour avoir, non

seulement de l'argent en abondance, mais toutes les choses necessaires à la vie, sans qu'il eust besoin de les acheter. Il sçavoit que la liberalité est attachée aux Femmes devotes, sur tout lors qu'elles sont persuadées que ce qu'elles donnent doit estre employé pour leur salut, ou pour soulager celuy qui travaille à les faire entrer dans la voye de perfection. Molinos mit tous ses soins à s'en acquerir beaucoup de ce caractere, & à se faire estimer des gens de bien, par tous les

dehors trompeurs qui peuvent faire croire de la vertu dans ceux qui ſçavent diſſimuler auſſi adroitement qu'il faiſoit, ſe tenant certain que lors qu'on s'eſt une fois acquis de la reputation par ces fauſſes apparences, il n'eſt point d'impietez que l'on ne puiſſe commettre impunément. Toutes choſes ayant eſté ainſi préparées, il commença à inſinuer ſes dogmes pernicieux à ſes Devotes. Ils avoient pour fondement, qu'il faut s'aneantir pour s'unir à Dieu, & demeurer en-

fuite en repos comme un corps mort. Sur ce principe, il pretendoit que ce premier acte negatif ayant annullé toutes les puiſſances de l'ame, aucun acte poſitif n'eſtoit meritoire, parce qu'il eſtoit contraire à l'aneantiſſement où l'on eſtoit ; mais en excluant tout ce qu'il y a de bonnes œuvres, il donnoit une ouverture entiere aux déreglemens les plus criminels, puis que l'ame n'y prenant aucune part, pour ne point ſortir de ſon repos, demeuroit toûjours unie à Dieu,

ſans s'inquieter de ce que faiſoit le corps. C'eſt de là que ſes Sectateurs avoient pris le nom de Quietiſtes. La nouveauté ſe fait écouter ordinairement, & comme elle attache. pour peu qu'elle plaiſe, on y preſte encore l'oreille plus volontiers, Auſſi tous les Novateurs qui veulent faire ſuivre leurs opinions, propoſent toûjours des choſes beaucoup plus faciles que ce que la veritable Religion nous enſeigne. Ces opinions ſurprennent d'abord, mais elles ne rebutent point

point, & dans le temps mê-
me qu'on les croit fausses, on
souhaiteroit qu'elles fussent
vrayes, tant on se sent de dis-
position à les embrasser. Mo-
linos estant tout-à fait insi-
nuant, n'a point douté que
l'art qu'il avoit de persuader,
ne fist recevoir ses Dogmes. Il
a d'abord proposé le plaisir
auquel la nature nous porte
le plus ; mais comme il n'au-
roit pas reussi par là, il a
donné en mesme temps des
raisons pour y faire voir de
l'innocence, de sorte qu'on
peut dire, qu'au lieu que dans

chaque Religion le mal doit
estre severement défendu
toute sa doctrine n'alloit qu'à
prouver qu'on se devoit a-
bandonner sans reserve aux
appetits les plus sensuels, &
qu'il n'y avoit aucun crime à
faire ce qui nous est défendu
par les Loix & par l'Eglise.
La fausse & apparente sainte-
té de cet impie, les douces &
attirantes amorces du plai-
sir, la foiblesse de certains
esprits trop credules, le peu
de sçavoir & la simplicité
de beaucoup de Femmes, &
enfin les insinuantes & enga-

geantes manieres du Docteur, échaufé d'une paſſion qui donne du feu & de l'eſprit pour perſuader, ont fait croire à celles du Sexe qui ſe ſont trouvées les plus fragiles, que les Dogmes de ce Scelerat eſtoient aſſez bien fondez pour eſtre ſuivis. S'ils l'ont eſté par quelques hommes, ce n'a eſté que dans la veuë qu'ils ont euë de pouvoir vivre avec leurs Devotes, comme Molinos vivoit avec les ſiennes. Ces commerces ont duré, meſme parmy ceux qui ont reconnu la fauſſeté des

opinions de leur Seducteur. On ne doit pas en estre surpris ; le plaisir ne lasse point, la penitence est austere, & comme on ne peut abandonner l'un sans estre obligé d'embrasser l'autre, on a de la peine à s'y resoudre. Je ne vous dis rien de plus, parce qu'il n'est point permis d'entrer dans aucune des propositions de ce faux Docteur. Elle sont au nombre de soixante-huit, mais si ridicules, si contraires au bon sens, & tellement hors de toute vray semblance, que quand

la Religion nes'y oppoſeroit pas, elles ſeroient rejettées de ceux qui voudroient vivre moralement bien. L'examen en ayant eſté fait, aprés qu'on eut découvert les erreurs pernicieuſes qu'inſinuoit Molinos, il y eut un Decret donné le Jeudy 28. Aouſt, dans la Congregation generale de l'Inquiſition Romaine & univerſelle, tenuë dans le Palais Apoſtolique du Mont Quirinal, en preſence de Sa Sainteté, & de M^rs les Cardinaux, Inquiſiteurs generaux, députez particulierement du

saint Siege, contre les Erreurs de l'Heresie. Ce Decret ayant esté donné en Langue Latine, je vous en envoye une Traduction litterale.

Le devoir de la vigilance Apostolique estant d'user de rigueur pour abolir la pernicieuse dépravation de l'Heresie, qui n'a eu que trop de force en plusieurs parties du monde au grand détriment des ames, afin que par l'authorité & par la prudence de celuy qui est assis dans la Chaire de Saint Pierre, la malice des Heretiques soit arrestée dans les premiers efforts qu'ils

employent pour faire recevoir leurs fausſetez, & que la lumiere des veritez Catholiques, brillant dans la ſainte Egliſe, la faſſe voir purgée de toute l'execration des faux Dogmes; ſur ce que l'on a appris, qu'un certain Michel Molinos, Fils de perdition, avoit enſeigné des Dogmes pervers, tant de bouche que par écrit, & qu'il les avoit reduits en pratique, leſquels preceptes de l'Oraiſon de Quietude eſtant contre la Doctrine & contre l'uſage receu par les Saints Peres, dés les premiers commencemens de l'Egliſe naiſſante,

détournoient les Fidelles de la vraye Religion, & de la pureté de la pieté Chreſtienne, & les induiſoient en de grandes & tres honteuſes erreurs ; Noſtre Saint Pere le Pape Innocent XI. qui ne cherche rien tant qu'à faire que les Ames des Fidelles dont Dieu luy a commis le ſoin, eſtant purgées du venin des opinions dangereuſes, puiſſent arriver ſeurement au port ſouhaité de ſalut, aprés avoir entendu pluſieurs fois dans une affaire de cette importance les eminens Cardinaux, Inquiſiteurs Generaux dans toute la Republique

Chrestienne, & plusieurs Docteurs de la Sacrée Theologie, & avoir pris leurs avis tant de vive voix que par écrit, & les avoir serieusement examinez; aprés avoir aussi imploré l'assistance du Saint Esprit, pour venir à la condamnation des 68. Propositions cy-aprés écrites du mesme Michel Molinos, duquel elles ont esté reconnuës pour siennes, & desquelles il a esté luy-mesme convaincu, & les a avoüées, comme ayant esté dictées, écrites, communiquées, & cruës par luy, sçavoir: Les Propositions de Molinos sont

employées en Langue Italienne aprés ces paroles, & le Décret eſt continué en ces termes, ſuivant la traduction qu'on en a faite.

Leſquelles 68. Propoſitions, comme eſtant des propoſitions heretiques, ſuſpectes, errenées, ſcandaleuſes, blaſphematoires, ſeditieuſes, qui offenſent les oreilles, & qui ſervent à relaſcher & à renverſer la Diſcipline Chreſtienne, enſemble tout ce qui a eſté dit, écrit ou imprimé ſur cette matiere, Noſtre Saint Pere condamne, deffend, abolit, & oſte le pouvoir à tous & à

chacun d'en parler à l'avenir, ou d'autres choſes ſemblables en quelque façon que ce puiſſe eſtre, d'en écrire, d'en diſputer, d'y croire, de les retenir, enſeigner ou reduire en pratique. Ceux qui contreviendront à cette Défenſe, Sa Sainteté les prive à perpetuité de toutes ſortes de Dignitez, dégrez, honneurs, Benefices & Charges, les déclare inhabiles à toutes choſes, & les lie de ce lien d'anatheme, duquel aucun autre que le Souverain Pontife Romain ne les puiſſe abſoudre, ſi ce n'eſt à l'article de la mort. De plus, Sa

Sainteté ſupprime & condamne tous les Livres, & toutes les Oeuvres du meſme Michel Molinos en quelque lieu & en quelque Langue qu'elles ſoient imprimées, comme auſſi tous les manuſcrits qu'on en peut avoir, & défend qu'aucun de quelque rang, condition, ou eſtat qu'il ſoit, quand meſme il ſeroit digne d'une diſtinction particuliere, oſe les imprimer ou faire imprimer ſous quelque pretexte ou en quelque Langue que ce puiſſe eſtre, ſoit dans les meſmes termes, ſoit en de ſemblables ou équivalents, ſoit ſans nom, ſoit

sous un nom feint ou étranger, ny les lire ou retenir chez soy Imprimez ou Manuscrits ; mais ordonne sous les mesmes peines cy-dessus marquées, de les porter incontinent & les remettre aux Ordinaires des lieux ou Iuquisiteurs de l'Heresie, lesquels Ordinaires ou Inquisiteurs, les brûleront ou les feront brûler aussi-tost. Signé, *Alexander Speronus, Notaire de la sainte Inquisition Romaine & Universelle.*

La Sentence renduë contre Molinos par la Congregation

de l'Inquisition, avoit esté prononcée le jour precedent, & comme elle portoit entre autres choses qu'il feroit Abjuration publique de toutes les Propositions condamnées dans ses Ecrits, il fut amené en Carrosse le troisiéme de Septembre à l'Eglise des Dominiquains, où le Sacré College estoit assemblé. Il y avoit aussi plusieurs Princes, Princesses, & Dames de la premiere qualité, sans compter un nombre infiny de personnes de toutes sortes d'estats. On a-

voit preparé un Echaffaut afin qu'il fuſt vû de toute l'aſſemblée, & que ſon Procés qu'on y devoit lire tout entier, fuſt mieux entendu. On l'y fit monter. Il n'eſtoit vêtu que de ſa ſeule Soûtane, & avoit les mains liées. Le Barigel l'accompagnoit, & un Sbirre luy ayant mis ſon Manteau, & donné un Cierge allumé, il ſalüa les Cardinaux, avec un viſage qui ne marquoit aucune alteration. La Lecture du Procés dura deux heures. Elle fut faite par quatre Domi-

niquains, qui se reposoient de quart-d'heure en quart-d'heure, chacun recommençant à lire à son tour, & il demeura debout pendant tout ce temps. Le grand nombre de crimes & d'impietez dont ce Procés estoit remply, & que le Coupable avoit avoüez, fut cause qu'on entendit retentir dans toute l'Eglise, *le feu, le feu, brûlez-le vif.* Il fit ensuite abjuration des Propositions condamnées, & la souscrivit, toûjours avec la mesme asseurance. Sa Sentence luy fut

luë aprés cela. Elle portoit une Prison étroite, formelle, & perpetuelle, sans esperance de remission ; qu'il seroit obligé de se confesser quatre fois l'année, sçavoir à Pasques, à la Pentecoste, à la Feste de tous les Saints & à Noël, & qu'il reciteroit tous les jours le Symbole des Apostres, & la troisiéme partie du Rosaire. Le President Commissaire de l'Inquisition luy donna l'absolution, & luy mit un Scapulaire jaune avec une Croix rouge devant & derriere. Cet habit

eſt appellé *de Penitence*, &
Molinos ſera obligé de les
porter juſques à ſa mort. Tou-
te cette fonction dura trois
heures & demie, & il fut
mené à une heure de nuit au
Palais de l'Inquiſition dans
un Carroſſe fermé & envi-
ronné de Gardes. Plus de
mille perſonnes le ſuivirent
en criant toûjours, *le feu, le*
feu, qu'on le brûle vif. Il dit
ſans s'ébranler de ces cris, *il*
faut les laiſſer dire, voicy un jour
de Feſte pour eux. En paſſant
le Pont Saint Ange, ſi la
Soldateſque ne fuſt accouruë

il couroit risque, au lieu du feu, d'expier ses crimes dans l'eau. Estant arrivé au Palais, à peine luy eut-on delié les mains, qu'il prit un Eventail, & se fit du vent pour se rafraischir, saluant d'une maniere libre, & riante tous ceux qui estoient dans la Salle. Il connoissoit ses impietez & ses erreurs, & ceux qui établissent des Sectes, ayant la pluspart des motifs d'ambition, d'interest, ou de plaisir, & trop d'esprit pour y croire, il avoit dit à ses Sectateurs, persuadé de

la punition dont il eſtoit digne, *qu'ils euſſent courage, & qu'ils tinſſent ferme dans ſa Doctrine, parce qu'il devoit eſtre fait Priſonnier du ſaint Office, & y ſouffrir le martyre.* Quoy qu'il cruſt en échaper, il avoit ſa politique pour parler de cette ſorte. En témoignant mépriſer la mort, qu'il feignoit de croire ſeure, il vouloit perſuader qu'il n'enſeignoit rien qui ne fût à ſuivre, & ſans doute on a fait voir beaucoup de prudence, en ne le condamnant point à mourir, parce que ſes Par-

tisans auroient pû dire qu'il
seroit mort Martyr, & le
prendre pour un Prophete,
à cause qu'il l'avoit dit aux
uns, & écrit aux autres. Ce
pardon a encore produit un
autre effet qu'on en atten-
doit, & qui achevera de dé-
truire entierement cette Sec-
te. C'est que Molinos com-
mence à se repentir tout de
bon, & que lors que ceux
qu'il a attirez dans son party
seront persuadez de la since-
rité de sa Conversion, ils a-
cheveront d'estre détrom-
pez, si pourtant il y en a

quelques-uns qui ne le soient pas encore tout à fait. Ce fameux Heresiarque est un Prestre d'Arragon, âgé de soixante ans, d'une taille moins que mediocre, & d'un visage qui marque de la gayeté. Il est fort gras par la vie sensuelle qu'il a menée. Il y avoit 22. ans qu'il répandoit sa doctrine à Rome, où il estoit estimé & reveré de tout le monde, & mesme tenu pour un grand Saint. Il avoit dans ses Discours, un si grand art de persuader, qu'il venoit

à bout de tous ceux qu'il entreprenoit de ſéduire, changeant de figure, & donnant des couleurs à ſes faux Dogmes, ſelon la qualité des perſonnes. Il a reconnu qu'il y avoit douze ans qu'il ne s'eſtoit confeſſé, & il ne laiſſoit pas de dire la Meſſe. Il avoit tout ce qu'on peut deſirer, tant en argent qu'en autres choſes. On luy a trouvé trois à quatre mille piſtoles, & douze à treize mille Lettres, par leſquelles on a connu le nombre & la qualité de ſes Sectateurs.

Je vous tiens parole touchant les nouvelles de Siam, que je vous promis le mois passé, & vous envoye deux Extraits de Lettres tombez entre mes mains sur la mesme affaire. Le premier vient d'un lieu qui n'est éloigné que de trois ou quatre journées de Siam ; & l'autre est tiré d'une Lettre venuë de Siam mesme. Vous les trouverez differens en quelques endroits, mais vous ne devez pas vous en étonner. Nous voyons souvent que plusieurs personnes qui ont eux-mesmes vû ce qu'ils racontent,

racontent, le rapportent differemment. Quoy qu'il en soit, à quelques doutes prés, vous ne laisserez pas de connoistre la verité du fait dont il s'agit. Si l'on pouvoit aisément avoir des éclairciſſemens de ſix mille lieuës, je vous envoyerois une Relation plus reguliere. Ce qui suit l'eſt pourtant assez pour meriter d'eſtre lû.

On a envoyé de Siam à Paris un détail de la Conſpiration qu'un Prince Macaſſar y a faite, & comme je croy qu'elle tombera entre vos mains, je ne vous

en écris point toutes les particu-
laritez. Je vous diray seulement
que ce Prince estoit Frere, ou
proche Parent du Roy qui gou-
vernoit l'Isle de Macassar lors
qui les Hollandois s'en rendirent
les Maistres, & qu'il vint cher-
cher azile à Siam, où je l'ay vû,
& où il vivoit en personne privée.
La Conspiration ayant esté dé-
couverte, le Roy de Siam envoya
offrir la grace à tous ceux qui y
avoient trempé, & ils ne vou-
lurent point l'accepter. On reso-
lut de les forcer dans leur Camp,
qui est à un quart de lieuë de la
Ville Capitale. On envoya des

Troupes pour cela. Il n'y avoit que deux cens Macassars, quelques-uns disent mesme beaucoup moins ; mais comme ce sont des gens qui ne reculent jamais quand ils ont mangé leur Amphion ou Opium, & qu'ils se sont determinez à mourir, on ne peut les exterminer qu'avec peine, & aprés avoir perdu beaucoup de monde. Plusieurs Anglois particuliers & Serviteurs du Roy se trouverent dans l'action. Les Officiers de la Compagnie & quelques autres François voulurent estre de la partie. L'on fit la premiere des-

cente dans le Camp des Macaſſars en petit nombre & ſans ordre. L'on fut repouſſé & obligé de regagner les Balons ou Chaloupes. Quarre François y furent tuez ou noyez. Quelques Anglois perirent de meſme. L'on ſe rallia, & l'on y retourna avec plus de monde & plus de precaution qu'auparavant. Les Macaſſars ſe battirent en deſeſperez ; mais leur Prince ayant eſté tué d'un coup de Mouſquet par un François, la pluſpart demeurerent ſur la place, & les autres furent faits priſonniers. J'ay entendu dire à des perſon-

mes qui s'estoient trouvées en plusieurs Combats, qu'ils n'avoient jamais veu de gens si furieux que ceux-là. Mr du Hautmesnil emmene avec luy les deux Fils de ce Prince Macassar. On les envoye au Roy. Je croy que ce sont les Peres Jesuites qui sont chargez de les presenter.

Voicy l'autre Extrait qui est beaucoup plus considerable.

Il y a environ vingt-sept ans que les Hollandois s'estant rendus Maistres du pays de Macassar, qui est à la pointe de l'Iste

Celebes, le Roy de Macaſſar fut obligé de ſe retirer chez le Roy de Jambi, où il fut fort bien receu, mais eſtant naturellement fort remuant, il ne put s'empeſcher de cabaler contre ce Roy, qui eſtoit ſon bienfaicteur. La choſe ayant eſté découverte, on le fit mourir. Son Fils alla ſe jetter aux pieds du Roy de Jambi, auquel il repreſenta que n'ayant point eu de part à la mauvaiſe conduite de ſon Pere, il eſperoit de ſa clemence qu'il n'en auroit point à ſon ſupplice. En effet le Roy de Jambi donna à ce jeune Prince Ma-

cassar, non seulement la permis-
sion de se retirer où il voudroit,
avec environ deux cens cinquan-
quante Macassars qu'il avoit
avec luy, mais encore il leur
fournit un Bastiment pour aller
dans les Estats du Roy de Siam,
qui leur donna un Camp auprés
de la Ville, pour y faire commo-
dement leur residence, de mesme
que plusieurs autres Nations qui
ont des Camps autour de Siam.
Ce Prince Macassar, fort zelé
Mahometan, ayant cru décou-
vrir depuis environ trois ans,
que le Roy de Siam songeoit à
quitter le Paganisme, en donna

aussi-tost avis au Roy de Perse, qui envoya un Ambassadeur à Sa Majesté Siamoise, pour l'exhorter à embrasser l'Alcoran. Cet Ambassadeur arriva à Tennaserim lors que M. le Chevalier de Chaumont partoit de Siam pour retourner en France, & y ayant appris la bonne reception que le Roy de Siam luy avoit faite, il crut que ce Prince avoit embrassé l'Evangile, parce que dans l'Orient, lors que les Rois ont changé de Religion, ils ont toûjours pris la Chrestienne, ou celle de Mahomet, selon que ceux qui se sont presentez les premiers,

pour les prier d'embrasser leur Religion, estoient Chrestiens ou Mahometans. Ainsi cet Ambassadeur Persan ne doutant pas qu'à son retour en Perse on ne luy fist couper le cou, parce qu'en effet contre les ordres du Roy son Maistre il avoit beaucoup plus tardé qu'il ne devoit, il s'égorgea luy-mesme à Tennaserim. Cette nouvelle qui affligea le Prince Macassar, ne luy osta pas l'envie de conspirer contre la vie du Roy de Siam, & de prendre des mesures pour venir à bout de son dessein, qui devoit s'executer le 15. Aoust de l'année der-

niere. Il voulut en donner avis à un grand Seigneur qui estoit à Louvo avec le Roy, qu'il ne quittoit point à cause de ses Charges, & luy écrivit un Billet par un Macassar affidé, qui estant entré dans le Palais, y fut rencontré par M. Constance, devenu alors Barcalon par la mort de celuy qui possedoit cette Charge. M. Constance ayant demandé à ce Macassar qu'il reconnut, ce qu'il venoit faire à Louvo, & s'il ne sçavoit pas qu'aucun Etranger ne devoit entrer dans la Maison du Roy sans en avoir demandé la permission, il le trou-

va chancelant, ce qui luy fit soupçonner quelque chose, & l'obligea d'ordonner qu'on le foüetast, pour avoir osé entrer chez le Roy sans le consentement du grand Barcalon. Lors qu'on voulut luy oster sa Pagne, le Billet du Prince Macassar, qui estoit en chiffre, tomba de la poche que les Siamois portent au devant de cet habillement. On essaya en vain de le déchiffrer, ce qui fit resoudre sur le champ d'en mettre le Porteur à la question, pour luy faire avoüer la verité, ce qu'il fit aprés qu'on luy eut promis de luy pardonner.

Lors qu'on eut appris que les mesures avoient esté prises pour le 15. Aoust, & que le grand Seigneur qui estoit alors en Cour, s'estoit mis de la partie, le Roy de Siam s'abandonna entierement à M. Constance pour faire ce qu'il jugeroit à propos. Comme M. Constance est humain, il envoya querir ce Seigneur, & luy ayant fait connoistre que tout estoit découvert, il luy conseilla d'avoir recours à la clemence du Roy, auprés duquel il promit de le servir, à condition qu'il avoüeroit toutes choses, ce qu'il fit avec franchise;

aprés quoy M. Constance partit toute la nuit de Louvo pour se rendre à Siam, d'où il alla au Camp des Macassars, où ayant fait entendre à leur Prince que sa Conspiration estoit découverte, & qu'il n'y avoit point d'autre party à prendre pour luy, que d'avoir recours a la clemencè du Roy, ce Prince loin de l'écouter, éclata en injures contre la conduite du Roy de Siam, qu'il traita de chien pour avoir preferé l'Evangile à l'Alcoran. Cela fit resoudre M. Constance de retourner dans la Ville, où il assembla ce qu'il put d'amis,

pour venir assieger le Camp des Macassars, & pour y prendre leur Prince ; mais ayant debarqué avec une vingtaine de ses amis, dont il connoissoit le courage & le zele pour luy, les Siamois qui estoient dans les Balons pour le soûtenir, se retirerent & emmenoient les Balons, lors que M. Constance s'étant jetté à l'eau pour les faire revenir, en vint à bout fort heureusement. Le Prince Macassar les voyant venir, se presenta avec deux cens des siens la lance à la main pour les repousser. M. Constance estoit alors

avec ſes Troupes ſur une pointe de terre dont le Camp des Macaſſars eſtoit commandé ; leur Prince eſtoit preſt de le percer, lors que M. Veret, Chef du Comptoir de la Compagnie Françoiſe, s'avança, & retirant M. Conſtance d'un ſi grand peril, tira un coup de fuſil dans l'épaule droite du Prince Macaſſar, qui en mourut peu aprés, ce qui obligea ſes gens de ſe rendre. On en fit mourir les plus coupables, & les autres furent condamnez à porter de la terre le reſte de leur vie. Les deux Fils de ce Prince malheureux

ſont partis pour France, dans le Navire nommé le Coche, *commandé par M. de Hautmeſnil.*

Cet Article de Siam m'engage à vous dire que l'on a eu des nouvelles des Ambaſſadeurs de ce Royaume là qui eſtoient en France. Un coup de vent qui avoit incommodé leur petite Flote, lors qu'ils eſtoient au Cap de Finiſtierre, & qui les avoit tourmentez pendant neuf jours, en ſepara une Flûte, qui arriva le 4. de Juin ſous le Fort du Cap de Bonne Eſperance. Elle dit qu'elle attendoit ſon Amiral. Ce mot d'Amiral fit préſupoſer une Flote conſiderable, & les Hollandois ayant pris l'alarme, deffendirent à cette Flute de moüiller ſous le Fort; en ſorte qu'elle fut

obligée de demeurer deux jours sous les Voiles, aprés quoy elle fut réjointe par les autres Baſtimens au nombre de ſix qui compoſoient cette Flote. Les Hollandois ayant eſté éclaircis de ce que c'eſtoit, ne voulurent d'abord permettre de deſcendre, qu'aux Ambaſſadeurs, aux Commandans, & à cinquante desplus malades; mais enfin les choſes s'accommoderent; il fut arreſté que tout l'Equipage & toutes les Troupes deſcendroient, à condition que les premiers cinquante qui auroient mis pied-à-terre s'en retourneroient aprés un certain temps, & qu'il en reviendroit cinquante autres, & ainſi de tout le reſte juſqu'à ce qu'ils fuſſent tous deſcendus. Cela dura juſqu'au 27. du meſme

mois, que toute cette Flote fit voile pour Siam. Tant qu'a duré le débarquement, les Hollandois ont fait bonne garde dans tout le Cap, & nos gens se sont fort rafraîchis, & ont eu beaucoup de plaisir à en visiter les beaux Jardins. On a appris ces nouvelles par la Fregate, nommée *la Maligne*, qui est partie du Cap pour retourner en France, dans le mesme temps que le reste de la Flote en est partie pour Siam. Ce retour avoit esté resolu dés que l'on partit de Brest. Les Bastimens destinez à faire le Voyage de Siam, ne s'estant pas trouvez suffisans, pour porter tous les Balots, & tous les vivres, on en ajoûta un qui eut ordre de revenir quand la Flote seroit arrivée au Cap, & cela, parce

que la plus grande partie des vivres devant alors estre consumée, la Fregate que l'on avoit ajoûtée ne pourroit plus estre necessaire. On a sceu que pendant tout le cours de ce Voyage, les Jesuites ont eu grand soin de faire faire beaucoup d'exercices de pieté, à quoy leurs exhortations & leurs bons exemples n'ont pas peu contribué.

Je viens à la suite des affaires de Hongrie, dont je vous ay toûjours parlé long-temps aprés les autres ; mais aussi toûjours avec beaucoup de sincerité, & de verité. La Relation que je vous en donnay le mois passé a surpris beaucoup de gens. On n'avoit point vû de détail si juste, ny qui donnast une si parfaite idée de ce qui s'estoit

passé dans la Bataille d'Harsa. Je puis en parler ainsi, puisque la gloire ne m'en est pas duë. Cette Bataille paroissoit un coup du Ciel, ayant esté gagnée par une Armée beaucoup moins nombreuse que celle des Othomans, & qui avoit esté affoiblie pour avoir eu trop de courage en allant les affonter jusque dans leurs retranchemens. Le mauvais succés qu'elle y eut, & les pertes qu'elle y fit devoient faire apprehender de facheuses suites pour le reste de la Campagne. On peut mesme dire qu'elles paroissoient presque inévitables, & c'est ce qui rend cette Bataille d'autant plus glorieuse à M. l'Electeur de Baviere, & au Prince Charles de Lorraine. Le Triomphe estoit considerable, mais comme il ne fut suivy d'aucun

des grands succés, que ces sortes d'évenemens ont accoûtumé de produire, on connut l'importance dont il estoit, non par les progrés qu'il devoit causer, mais par ceux qu'il empeschoit que les Ennemis ne fissent. Les Troupes Chrestiennes, qui à l'ouverture de la Campagne s'estoient trouvées moins nombreuses, avoient esté affoiblies sans que les Turcs l'eussent esté. Bude n'estoit pas encore entierement reparé, & s'ils eussent eu autant de courage que les Chrestiens, ils pouvoient s'ouvrir un passage pour en aller former le Siege. Au lieu de le faire, ils se sont laissé battre par des Troupes beaucoup inferieures aux leurs, & ces mesmes Troupes que le gain de la Bataille avoit fort diminuées,

n'eſtant plus aſſez fortes pour ſe hazader à rien entreprendre, il paroiſſoit que les choſes devoient demeurer en cet eſtat, lorſque le Ciel à permis que pour faire tirer aux Chreſtiens quelques avantages de la Victoire qu'ils venoient de remporter, la perte que les Turcs avoient faite ait cauſé de la diſſention parmy eux. Le Grand Viſir & les Bachas ſont entrez en défiance les uns des autres, & chacun pour mettre ſa teſte à couvert n'ayant penſé qu'à excuſer ſa conduite, ils ont moins ſongé aux avantages de l'Empire Turc qu'à leurs propres intereſts. L'abandonnement d'Eſſec & la priſe de Vvalpo ſont les effets de cette diviſion. Quoy que cette derniere Place ait attendu le Canon, on peut dire

qu'elle s'eſt renduë ſans ſe deffendre, puis qu'elle a ouvert ſes portes ſi-toſt qu'elle a ſceu qu'on avoit abandonné la premiere. La Garniſon d'Eſſec qui eſtoit de plus de trois mille hommes tant dans le Chaſteau que dans la Ville, ayant eu avis de la marche des Chreſtiens, en prit une ſi grande terreur, qu'elle ſortit de la Place le 29. du mois paſſé, avec une precipitation qui luy fit oublier de mettre le feu aux Mines que l'on avoit preparées, aprés la perte de la Bataille d'Harſa, ſuivant ce qu'on avoit reſolu dans un Conſeil, où il avoit eſté arreſté que la Garniſon d'Eſſec ſe retireroit, aprés en avoir fait ſauter les Fortifications. Depuis cette Bataille donnee, le mauvais temps avoit re-

tably les affaires des Turcs, & ruiné les Troupes Chreſtiennes, & ſans la diviſion qui s'eſt augmentée parmy eux, il y a ſujet de croire que les choſes auroient eſté dans une égale balance, le reſte de la Campagne. La Garniſon d'Eſſec ſe pouvoit deffendre, mais voyant qu'il n'y avoit aucun ſecours à attendre de Troupes diviſées, & diſperſées, elle a cru que ce ſeroit inutilement qu'elle voudroit ſoutenir un Siege. Comme un ſuccés en attire un autre, la priſe d'Eſſec & de Vvalpo ayant fait connoiſtre aux Tranſilvains le mauvais eſtat des affaires des Turcs, les empeſche de s'oppoſer aux Quartiers d'Hiver, que les Imperiaux prendront cette année, dans leurs Terres.

On

On a fait une Carte tres-curieuse qui vient de paroiſtre au jour. Le Danube eſt une des plus belles Rivieres de l'Europe, & des plus navigables, de toutes celles qui ont un ſi long cours. Les Allemans à qui elle fait honneur, nous en ont donné pluſieurs Cartes, outre des Deſcriptions aſſez curieuſes; mais pour rendre la choſe approchante de la perfection, il eſtoit neceſſaire que les François s'en meſlaſſent. C'eſt ce que le Sieur de Fer a fait, en réüniſſant dans une ſeule Carte, tout ce que les Allemans & autres ont fait juſques à preſent ſur ce ſujet. La bordure de cette Carte, eſt compoſée des Plans, Profils, & yeuës de toutes les Places conſidérables, qui ſont deſſus, & aux environs

de cette fameuſe Riviere, avec un abregé de tout ce qui les regarde. Il y en a environ quarante que l'œil découvre en meſme temps, ce qui rend cette Carte tres-agreable à la veuë, & propre à ſervir d'embelliſſement dans les Cabinets, & dans les Galeries, & d'un utile ornement aux Maiſons de Campagne. La Guerre d'aujourd'huy a fait que l'Autheur s'eſt attaché plus particulierement au détail de la haute Hongrie qui ſe trouve dans la feüille du milieu. Cette Carte a pour titre, *Le Cours du Danube, & des Rivieres qui s'y déchargent, où ſe trouvent les Frontieres des Empires d'Allemagne & de Turquie*, & elle ſe vend chez le Sieur de Fer, dans l'Iſle du Palais ſur le Quay de l'Orloge, à la

Sphere Royale, & chez le Sieur Guerout Libraire, Court-neuve du Palais, au Dauphin. La grande Carte de Hongrie en quatre feüilles dont je vous parlay dans ma Lettre du mois de Juillet eſt achevée. Elle eſt intitulée, *Le Royaume de Hongrie, diviſé en haute & baſſe Hongrie, avec l'Eſclavonie, ſubdiviſées en leurs Comtez.* C'eſt un Ouvrage du Pere Coronelly. Vous pouvez juger de ſa bonté par le nom de ſon Autheur. Ceux que M. le Cardinal d'Etrées luy a fait faire pour le Roy, ont tellement étably ſa reputation, que tout ce que j'en dirois ne feroit rien pour ſa gloire. Cette grande Carte de Hongrie ſe vend chez M. Nolin, qui demeurera au premier jour ſur le Quay de l'Horloge

du Palais, & qui aura la meſme Enſeigne de *la Place des Victoires*, qu'il avoit à la ruë S. Jacques.

Il ne ſe fait point dans le Monde d'Aſſemblée plus conſiderable que celle de Ratiſbonne à cauſe des Rois, & du grand nombre de Souverains & autres Princes qui y ont voix, ainſi que toutes les Villes du Rhin, & toutes celles de Suabe. On en a depuis peu donné une Planche qui a pour titre, *la grande Salle de Ratisbonne, où ſe trouve tout l'Empire aſſemblé à l'ouverture d'une Diete, & lors que les Colleges des Electeurs, des Princes, & des Villes, veulent accorder leurs Concluſions particulieres pour en faire de generales ſur les affaires qui s'y traitent.* Cet Ouvrage eſt auſſi curieux qu'agreable à la veuë. Il

eſt gravé par le Sieur Liébaux, & on ne peut rien ajoûter à la beauté de la graveure. Il ſe vend chez le Sieur de Fer dont je viens de vous parler.

L'Art de Laver qui ſe vend à Paris chez le Sieur Guerout, & à Lyon chez le Sieur Amaulry, a eſté ſi bien receu du Public, que l'impreſſion eſt ſur le point de finir. Ce ſuccés eſt glorieux pour M. Gautier qui en eſt l'Autheur. Il a fait un autre Livre qui ſe debite chez les deux meſmes Libraires, & qui eſt intitulé, *Traité des Fortifications contenant la Démonſtration & l'Examen de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places tant regulieres, qu'irregulieres, ſuivant ce qui ſe pratique aujourd'huy, le tout d'une maniere abregée, & fort aiſée*

pour l'instruction de la Jeunesse. Ce Volume contient 23. Figures, ce qui donne une parfaite & facile intelligence des choses dont on y traite.

Le Sieur Guerout, ainsi que le Sieur Amaulry, vend aussi *des Essais de Morale & de Politique, où il est traité des Devoirs de l'Homme, considéré comme particulier, & comme vivant en Societé, de l'Origine des Societez Civiles, de l'Authorité des Princes, & du devoir des Sujets.* Ce Livre est divisé en deux Parties, & fort estimé.

Vous avertirez vos Amis qui ont leu avec tant de plaisir *Les Entretiens sur la Pluralité des Mondes* que l'on en vient d'achever une seconde Edition, beaucoup plus correcte que la premiere, où

l'on trouvera quelques augmenta tions ſemées dans le Corps du Livre, & un ſixiéme Soir qui n'a point paru avec les cinq autres. Il contient de nouvelles Découvertes qui ont eſté faites depuis peu de temps, & dont quelques-unes n'ont pas meſme encore eſté publiées. Vous ſçavez qu'on ne r'imprime jamais que les Livres qui ont une approbation generale ; auſſi celuy-cy eſt-il de M. de Fontenelle.

M. le Begue, Organiſte du Roy, a compoſé un Livre des plus belles Pieces de Claveſſin qui ayent encore paru, tant Allemandes, Gavotes, Menuets, Bourées, que Chaconnes, Sarabandes. & autres. Celles de vos Amies qui aiment le Claveſſin, trouveront ce Livre chez M. Noël, ruë Simon

le Franc, entre le Cygne & le Lion d'or. Le meſme Sieur Noël debite un Livre de Motets de ſa façon, à une voix ſeule avec la Baſſe continuë, & de petites ſymphonies pour l'Orgue ou pour la Viole.

Il me reſte encore à vous parler d'un Ouvrage qui a pour titre, *Entretiens de Theandre & d'Iſmenie, ſur un ancien & fameux differend.* Il s'agit de faire voir les defauts qui ſe rencontrent dans l'homme, mais comme tout ce qu'il y a de foible en general, tire ſon origine de la difference des deux Sexes qui le compoſent, & qui faiſant chacun une partie de ce tout, le rendent parfait ou défectueux, on fait connoiſtre dans cet Ouvrage lequel y contribuë le plus. Ce Livre ſe vend chez le Sieur

Pepie, ruë S. Jacques, à l'Image S. Basile.

Le Journal des Sçavans, que l'on a discontinué depuis un an, doit recommencer à paroistre aprés la Saint Martin. Cet Ouvrage ne sçauroit manquer d'estre parfait, puis qu'il sera composé par quatre Personnes qui sçavent ensemble toutes les Sciences, dont les Livres qu'on mettra au jour peuvent estre remplis. Ce sont M. le President Cousin, M. l'Abbé de la Roque, M. Guillart, & M. Regis. Ce choix ayant esté fait par M. le Chancelier, on ne peut douter de leur merite, ny de la justesse & de l'érudition des Ouvrages qu'ils donneront au Public.

Le mot de la premiere des deux Enigmes du dernier mois, estoit

l'*Aiguille*, & il a eſté trouvé par Mrs Decluſets de la Jonge de Perigueux, Lavaux Medelin, de la meſme Ville; Boucher, ancien Curé de Nogent le Roy; Scugay; les beaux Enfans de la ruë Bourlabé ſans amour ny ſimpleſſe; les plus jeunes Commis au Greffe du Parlement; le Conquerant caché; le bon & tres charitable Joſeph de la Maiſon Royale de la Montagne; la charmante & ſpirituelle Françoiſe Italianiſée; la Fille de l'Illuſtre Avocat, la Belle au Bavolet & ſon Fils, & la belle Iris de la Montagne Sainte Geneviéve.

Le vray mot de la ſeconde Enigme eſtoit *la Montagne*, & il a eſté trouvé, ainſi que celuy de *l'Aiguille*, par Meſſieurs la Prairie-Cairon, Profeſſeur de Mathemati-

que; C. Hutuge, demeurant à Mets; M. de la Prosty, Lionnois, & par l'homme à l'esprit droit de la ruë de l'Arbre-sec.

Je vous en envoye deux nouvelles, l'une de Mademoiselle de Renouvelin, & l'autre de M. Rault de Roüen.

ENIGME.

MOn Pere est noble, actif, violent & severe,
Il a beaucoup d'Enfans, & je n'ay pas son nom;
D'un lieu fort élevé j'emprunte mon surnom.
I'ay l'esprit bienfaisant, & suis pourtant amere.
On m'aime, on me recherche, & chacun veut m'avoir,
Car je fais fort bien mon devoir.

Ie m'accommode à tous, tous me
trouvent traitable,
La Marquise me flate, & la Bourgeoise aussi,
Ie rafraîchis l'ardent, j'échauffe le transi,
On me tient où l'on veut, au lit comme à la table.
Ie porte sans rougir un habit simple, uny,
Souvent sans vanité j'en porte un plus garny,
Mais ma bonté par là n'est pas toûjours connuë,
Et je sers plus quand je suis nuë.

AUTRE ENIGME.

IE suis dans mon humilité
Vn assez rare objet & remply de beauté;
Mon teint vif éclate à merveille,

Le bouton d'une roſe au temps du
Renouveau,
Et le ſein de Venus, Déeſſe ſans
pareille,
N'eurent jamais rien de ſi beau.

S
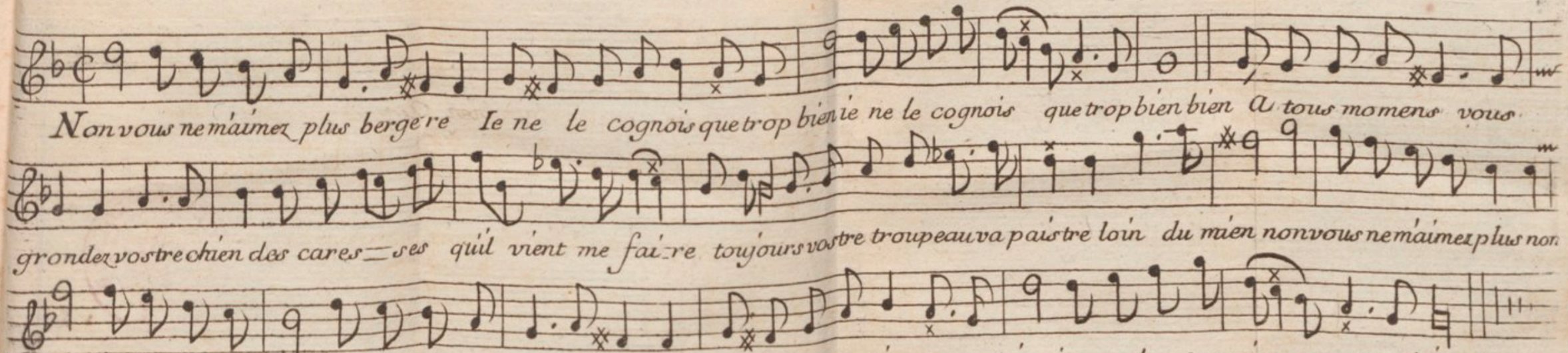
Dans un ſejour & frais & ſombre
Ie fais tout mon plaiſir de repoſer à
l'ombre;
A moins que quelque Curieux,
Pour de moy faire les premices
Des plus agreables delices,
Ne vienne avec reſpect me tirer de
ces lieux;
Alors en bonne compagnie
On me reçoit avec ceremonie.

Voicy un Air Paſtoral qu'on eſtime fort icy. Vous connoiſtrez aiſement en le chantant qu'il eſt d'un de nos plus Sçavans Maiſtres.

AIR NOUVEAU.

NOn, vous ne m'aimez plus, Bergere,
Ie ne le conn que trop bien.
A tous momens vous grondez vostre chien
Des caresses qu'il me vient faire ;
Toûjours vostre Troupeau va paistre loien du mien.
Non, vous ne m'aimez plus, Bergere,
Ie ne le connois que trop bien.

Je n'ay rien à vous mander touchant les Modes nouvelles, sinon qu'on fait presentement à Sedan des draps rayez, appellez draps de France. Toute la Cour en a pris pour le Voyage de Fontainebleau.


Non vous ne m'aimez plus bergere Ie ne le cognois que trop bien ie ne le cognois que trop bien bien a tous momens vous
gronder vostre chien des caresses qu'il vient me faire toujours vostre troupeau va paistre loin du mien non vous ne m'aimez plus non
non vous ne m'aimez plus vous ne m'aimez plus bergere Ie ne le cognois que trop bien ie ne le cognois que trop bien .

BIBLIOTHEQUE ROYALE

BIBLIOTHEQUE ROYALE

& comme elle s'eſt fait un plaiſir de ſuivre l'exemple du Roy, de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſieur, l'empreſſement d'en avoir a eſté ſi grand, qu'il n'y en a pas eu pour tous ceux qui en ont ſouhaité. On en fait de nouveaux, & la perfection s'acquerant par le travail, on a trouvé le moyen de les faire beaucoup meilleurs, & l'on eſpere en avoir bien-toſt aſſez pour ſatisfaire tous ceux qui en demandent On porte peu à la Cour de ces poches coupées en tablier de Maréchal, qui n'ont preſque pas eſté d'uſage parmy ceux qui veulent avoir un air modeſte, de ſorte que peu de perſonnes ont quitté les quatre poches longues. On fait auſſi des draps de France couleur de feu rayez de blanc, pour

les femmes. Ils doivent eſtre fort à la mode cet Hyver.

M. de la Berthiere a eſté choiſi pour remplir auprés de Monſieur le Duc de Chartres, la place qu'occupoit feu M. de Saint Laurens. Ce poſte a eſté donné à ſon merite. C'eſt un homme qui n'a pas moins de valeur que de belles Lettres, & qui s'eſt fait autant diſtinguer par ſes belles actions que par ſon merite.

Je me ſuis trompé en vous diſant dans ma Lettre de Septembre, que M. l'Abbé de Neſmond, nommé à l'Eveſché de Montauban, eſtoit Fils de M. de Neſmond, Preſident au Mortier du Parlement de Paris. Il eſt ſon Parent, & Fils d'un Preſident de Bordeaux, de ce meſme nom. On l'appelloit

l'Abbé de Chezy.

Je vous ay dit dans la meſme Lettre, que le Pere du Moulinet, mort depuis peu, eſtoit de Roüen. Je me ſuis encore trompé. Il eſtoit de Champagne, & a travaillé à l'Inventaire des Médailles du Roy, & à l'explication de quelques Medailles de France, dans la penſée d'en faire l'Hiſtoire, mais il n'en a point fait l'Hiſtoire Metallique. Il ne s'en eſt fait encore aucune, ancienne ny moderne par les Medailles, du moins qui ſoit ſuivie année par année, que celle de la Republique de Hollande, faite par M. l'Abbé Bizot. Il eſt vray qu'on a expliqué des Medailles Grecques & Romaines, tant Imperiales que Conſulaires, mais on n'en a jamais fait d'Hiſ-

toire par l'ordre des temps.

Les Vaiſſeaux du Roy continuent à donner la chaſſe à ceux d'Alger ; on leur en prend, & on leur en coule ſouvent à fond ; & depuis la rupture, il ne s'eſt preſque point paſſé de ſemaine, qu'on n'ait eu des nouvelles de quelque avantage remporté ſur eux. Ces avantages ont cauſé la Converſion du Frere de leur Vice-Amiral, nommé le Cavary, qui ſe voyant bleſſé mortellement & priſonnier, fit avant ſa mort abjuration du Mahometiſme, & dit *que la débauche luy avoit fait embraſſer la Religion, & le party qu'il avoit pris.* Cette nouvelle plut beaucoup au Roy, qui prefereroit le ſalut d'une ame, à la priſe de beaucoup de Vaiſſeaux. Les Tunciens ayant

essé sollicitez par le Divan d'Algerer de rompre avec les François, n'y ont pas voulu consentir. Les Algeriens ne se sont point saisis du Bastion de France, comme on l'avoit publié, & n'ont point inquieté les Pescheurs de Coral. Ils se trouvent fort embarrassez, & fort surpris qnand ils pensent que depuis deux ans, ils ont pris un tres-grand nombre de Vaisseaux aux Hollandois, sans que les Hollandois leur en ayent pû prendre un seul, & qu'en moins de six semaines, les François leur ont pris ou coulé à fond huit ou dix de leurs meilleurs Vaisseaux de Guerre.

Les Nouvelles de Paris doivent estre presentement fleuries, la Cour en est plus éloignée qu'à

l'ordinaire ; nous ſommes en pleines Vacances ; ceux qui ont des Terres à la Campagne n'en ſont pas encore de retour, & ceux qui ont des Maiſons aux environs de Paris continuent à s'y divertir. Cependant il vient d'arriver une choſe qui fait connoiſtre qu'en quelque ſaiſon que ce ſoit, Paris eſt toûjours la Ville du monde la plus peuplée. Les Comediens François joüent une Piece nouvelle intitulée, *le Chevalier à la Mode*, & cette Piece ayant extremement plû à ceux qui la virent la premiere fois, les Aſſemblées ont eſté ſi nombreuſes à toutes les Repreſentations ſuivantes, qu'il a ſouvent eſté difficile d'y trouver place, de ſorte qu'il auroit eſté impoſſible

de voir plus de beau monde enſemble en plein Carnaval. Cet Ouvrage ne doit ſon ſuccés qu'à ſon ſeul merite. On jouë rarement des Pieces nouvelles dans cette Saiſon, parce qu'on ne la croit pas avantageuſe, & celles qu'on y jouë, quand cela arrive, ſont regardées comme des Pieces que l'on riſque, & dont on n'attend pas les grands ſuccés, qui ſont preſque infaillibles en plein Hiver, pour peu que les Ouvrages ſoient bons. On peut dire que ce n'eſt pas la ſeule choſe qui ſe devoit oppoſer au ſuccés de la Comedie, dont je vous parle. Il n'y avoit à Paris que la moitié de la Troupe, & le Public croit quelquefois que le merite des Acteurs qu'il a accoû-

tumé de voir detruit celuy des autres, cependant chacun a le sien. Il est mort de grands Hommes dans toutes sortes de Professions depuis le commencement des Siecles, & il s'en retrouve toûjours. Je n'entreray point dans le détail du sujet du Chevalier à la Mode, parce qu'on le va mettre sous la presse, & que je vous l'envoyeray sitost qu'il sera imprimé ; mais je ne puis m'empescher de vous dire que l'on y voit des Peintures vives, & naturelles de beaucoup de choses qui se passent tous les jours dans le monde, & qui pourroient faire devenir beaucoup de gens sages, si l'homme pouvoit prendre assez d'empire sur luy pour se corriger. Cette Comedie a esté accommo-

dée au Theatre par M. Dancourt, l'un des Comediens du Roy. Il a déja donné plusieurs petits Ouvrages au Public, qui les a toûjours receus favorablement. *La Désolation des Joueuses* est de luy. C'est un *Impromptu* qu'il fit dans le temps que l'on défendit le Jeu, & qui a extremement diverty tous ceux qui l'ont veu. Le Voyage de Fontainebleau en a interrompu les Representations, mais on les reprendra incessamment aprés le retour. Ainsi le Theatre François, dans le commencement de cet Hiver, sera alternativement occupé par deux nouveautez du mesme Autheur. On imprime aussi cette petite Piece, & je vous l'envoyeray avec le Chevalier à la Mode.

Je vous parleray le mois prochain des nouvelles & grandes Conqueſtes des Venitiens, & ſuis voſtre, &c.

A Paris ce 31. Octobre 1687.

BIBLIOTHEQUE ROYALE